



Compte rendu du 9^{ème} Congrès de l'AFSP

*bilan scientifique des sessions,
usage des outils numériques*



Congressistes et comité d'organisation
à l'IEP de Toulouse



Instants de congrès...



Hommage à René Rémond



Espaces congrès à la Manufacture des
Tabacs de l'Université de Toulouse 1





Remise des prix AFSP/Dogan dans la Salle des Illustres de l'Hôtel de Ville de Toulouse



Match de Rugby du Congrès et remise des coupes au pot de l'amitié



Déjeuners dans la cour de la Manufacture



Séance de clôture et passage de témoin entre Sciences Po Toulouse et Sciences Po Grenoble



Bilan du Congrès de Toulouse...

par Yves Déloye, Secrétaire général de l'AFSP

Quelques semaines après la clôture du IXème Congrès de l'A.F.S.P., il est possible de proposer à nos adhérents et à nos partenaires institutionnels un premier bilan de ce Congrès. Ce livret électronique a été réalisé par l'équipe administrative de l'A.F.S.P. avec l'aide précieuse et décisive des collègues en charge de l'offre scientifique du Congrès.

Avec près de 600 congressistes rassemblés pendant trois jours, on doit d'abord remercier fortement toute l'équipe de Sciences Po Toulouse pour l'excellence de leur organisation et la générosité de leur accueil. Hébergé dans l'ancienne Manufacture des Tabacs désormais propriété de l'Université Toulouse I, le Congrès y a trouvé les meilleures conditions pour proposer aux membres de l'A.F.S.P. un cadre propice aux échanges intellectuels et aux rencontres humaines. De l'avis de tous, l'organisation du Congrès a été plébiscitée. Ce n'est pas moins de 63 heures de présentations et de débats au sein des six tables rondes, 36 heures de travail collectif au sein des douze modules des sections d'étude et des groupes de travail de l'association et 66 heures de discussions, parfois controversées comme en témoignent les bilans que vous lirez ci-dessous, au sein des trente-trois ateliers du Congrès que nous aurons ainsi programmés en quelques jours, juste avant une rentrée universitaire chargée pour les uns et les autres. En présence d'une forte délégation étrangère (plus de 15 % des inscrits) et de collègues de l'A.P.S.A. - association invitée en 2007 -, ces débats studieux ont d'ores et déjà permis la rédaction de plus de deux cents papiers que vous retrouverez sur le site dédié au Congrès (www.congres-afsp.fr). Nombre d'entre eux trouveront un débouché éditorial dans les mois à venir.

Deux enseignements peuvent être d'ores et déjà tirés de cet événement. Le premier concerne le fait que la science politique, en tant que discipline de connaissance ouverte sur le monde qui nous entoure, sait parfaitement démontrer son utilité sociale. Derrière des réflexions méthodologiques parfois ardues, des considérations théoriques étrangères au sens commun, des controverses savantes difficiles à décrypter, elle a su traiter des petites et des grandes questions au cœur du débat public et plus encore du destin de nos sociétés politiques. Qu'il s'agisse de revenir déjà sur la séquence électorale française de 2007 ou de pointer l'importance des humiliations et autres violences symboliques dans les relations internationales (et ce au moment même où ce thème s'invitait sur l'agenda diplomatique européen à Luxembourg), qu'il s'agisse de comprendre les résistances multiformes qui affectent le processus d'intégration européenne à quelques mois d'une présidence française décisive ou d'analyser de manière critique les effets de la médiatisation croissante de notre vie politique (plus encore après la récente élection présidentielle française) ou encore de réfléchir aux conditions d'exercice du gouvernement de sociétés indissociablement une et plurielle du point de vue culturel, le Congrès de Toulouse atteste amplement du refus des politistes français de s'enfermer dans leurs laboratoires, leurs bibliothèques ou autres tours d'ivoire. Et ce sans mélanger jamais les genres entre le registre de l'expertise savante et celui du commentaire médiatique ou politique. L'importance de cette question conduira probablement l'A.F.S.P. à organiser dans le courant du printemps 2008 une journée de réflexions ad hoc sur cet engagement des politistes dans le débat public et sur les enjeux épistémologiques qui s'attachent à cette tension ancienne entre le savant et le politique.

Le second enseignement est également rassurant. Cette capacité renouvelée à s'intéresser aux questions fortes du XXIème siècle ne dispense pas notre discipline d'approfondir sa réflexion méthodologique. Dimension fortement valorisée par les appels à communication qui ont précédé la programmation de notre Congrès, la méthodologie a fait l'objet de nombreux débats tant dans les tables rondes, notamment celle mise en œuvre conjointement avec l'A.P.S.A., que dans les ateliers ou modules des sections d'étude et groupes de travail de l'association. Cette réflexivité accrue ouvre à une prise en considération plus vaste de deux questionnements que notre association entend développer dans les années à venir : approfondir l'étude des bonnes et des mauvaises raisons d'une singularité française en matière de développement de notre discipline et prendre acte des transformations nécessaires dans nos programmes d'enseignement et de formation (notamment doctorale mais pas seulement) afin de combler les lacunes identifiées mais aussi d'affirmer les différences épistémologiques que nous souhaitons défendre dans le concert des sciences sociales du politique. Notre Xème Congrès, organisé à Grenoble du 7 au 9 septembre 2009, sera notamment l'occasion d'un bilan plus systématique de nos forces et faiblesses dans le concert de la science politique internationale.

Vous trouverez successivement dans ce livret les bilans scientifiques des tables rondes, modules et ateliers transmis par leurs organisateurs à l'AFSP au 17 octobre 2007.

Bilan de la table ronde 1

Les méthodes en Science politique des deux côtés de l'Atlantique

D'abord un grand merci à toutes et à tous d'avoir participé à cette table ronde, accepté de jouer le jeu, d'intervenir dans la discussion voire de présenter votre papier en anglais. Un merci tout particulier à nos collègues américains qui ont accepté de traverser l'Atlantique à cette occasion, à nos discussants (e)s, Sophie Duchesne, Marie-Claire Lavabre, Mathieu Brugidou, qui ont réussi à cadrer les débats et trouver des fils directeurs structurant l'apparente hétérogénéité des communications, à Andrew Appleton, transcodeur improvisé et ô combien efficace. Grâce à vous cette rencontre a permis de dresser un état des lieux des conceptions de la méthode des deux côtés de l'Atlantique et de faire dialoguer qualitatistes et quantitativistes.

La table ronde a permis d'abord de questionner les frontières exactes entre « quali » et « quanti », tant en sociologie politique que dans le secteur des politiques publiques comme l'a montré Yannick Rumpala. Qu'est-ce qui au fond différencie ces deux approches? Est-ce le fait de compter, ceux « qui comptent » s'opposant à ceux qui « racontent »? Est-ce le nombre de cas? L'usage des maths, des stats, de l'arithmétique? Où caser les modèles logiques comme ceux de Ragin, qui ne 'comptent' pas mais qui mettent un phénomène en équation en fonction de la présence ou absence de certains éléments et de leur combinaison? Est-il légitime d'opposer *survey research* et entretiens compréhensifs, alors qu'on peut traiter des réponses aux sondages de manière qualitative et faire de la lexicométrie sur des textes d'entretiens?

Philippe Blanchard insiste sur la nécessité de dépasser cette opposition, Gary Goertz au contraire y voit deux épistémologies, deux conceptions différentes de la causalité. Les deux ont raison chacun à sa manière. La séparation entre méthodes qualitatives et quantitatives apparaît beaucoup plus institutionnalisée aux Etats Unis qu'en France, renvoyant à des départements universitaires et à des filières de recrutement différents, représentées par deux *standing groups* de méthodologie distincts à l'APSA. On y observe bien « two cultures », fondées sur des épistémologies bien séparées. Mais le « quanti » étant prédominant aux Etats Unis, ceux qui ont plus d'affinités avec le « quali » ont une formation de base en quanti, ils savent lire une équation, une droite de régression, une factorielle. Ce n'est pas le cas de ce côté-ci de l'Atlantique, où des termes comme « OLS » ou « *probit* », on a pu le constater, n'évoquent rien à la majorité des participants, où l'on accorde plus d'importance à la position historique et philosophique du problème qu'à sa mise en équation et son « mode de cuisson » méthodologique. Mais précisément parce que l'approche qualitative est dominante, et la « *survey research* » rare, ceux qui pratiquent cette dernière l'envisagent généralement comme tout à fait complémentaire de la première « quali », comme l'illustrent les communications d'Yves Schemeil sur la compétence politique, de Pierre Lefebvre sur le rapport des citoyens au référendum. Autrement dit le fait que la séparation entre ces deux approches soit chez nous moins rigide pourrait être un atout, comme le montrent en Europe le développement des travaux « quali-quant », alliant approches compréhensives et explicatives dans la perspective ouverte par Ragin et prolongée au sein du groupe méthodologique de Benoit Rihoux à l'ECPR (cf .son atelier pour la prochaine session de l'ECPR à Rennes en 2008, « Methodological Pluralism? Consolidating Political Science Methodology »).

La table ronde a également permis de s'interroger sur la nécessité de contextualiser les données, dans le temps et dans l'espace. Comme le rappelle Rodolphe Gouin il y a de multiples manières de définir et de prendre la mesure des effets du temps, et les avantages et les limites de plusieurs méthodes ont été confrontées. Il y a le moment de la décision électorale, traité de manière originale par Janet Box-Steffensmeier à partir de modèles épidémiologiques (*survival analysis*), le temps comme intervalle entre élection décisive et élection de second rang (Raoul Magni Berton), le temps biographique chez les militants d'AIDES modélisé sous forme de carrières par Philippe Blanchard et Olivier Fillieule (*Optimal matching analysis*), le temps-événement abordé par Jean Gabriel Contamin à propos des pétitions, soulignant les biais de la *protest event analysis* (PEA) et la manière de les contourner. Mais il y a aussi le temps long de l'enquête, celui qu'on investit dans la relation enquêteur/enquêté, comme le font Djamel Mermat dans son analyse du processus de ralliement des militants au FN, Alexandra Oeser étudiant le rapport des Allemands au passé nazi. Tous deux soulignent les limites du « *one shot* » interview pour saisir les sujets dans leurs contradictions, dans leurs évolutions, et dans leurs interactions.

Un large débat s'est ouvert plus largement sur la notion de « contexte ». Au départ nous avons en tête l'analysé écologique comme celle proposée par Mattéi Dogan dans une approche originale (décilisation) des corrélations entre religion, classe et votes saisis au niveau des cantons. Guillaume Roux lui propose de saisir plutôt le contexte subjectif, la manière dont les personnes interrogées ressentent l'insécurité au niveau local et avec quels effets sur leur choix électoral. Mais le contexte peut être aussi manipulé par le chercheur pour tester l'effet de ses variables, dans ou hors laboratoire, comme dans le cadre des expérimentations électorales présentées par Jean François Laslier, Nicolas Sauger et Karine

Van Der Straeten. Il peut renvoyer à l'échelle d'analyse, comme dans l'étude de Geneviève Genicot, Delphine Deschaux Beaume et Séverine Germain sur les réseaux d'acteurs, saisis au triple niveau local, national et européen. Enfin il peut s'agir d'un nouveau type de contexte, celui du Web, qui exige un radical changement de regard pour saisir les relations entre acteurs et la dynamique des opinions à la fois dans l'instant et dans la durée. Gary King propose une méthode originale de codage automatique pour inférer, à partir d'un échantillon de bloggeurs, les opinions des Américains envers George Bush. Tandis que Dario Colazzo, François Xavier Dudouet, Iona Manolescu, Benjamin Nguyen, Pierre Senellart et Antoine Vion, proposent une analyse de réseau sophistiquée pour traiter des bases de données relationnelles (en l'occurrence des *mailing lists*).

Beaucoup de questions ont été posées, beaucoup de pistes ouvertes au cours de ces trois jours. Le petit schéma de Mathieu Brugidou résume utilement partie de ces débats (voir infra). Et s'il n'est pas de méthode qui puisse être dissociée de sa mise en œuvre, la table ronde est un succès, parce que tous les participant(e)s ont joué le jeu, mis à plat leurs recettes et leurs résultats. Nous espérons qu'elle sera suivie de beaucoup d'autres.

Outcome of Round Table 1

The Methods of Political Science on both sides of the Atlantic

First many thanks to you all for participating in this round table, accepting to play the game, take part in the discussion, many of the French participants making the effort of presenting their paper in English. A special thank to our American colleagues who accepted to cross the Ocean on this occasion, to our discussants, Sophie Duchesne, Marie-Claire Lavabre, Mathieu Brugidou, who managed to frame the debates and find common threads running through the presentations in spite of their apparent heterogeneity, to Andrew Appleton, improvised but how efficient a transcoder. Thanks to you this meeting allowed us to make an inventory of methods on both sides of the Atlantic and start a dialogue between qualitative and quantitative researchers.

The round table enabled us first to question the exact borders between « *quali* » et « *quanti* », in political sociology as well as in the public policies field, as shown by Yannick Rumpala. What basically differentiates these two approaches? Is it the fact of counting, those « *who count* » opposing those who « *give account* » (sounds better in French, « *compter* » vs « *raconter* »)? Is it the number of cases? The use of mathematics, statistics, arithmetic? Where should one put the logical models such as Ragin's, which do not « *count* » but put a phenomenon into an equation in relation to the presence or absence of certain elements, and the way they combine? Is it legitimate to oppose *survey research* and comprehensive interviews, when one can deal with survey answers with qualitative methods and do lexicometric analysis on the text of the interviews?

Philippe Blanchard insists on the necessity to go beyond this opposition, Gary Goertz on the contrary sees two distinct epistemologies, two different conceptions of causality. Both are right in their own way. The divide between qualitative and quantitative methods appears far more institutionalized in the States than in France, embodied in distinct academic departments and recruitment procedures, represented by two different methodological *standing groups* at APSA. One finds there indeed « *two cultures* », founded on different epistemological grounds. But « *quanti* » is predominant in the States, those who feel closer to « *quali* » methods have a basic formation in *quanti*, they know how to read an equation, a regression line, a factor analysis. It's not, as we saw, the case on this side of the Atlantic, where terms such as OLS or « *probit* » don't ring a bell for the majority of participants, where one gives more importance to the historical and philosophical positioning of a problem than to the way to put it into an equation and its methodological « *cooking process* ». But precisely because the qualitative approach is dominant here, and « *survey research* » rare, those who do it usually see it as quite complementary to the first, as shown in the papers of Yves Schemel about political sophistication, of Pierre Lefebvre on the relation of ordinary citizens to referenda. In other words, the fact that the divide between these two approaches is less rigid here could be an asset, as shown by the development in Europe of « *quali-quanti* » studies, combining comprehensive and explicative approaches in the perspective opened by Charles Ragin and pursued in the methodological group of Benoît Rihoux and his colleagues at ECPR (cf. his workshop scheduled for the next ECPR session in Rennes in 2008, « *Methodological Pluralism? Consolidating Political Science Methodology* »).

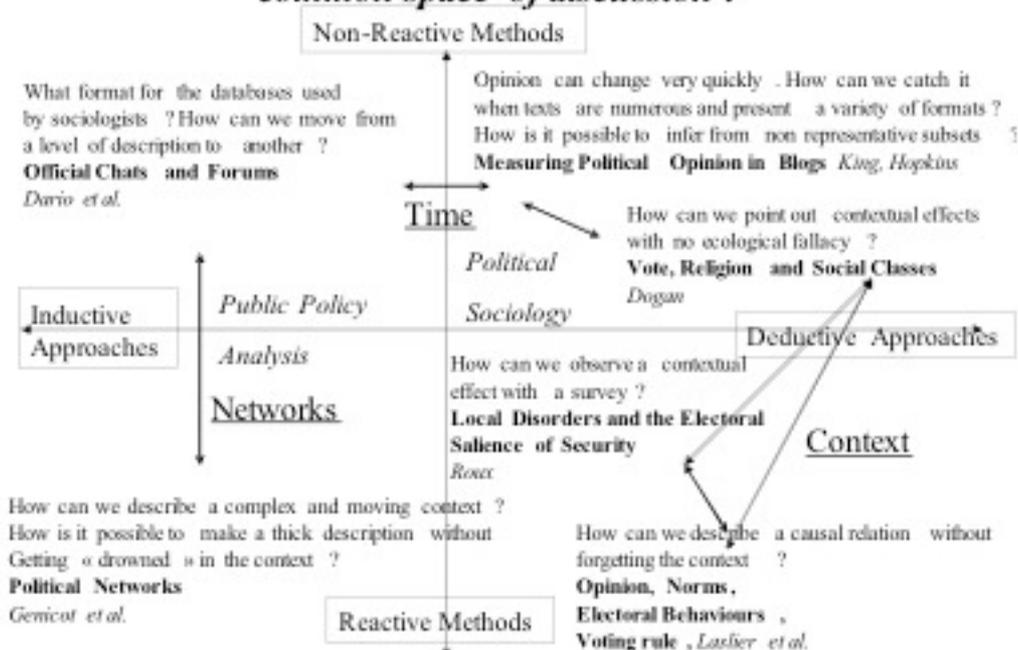
The round table also allowed us to think about the necessary contextualisation of data, in time and space. As Rodolphe Gouin reminds us there are many ways to define and measure the effects of time, and the advantages and limitations of several methods were compared. There is the timing of the electoral decision, tackled by Janet Box-Steffensmeier in an original way inspired by epidemiological

models (*survival analysis*), the time as interval between a first and a second order election (Raoul Magni Berton), biographical time among AIDES's activists, modelised as career sequences by Pilippe Blanchard and Olivier Fillieule (*Optimal matching analysis*), time-event studied by Jean-Gabriel Contamin's work on petitions outlining the biases of *protest event analysis* (PEA) and the way to get round them. But also the time of the survey, in the long run, the time spent in the relation between interviewer and interviewee, as Djamel Mermat in his analysis of activists in the their process of rallying the National Front, or Alexandra Oeser studying how German relate to the Nazi past. Both insist on the limits of the « one shot » interview to pour grasp the subjects with their contradictions, their evolutions, and their interactions.

A large debate opened more generally on the very notion of « context ». At the beginning we had in mind ecological analysis, as the one proposed by Mattéi Dogan in an original approach (decilization) of correlations between religion, class and votes measured at the level of the 'cantons'. As for Guillaume Roux he suggested instead to take into account the subjective context, the way the people interviewed feel about insecurity at the local level and with what effect on their electoral choice. But the context can also be manipulated by the researcher in order to test the effect of the variables, in or out the laboratory, as for the electoral experimentations presented by Jean François Laslier, Nicolas Sauger and Karine Van Der Straeten. The context can also refer to the scale of analysis as in the study by Geneviève Genicot, Delphine Deschaux Beaume and Séverine Germain on networks of actors, observed at three different levels –local, national and European. Lastly it an be a new type of context, the Web, asking for a radical change of perspective to grasp the relations between actors and the dynamic of opinions, both in the instant and in the long run. Gary King proposes an original method of automatic coding to infer, from a sample of bloggers, the way Americans feel about George Bush. While Dario Colazzo, François Xavier Dudouet, Iona Manolescu, Benjamin Nguyen, Pierre Senellart and Antoine Vion, propose a sophisticated network analysis to deal with relational data bases (actually mailing lists).

Many questions were asked, many research tracks opened during these three days. Mathieu Brugidou's little graph gives us a suggestive condensed presentation of part of our debates (seer infra). And if no method can be dissociated from its implementation, the round table was a success, for all participants played the game fairly, disclosing their recipes and their results. We hope it will be followed by many others.

TR1(s3) : Inference, context, new approaches : a common space of discussion ?



Bilan de la table ronde 3

Etats démocratiques et reconnaissances de la diversité. Analyse comparée du renouvellement du pluralisme politique

Comme l'indiquait le texte de l'appel à propositions, le but de cette table ronde n'était pas de se focaliser sur la nature et la signification des discours publics de reconnaissance de la diversité qui abondent depuis plus ou moins longtemps en France et en Europe. Il s'agissait plutôt, dans l'esprit des organisateurs, d'examiner comment un ensemble, lui-même disparate, de différences longtemps considérées, notamment en France, comme non politiques, ou bien politiquement illégitimes, devenaient au contraire pertinentes pour de nombreux acteurs engagés dans les mécanismes de mobilisation et de représentation, de définition et de mise en oeuvre de l'action publique, de réflexion normative sur les fondements de la communauté politique, qui sont à l'oeuvre dans les démocraties contemporaines. Autrement dit, la question posée n'impliquait ni de poursuivre le débat sans fin sur la "réalité" des appellations, des groupes et des identités concernées, ni de tenter de débusquer les "fonctions" supposées de leurs reconnaissances, mais d'analyser les formes et les enjeux de la référence à la diversité au regard des processus qui retiennent classiquement l'attention de la science politique décrivant le fonctionnement des Etats pluralistes.

La première session, intitulée "médiations politiques et politiques de l'identité", a permis de confronter différents modes d'expression de la diversité ethno-culturelle et de la différence de genre dans les mobilisations nationalistes et les luttes électorales. Les terrains représentés par les différentes communications étaient variés (Espagne, France, Canada, Belgique, Mexique et Bolivie), et elles se sont particulièrement, bien qu'à des degrés variables, intéressées à la manière dont les partis politiques définissent et re-définissent le sens de leur action en durcissant certaines identités tout en étant conduits, selon les contextes, à minimiser l'impact éventuellement négatif de la diversité sur leur prétention à représenter l'ensemble d'une population donnée. La deuxième session ("Institutions, action publique et traitement politique de la 'diversité'") a également exploré une vaste gamme de terrains et un ensemble de situations dans lesquelles l'action publique affronte des demandes et des publics pluriels, et construit elle-même en partie les contours de ces publics par l'intermédiaire des catégorisations pratiques, explicites et implicites, utilisées par les acteurs concernés. Lors de la troisième session, consacrée aux "controverses du multiculturalisme: dilemmes théoriques et contextes nationaux", les intervenant(e)s ont, d'une part, mis l'accent sur les conflits entre les demandes faites au nom du respect ou de la protection de groupes ou de valeurs diverses, et, d'autre part, sur la grande variété des constructions théoriques qui revisitent le pluralisme démocratique, très loin de la réduction trop fréquente dans les débats français "du" multiculturalisme "au" communautarisme.

De manière transversale, au travers des communications et des débats souvent nourris qu'elles ont suscités, on a ainsi pu distinguer trois dimensions imbriquées de la reconnaissance de la diversité que l'on peut retrouver dans une pluralité de cas de figure: celle de la définition des situations, celles des ressources et contraintes de l'action, et, sur le plan normatif, celle de la valorisation contradictoire des différences "dignes de respect" (pour paraphraser Charles Taylor); contradictions théoriques généralement prolongées par des dilemmes pratiques.

"Reconnaître" la diversité, c'est d'abord définir les sphères d'action et les problèmes à traiter par des acteurs politiques dont le système de pertinences (au sens d'Alfred Schütz) tient compte de caractéristiques (culturelles, ethno-raciales, de genre, etc..) qui ont plutôt tendance à s'ajouter ou à s'entremêler qu'à se substituer aux clivages socio-économiques. Dans ce registre, plusieurs communications ont mis en évidence le balancement entre l'explicitation et l'euphémisation des représentations qui orientent l'action, notamment dans les discours de légitimation. Par exemple, l'euphémisation de l'objectif de promotion d'un groupe d'individus donné apparaît parfois comme l'une des conditions favorables à la mise en place de dispositifs de "discrimination positive". Les partis nationalistes qui mobilisent au nom de différences culturelles, qu'ils participent à durcir, peuvent être aussi amenés à définir la communauté qu'ils prétendent gouverner en brandissant moins la culture qui distingue que le territoire qui rassemble. Par ailleurs, la tonalité de la table ronde a pris des distances avec l'idée souvent émise, en France, que les reconnaissances publiques de la diversité ne seraient qu'un effet d'imitation, voire d'imposition, d'un "air du temps multiculturaliste" à forte connotation anglo-saxonne. D'une part, il a été rappelé que, au moins sous une forme implicite, les pratiques politico-administratives inspirées par des classements de type ethno-culturels étaient loin d'être nouvelles dans un pays aussi publiquement rétif aux philosophies multiculturalistes que la France... D'autre part, à un tout

autre niveau, il est possible de montrer par exemple que les procédés de médiation, mis en œuvre dans le cadre de conflits violents et fondés sur la reconnaissance des différences, s'enracinent dans des expériences et des univers de sens qui doivent davantage à la socialisation religieuse qu'à l'empire du multiculturalisme.

Ces cadres d'interprétation, insistant plus ou moins ouvertement et avec plus ou moins d'intensité sur les "faits différentiels" divisant les configurations sociales pertinentes pour les acteurs politiques, doivent être analysés comme des ressources et des contraintes de l'action. Dans le courant des luttes politiques comme dans leur utilisation au service de l'efficacité de l'action publique, les acteurs individuels et collectifs s'approprient et invoquent les différents modes de reconnaissance de la diversité au service de fins multiples. Comme le montre l'exemple de la mise en œuvre des obligations légales issues des textes sur la parité en France, ces contraintes peuvent devenir elles-mêmes des ressources produisant des effets inattendus au sein des formations partisans et sur la sélection du personnel politique. A un autre niveau, les transformations institutionnelles justifiées par une meilleure reconnaissance de la diversité (comme les réformes de la "dévolution" britannique) peuvent créer de nouvelles opportunités pour des groupes d'acteurs jusque-là écartés des processus de décision politique. Plusieurs communications ont également insisté sur le fait que des acteurs légitimant leurs demandes au nom des différences qu'ils entendent incarner (par exemple les partis nationalistes réclamant une décentralisation du pouvoir pour des motifs identitaires) se trouvent eux-mêmes contraints d'ajuster leur stratégie à d'autres formes, gênantes pour eux, de reconnaissance de la diversité (comme la présence de "cultures" immigrées au sein de la population de référence, ou bien, plus globalement, de groupes minoritaires au sein de la minorité). Potentiellement contradictoires entre elles en ce qui concerne les intérêts des acteurs, les différentes demandes de reconnaissance de la diversité ne doivent donc pas être rassemblées dans une sorte de "front commun" contre les structures et les procédures classiques des Etats démocratiques.

Ces contradictions de "la diversité dans la diversité" ont été également au cœur des réflexions normatives sur les différentes conceptions s'inscrivant (ou considérées comme s'inscrivant) dans les courants philosophiques multiculturaliste et communautariste et qui sont constamment bousculées par les dilemmes pratiques que doivent affronter les décideurs et les revendications politiques. A titre d'illustration, l'articulation entre les demandes féministes, religieuses, liées à l'immigration, etc., qui s'expriment dans le contexte canadien (très bien représenté dans la table ronde au cours des trois sessions), pose des problèmes théoriques nourrissant les controverses entre les auteurs, essentiellement anglo-saxons, que l'on peut rattacher à ces courants de pensée. On s'est particulièrement intéressé à la manière dont, sur le terrain, les groupes en lutte pour la reconnaissance de certaines spécificités culturelles, ou le refus de leur reconnaissance (comme dans le cas d'associations féministes repoussant certains accommodements juridiques réclamés par des leaders musulmans), alimentent et reconfigurent ces débats théoriques tout en tirant parti, avec des chances de succès inégales, des cadres institutionnels, des contextes locaux et des opportunités politiques de l'action collective. On s'est aussi interrogé sur la manière dont un débat franco-français tel que le "port du voile" pouvait être enrichi à la lumière de ces expériences théoriques et empiriques.

L'une des pistes les plus prometteuses émergeant des interventions et des discussions autour de ces trois dimensions des reconnaissances de la diversité aura été la remise en question d'une opposition que de grands auteurs ont estimé cardinale pour déterminer le type de diversité compatible avec le pluralisme démocratique: celle des identités *prescrites* d'un côté et des identités *choisies* de l'autre, pour reprendre les mots de Jean Leca. Or, il est loin d'être évident que l'affirmation, la mobilisation et la gestion politique des différences de type religieuse ou ethno-culturelles puissent être aussi facilement distinguées de celles relatives aux variables idéologiques ou socio-économiques. Cette observation de fond rejoint une observation de méthode. Quand le regard à vocation savante sur ces domaines échappe à la tendance à l'ultra-spécialisation des spécialistes du "genre", de "l'ethnie" ou de la "nation", on s'aperçoit que ces phénomènes peuvent être autrement, et plus complètement, éclairés par le recours aux outils généraux de la sociologie des mobilisations, ou de l'analyse des politiques publiques, par exemple. Ils apparaissent alors aussi moins problématiques, ou dérangement, vis-à-vis des requêtes de l'Etat démocratique et du pluralisme politique. Cette perspective élargie multipliant les angles et les terrains de la comparaison fait encore ressortir que le cas français, spontanément privilégié par les politistes eux-mêmes français, est finalement beaucoup moins exceptionnel qu'on ne le croit bien souvent.

Bilan de la table ronde 4

Médiatisation(s) du politique. Regards croisés, regards comparés

En trois jours et treize communications sélectionnées parmi une quarantaine de propositions reçues, cette Table-Ronde aura permis d'aborder cette question de la médiatisation du politique (à savoir les rapports des phénomènes, des institutions et des acteurs politiques à leur publicisation) à partir de cinq grands thèmes.

- Les évolutions historiques et comparées du journalisme politique. Thème qui est au cœur des discussions scientifiques internationales en matière de journalisme.
- La question, plus classique, du rapport des journalistes à leurs sources aura donné lieu à des approches et des présentations innovantes. Tant empiriquement que théoriquement.
- L'étude des campagnes électorales et du rôle qui jouent les entreprises de média et les journalistes
- Les effets de la médiatisation sur le personnel politique, les groupes militants mais aussi les administrations. Question elle aussi ancienne qui aura trouvé, à l'occasion de cette Table Ronde, des éléments de réponse originaux invitant à une reformulation de cette problématique.
- La construction des causes et des problèmes publics

Par delà ces questionnements transversaux, les communications présentées rassemblaient un certain nombre de caractéristiques qu'il convient de souligner:

- Il s'agissait de travaux empiriques fondés sur de solides enquêtes de terrain.
- Près des 2/3 des communications étaient l'œuvre de jeunes chercheurs présentant des résultats issus de thèses en voie d'achèvement ou tout juste terminées
- Certaines des contributions émanaient de chercheurs ayant accepté de réinterroger leurs objets (partis politiques, mouvements sociaux) à la lumière du questionnement de la Table Ronde. La position, moins confortable, qui était la leur fut aussi la source de discussions plus fructueuses que celles auquel aurait donné lieu un entre-soi des spécialistes du journalisme.

Ces traits saillants sont révélateurs, à la fois, de l'état actuel de la recherche sur journalisme en science politique et de l'invite (qui était au cœur de l'appel à communications) à élargir le cercle de ceux que ces questionnements mobilisent.

Le choix de limiter le nombre de contributions a permis de libérer du temps pour les échanges avec la salle et une grande qualité des discussions thématiques autour des synthèses et perspectives des discutants : Patrick Champagne, Frédérique Matonti et Brigitte Le Grignou.

Au total, il ressort de ces trois demi-journées un certain renouvellement des études portant sur le journalisme et la communication politiques :

- Sur la question des effets de la médiatisation : de dépolitisation ou, au contraire, de politisation (cas des artistes hollywoodiens) mais aussi effets sur l'action publique.
- Sur la question des usages des médias par les agents sociaux
- Sur le caractère instable et parfois ambivalent de ces effets que la finesse empirique des travaux présentés permettait de mettre en évidence

Les organisateurs ne peuvent qu'exprimer trois regrets ou, plutôt, inviter à de nouveaux chantiers scientifiques : d'abord, il conviendrait de réévaluer l'importance de certains facteurs (rôle croissant des IEP et des écoles de journalisme dans la formation, féminisation de la profession, inégalités croissantes de statuts et de revenus parmi les titulaires de la carte...) pour rendre compte des transformations les plus récentes ; ensuite, on gagnerait à s'ouvrir moins timidement à certaines problématiques parfois déjà classiques sur les campus anglo-américains (public journalism, audience studies, technological skills, queer and gender studies...) mais aussi enfin à des objets sans doute plus « modestes » mais peut être plus influents que la seule presse quotidienne nationale (dont la presse gratuite, la talk-radio ou les talk-shows) Au sortir de ces trois sessions productives, la publication des actes est d'ores et déjà amorcée.

Bilan de la table ronde 5 *Les résistances à l'intégration européenne*

Session 1 - L'intégration européenne et la question de la légitimité politique

L'objectif de la session était d'analyser comment les conceptions de la légitimité ont été, dès le début du processus d'intégration européenne, bousculées par une 'méthode communautaire' qui devait peu aux doctrines classiques de gouvernement. Les contributions – basées sur des méthodologies et des approches très diverses – ont montré qu'il était crucial de s'intéresser à l'échange permanent entre discours intellectuel et mobilisation politique, dans la mesure où les réactions suscitées par le procès de changement social interagissent avec l'analyse politique.

Justine Lacroix s'est intéressée tout particulièrement à la question du lieu dans la pensée politique française, comme élément de contestation du processus d'intégration européenne. Elle montre que l'on peut discerner deux courants intellectuels distincts dont les critiques se révèlent diamétralement opposées : selon une première perspective, le « problème européen » serait d'abord celui de son absence d'incarnation, qui se traduit aussi par son absence de frontières ; une seconde perspective, développée notamment au sein de la gauche radicale, envisage l'Europe comme un espace où aurait pu s'opérer une démocratisation et une relativisation des frontières, et déplore qu'elle ne le soit pas. De ce point de vue, l'Europe souffre non pas d'une absence de frontières mais d'un excès.

Dans une approche épistémologique proche, Florence Delmotte s'intéresse elle aussi à l'apparition, à côté de l'opposition « souverainiste » à l'intégration européenne, d'une critique « de gauche » qui entend dénoncer le caractère par trop libéral de l'approfondissement de l'union politique sans en récuser le principe. Selon elle, cette distinction n'épuise cependant pas le problème des résistances à l'Europe, puisqu'elle ignore un phénomène plus diffus : la faiblesse du sentiment d'identification ou de la conscience d'appartenance à l'Union dans le chef d'une partie des citoyens cohabitant à l'intérieur de ses frontières. Pour appréhender ce phénomène, Florence Delmotte fait appel à la sociologie historique des classiques – Marx, Durkheim, Weber, Simmel – et invoque tout particulièrement les travaux de Norbert Elias.

Vivien Schmidt propose une approche quelque peu différente du problème des résistances à l'Europe. En se basant sur une lecture « néo-institutionnaliste discursive », elle analyse les contrastes qui existent dans les réponses apportées par les responsables politiques britanniques et français à l'eupéanisation de leurs systèmes politiques respectifs. Elle souligne les convergences et divergences, et montre que l'Union européenne, régime politique 'très composé' dans lequel le pouvoir est dispersé entre de multiples autorités, a des effets beaucoup plus perturbateurs dans des régimes politiques 'simples' tels que le Royaume-Uni et la France, que dans des régimes eux aussi 'composés' tels que l'Allemagne et l'Italie. Le mode de gouvernement de l'Union contraste aussi fortement avec la conception de la démocratie qui a cours au Royaume-Uni et en France. Enfin, Vivien Schmidt souligne l'incapacité (ou le refus) des leaders politiques britanniques et français d'élaborer un discours de communication sur l'Union à destination du grand public, notamment par la crainte de contribuer ainsi à la légitimer.

Bruno Cautrès et Nicolas Monceau envisagent la question de l'identité européenne et du sentiment d'appartenance sous un angle tout autre, mais avec des conclusions complémentaires. Ils utilisent les perceptions par les citoyens européens de la candidature turque à l'entrée dans l'Union européenne – particulièrement bien documentée par les études d'opinion – comme révélateur des décalages existant entre les décisions des élites politiques et les aspirations des citoyens. Dans leur contribution, ils mettent en évidence les éléments explicatifs de l'hostilité des citoyens européens face à la candidature turque, et montrent que l'euroscepticisme croît également en Turquie. Ils insistent notamment – comme le fait Vivien Schmidt – sur le poids des contextes nationaux dans la formation des opinions sur ce dossier et analysent les convergences et divergences européennes en la matière.

Coordinateurs : MAGNETTE Paul, Université Libre de Bruxelles & COSTA Olivier, SPIRIT - IEP de Bordeaux

Discutant : DELOYE Yves, Université Paris I

LACROIX Justine, Université Libre de Bruxelles
L'Europe borderline. Frontières et territoire dans les oppositions intellectuelles françaises au procès d'intégration européenne

DELMOTTE Florence, Université Libre de Bruxelles

La légitimité de l'Union européenne, une affaire de « bons sentiments » ? Réflexions sur la question de l'appartenance politique

SCHMIDT Vivien, Boston University
Délibération publique et discours de légitimation dans l'UE

CAUTRES Bruno, CEVIPOF - IEP de Paris & MONCEAU Nicolas, IEP de Grenoble,
L'eurospecticisme face à l'adhésion de la Turquie à l'UE. Les opinions publiques européennes et turque

Session n° 2 - Partis et mobilisations politiques

Pour étudier les modalités selon lesquelles les partis et les mobilisations politiques « résistent » à l'intégration européenne, il nous a fallu contourner deux écueils. Nous avons tout d'abord évité de verser dans des considérations normatives : nous nous sommes gardés d'adopter un raisonnement fonctionnaliste poussif et de caractériser un engrenage européen inexorable dont la progression serait freinée par des formes d'organisation politique héritées du passé – simples scories appelées à disparaître par érosion. Nous avons mesuré ensuite le caractère performatif du lexique employé : le terme « résistance » fonctionne comme un opérateur d'amalgame et amène à envisager sur un même plan des discours et des pratiques très hétérogènes. Nous avons pu lever les deux difficultés en appréhendant des processus de « mise en résistance » : nous n'avons pas cherché à définir une nouvelle notion ni à découper une étiquette qui désignerait un contenu substantiel ; nous avons bien plutôt tenté de restituer trajectoires et des processus de qualification : nous nous sommes attachés à caractériser *ce qui est construit comme résistance* et à déterminer comment les *perceptions de la résistance* sont socialement forgées : d'aucuns peuvent se poser en « résistants » et chercher à obtenir que tous les commentaires livrés sur leurs agissements reprennent cette désignation ; un procédé symétrique consiste à stigmatiser des adversaires en les présentant leur « résistance » comme une marque d'archaïsme et en expliquant qu'elle est condamnée par l'histoire.

La perspective ainsi ouverte impose de prêter attention aux réseaux de production, de diffusion et de circulation des idées ; elle conduit à étudier des lieux de socialisation, des espaces d'échange et des zones de transit intellectuel dans lesquels se construisent les catégories de vision et de division de l'intégration européenne. Les contributions ont fourni des éléments qui permettent d'avancer en ce sens – de façon d'autant plus intéressante et stimulante que des outils théoriques très diversifiés ont été mobilisés.

Pour comparer les mouvements Attac France et Attac Allemagne, Sophie Heine a proposé d'actualiser les thèses d'Antonio Gramsci et d'employer notamment le concept d'hégémonie. Elle a ainsi appréhendé de façon fine et nuancée oppositions au « néo-libéralisme » véhiculé par l'Union européenne. Plus largement, elle a défriché des pistes pour une histoire sociale des idées politiques et pour une sociologie de la circulation internationale des idées. En se livrant également à une comparaison entre France et Allemagne, et en se concentrant sur les cas du PS et du SPD, Philippe Juhem, Grégory Hû, Karim Fertikh ont jeté l'éclairage de la sociologie critique sur des thèses précédemment énoncées de façon inductive (cf. les travaux de Nick Sitter). Selon leurs analyses, les critiques adressées aux modalités de l'intégration européenne sont d'autant plus vives que la « distance aux institutions » est marquée ; moins un courant politique est institutionnalisé, plus ses dirigeants peuvent s'autoriser un discours hostile aux orientations fixées par Bruxelles. Une logique de démarquage peut par ailleurs être caractérisée dans le champ politique : les références à l'intégration européenne servent à distinguer une marque partisane ; il est possible d'analyser sur ce mode le « travail symbolique d'appropriation de l'Europe ou de dénonciation de la mauvaise européanité des adversaires ». En étudiant les dynamiques de mobilisation dans la campagne référendaire française de 2005, et en se concentrant sur l'exemple du PS, Amandine Crespy a ensuite opéré une combinaison originale et stimulante entre la notion de structure des opportunités politiques et le modèle au moyen duquel Angelo Panebianco appréhende l'évolution des organisations partisans : elle a ainsi mis l'accent sur le poids des transactions opérées aux marges de la formation étudiée, l'aile gauche entretenant des relations étroites avec des alliés extérieurs. Christophe Bouillaud a enfin livré une étude fouillée sur la structuration (ou la non-structuration) des enjeux européens dans la vie politique italienne ; en articulant les temporalités de la sociologie historique de la sociologie de l'action publique et de la sociologie électorale, il a pu dégager trois facteurs principaux : la quête perpétuelle d'une norme extérieure sur laquelle s'aligner (la représentation de la « normalité » étant socialement et historiquement construite) ; l'absence de référence historique valorisable et opposable à l'Union européenne (la lecture négative du passé national étant encore une fois le produit de rapports sociaux particuliers) ; l'intégration de toutes les formations politiques à des coalitions chargées de gérer les dossiers européens à l'échelle nationale

ou locale (l'opposition à l'intégration européenne étant dès lors contenue par la nécessité d'afficher une image d'efficacité gestionnaire).

Les contributions proposées se sont en somme révélées complémentaires et ont permis de percevoir l'utilité de recherches comparatives sur processus de qualification et de disqualification alimentés par l'intégration européenne.

Coordinateurs : COSTA Olivier (SPIRIT, IEP de Bordeaux) & ROGER Antoine (IEP de Toulouse)
Discutant : HARMSSEN Robert (Queen's University, Belfast)

HEINE Sophie (Université Libre de Bruxelles)
Les résistances altermondialistes à l'Union Européenne: approche comparative des idéologies des intellectuels des mouvements Attac-France et Attac-Allemagne

JUHEM Philippe (Université Robert Schuman, Strasbourg), FERTIKH Kari (Université Paris I) & HÛ Grégory (IEP de Strasbourg)
L'expression des "résistances à l'Europe" dans les partis socialiste et sociaux démocrates en France et en Allemagne

CRESPY Amandine (Université Libre de Bruxelles)
La cristallisation des résistances de gauche à l'intégration européenne : les logiques de mobilisation dans la campagne référendaire française de 2005

BOUILLAUD Christophe (IEP de Grenoble)
L'Italie des années 2000 toujours et encore europhile, ou comment "aimer bien celui qui vous châtie bien"

Session 3 - Action publique

Les interventions de la troisième et dernière session de la Table ronde n°5 partaient d'un constat simple : Si depuis quelques années l'analyse de l'influence de l'intégration européenne sur l'action et les politiques publiques nationales prenait une place de plus en plus importante dans l'étude du processus d'intégration, sous formes d'analyses d'europanisation, les résistances ou le rejet de cette intégration étaient plus rarement étudiés. L'objectif de cette session était donc de comprendre les mécanismes et les logiques du rejet de l'action publique et des politiques publiques aussi bien au niveau national, régional et local qu'au niveau communautaire, à travers des études comparatives de réformes, des régulations privées et publiques ou encore du fonctionnement des agendas publics. A travers de cinq interventions, les participants à cette session ont traité des questions liées à l'analyse de l'Etat, à savoir l'autorité, la capacité d'arbitrage, mais aussi l'efficacité. Nous avons vu que les arènes de l'action publique et des politiques publiques se sont transformés: dans un système davantage multi-niveau, les *veto points* et *veto players* se multiplient. Les acteurs au niveau national rejettent et contournent les normes juridiques et cognitives communautaires. Les papiers présentés peuvent être regroupés selon trois logiques : les travaux s'appuyant sur les politiques publiques proprement dit, d'une part, les travaux utilisant – en accord avec le souhait de Patrick Le Galès exprimé lors de son allocution de lauréat du prix Mattei Dogan – la sociologie et la sociologie politique, d'autre part, et enfin, les approches liant les outils des politiques publiques nationales et internationales.

Les travaux de Pierre Muller et Pauline Ravinet ainsi que ceux de Romain Pasquier ont mis en avant les stratégies des acteurs, publics et privés afin de contourner – au niveau communautaire même - les cadres idéels. En distinguant résistance à l'UE et résistance à l'europanisation Muller et Ravinet partent, dans leur étude du processus de Bologne, de l'hypothèse que la résistance à l'UE n'est pas seulement être considérée comme un frein à l'europanisation, mais qu'elle peut paradoxalement apparaître comme un mécanisme participant de la dynamique de construction d'un espace d'action publique européen. Dans son papier, *Les régions contre l'Europe*, Pasquier conçoit les régions comme des groupes d'intérêt. Il souligne qu'il convient de considérer l'Europe des régions comme une catégorie politique comme une autre, autour de laquelle une variété d'acteurs et de groupes luttent pour imposer leur définition légitime.

Les interventions d'Emiliano Grossman et de Geneviève Genicot utilisent des approches sociologiques, et plus particulièrement de la sociologie politique pour Emiliano Grossman pour analyser les résistances à l'intégration européenne. Geneviève Genicot montre ainsi dans une étude microsociologique comment les étudiants résistent au processus de Bologne en s'intéressant peu ou pas du tout aux implications qui vont au-delà de leur vie personnelle. Emiliano Grossman montre, lui, comment l'exécutif français a malgré l'augmentation de jure des pouvoirs de l'Assemblée nationale pu imposer sa prédominance sur les affaires européennes dans l'élaboration des politiques publiques.

Enfin, Jeanne Hersant a abordé dans son intervention la question du comment combiner les approches de politique publique nationale et internationale en s'appuyant sur une analyse des instruments de politiques publiques communautaires et celles développées par les organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe et l'OSCE dans les résistances grecques concernant les droits des minorités turcs en Thrace occidentale.

La session a ainsi illustré la multitude des mécanismes du transfert et du rejet – les instruments aussi bien coercitifs que volontaires, tels que les normes juridiques et idéelles, les discours, les idées, les que les auteurs mobilisent afin d'éviter la 'greffe' communautaire.

Coordinatrice : Sabine SAURUGGER (IEP de Grenoble)

Discutante : Yves SUREL (IEP Grenoble/CEVIPOF)

Emiliano GROSSMAN (CEVIPOF) La résistance comme opportunité : stratégies de l'exécutif français face à l'Europe

Pierre MULLER (CEVIPOF) & Pauline RAVINET (CEVIPOF), Une action publique européenne « résistante à l'UE » est-elle possible ? Réflexions à partir du processus de Bologne

Geneviève GENICOT (IEP de Grenoble), Mécontentement partagé mais résistance peu structurée Conditions de possibilité quotidiennes d'un mouvement étudiant européen face au Processus de Bologne

Romain PASQUIER (CRAPE, Rennes), Les régions contre l'Europe ? La gouvernance multi-niveau en question

Jeanne HERSANT (EHESS / IEP de Bordeaux), Contourner les normes européennes grâce... aux instruments européens. L'impératif de sécurité nationale ou les résistances à l'intégration européenne de la Grèce

Bilan du module spécial du Groupe d'Études Electorales (GAEL)

La séquence électorale de 2007 a suscité une production sans précédent de données. De grands programmes d'enquêtes scientifiques, très variés dans leurs dispositifs et leurs objectifs, ont été mis sur pied : près d'une dizaine d'enquêtes ont été réalisées pendant la campagne ou dans la foulée des élections. La multiplication de ces programmes de recherche a conduit le GAEL à dresser un premier bilan lors du congrès de Toulouse.

Jean-Yves Dormagen (Université de Montpellier - CEPEL) a présenté le programme de recherche PAECE" consacré aux comportements électoraux (inscription, participation, décision électorale). Appelant au renouveau de l'analyse écologique des comportements électoraux, ce programme de recherche localisé sur dix bureaux de vote s'inscrit dans la durée. Son objectif est explicitement l'étude des déterminants sociaux sur la production du vote. A cet effet, ce programme de recherche a constitué un impressionnant corpus de données à partir d'enquêtes de type ethnographique, alliant entretiens, questionnaires auprès de milliers de personnes et dépouillement des listes électorales.

Christelle Marchand a exposé un programme développé au CURAPP, sous la direction de Patrick Lehingue visant une analyse qualitative des comportements électoraux. Dans un contexte marqué par une apparente déstructuration des comportements politiques, contre une analyse trop souvent « désociologisée », ce programme vise à « ré-encadrer » les préférences électorales dans leur contexte. Ce programme est construit à partir de données d'archives (données électorales fines,...) et d'entretiens panélisés, les personnes pouvant être interrogées lors de six passages différents.

Bernard Denni (IEP de Grenoble – PACTE) a pu faire partager les premiers résultats d'une enquête électorale localisée dans l'agglomération grenobloise. Dans l'objectif encore une fois de contextualiser la décision de vote, ce programme est bâti notamment à partir de données d'enquête par sondage dans trois cantons différenciés sociologiquement et politiquement. Il vise à concilier approche de l'offre politique et de la demande, en établissant notamment les « cartes conceptuelles » émises par les candidats et celles propres aux électeurs.

Anne Jadot (Université de Nancy – CEPEL) a ensuite dressé le portrait du Panel Electoral Français réalisé par le CEVIPOF en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur. Le dispositif du PEF 2007 comprend pas moins de cinq enquêtes par sondages au niveau national, avec un panel (4 vagues, dont la première réalisée en face à face, avec près de 2000 personnes réinterrogées) et une enquête post-électorale plus classique. L'un des grands objectifs de ce dispositif complexe est ainsi de pouvoir mieux saisir les temporalités du vote, à un niveau individuel.

Annie Laurent (Université de Lille 2 – CERAPS) a fait partager un programme de recherche ANR plus large, consacré à la question du mode de scrutin à deux tours. Alliant enquête par sondage CAWI pour les élections législatives (près de 6000 personnes interrogées dont 3500 réinterrogées) à une base de données électorales agrégées (comprenant l'ensemble des candidatures aux élections législatives depuis 1988) et des dispositifs d'expérimentation en laboratoire, ce programme entend comprendre comment se réalise la coordination des partis et celle des électeurs dans un contexte institutionnel encore peu exploré.

Nicolas Sauger (Sciences Po – CEVIPOF) a présenté le programme CSES-France, dont l'objectif principal est de réaliser en France une enquête par sondage explicitement comparative. Conduit à l'occasion des élections législatives, ce sondage a ainsi repris un ensemble de questions partagées par plus d'une cinquantaine de pays au travers le monde. Il va alimenter une banque de données directement accessible (<http://www.cses.org>) utilisée régulièrement par plusieurs dizaines de spécialistes d'études électorales.

L'ensemble de ces programmes de recherche présente bien évidemment une forte hétérogénéité tant au niveau des méthodes (les études d'orientation qualitative et d'orientation quantitative étant finalement représentées de manière relativement équilibrée) que des problématiques de recherche (insistant notamment soit plus sur le côté sociologique soit plus sur le côté institutionnel). On perçoit néanmoins plusieurs préoccupations communes à l'ensemble de ces programmes dont notamment le souci de prendre en compte la complexité de la décision électorale et l'importance accordée au contexte (spatial ou temporel) pour les comportements électoraux. Avec des débats riches et animés et malgré un temps trop court, ce module a permis ainsi d'offrir un panorama étendu de l'état des programmes de recherche sur les comportements électoraux. Gageons que ce partage d'informations précieux sera le signe de synergies encore plus grandes entre recherches sur les élections pour les échéances électorales futures. C'est dans cet objectif en tout cas qu'entend continuer le GAEL.

Bilan du module spécial du Groupe Genre et politique

Bilan scientifique : « nous sommes les filles de Maurice Duverger »

* **Le groupe de travail « genre et politique »** a été créé au sein de l'AFSP en 2004. Il a animé un séminaire de recherche annuel et contribué à l'organisation de journées d'études, par exemple au sein du congrès des pays francophones de science politique à Lausanne en 2005 ou encore à Prague autour du thème du genre dans l'Europe élargie en 2006. Le séminaire a permis de constituer une communauté de politistes mobilisé(e)s par des problématiques de genre, de diffuser et de confronter des recherches récentes, qu'elles soient menées par des doctorant(e)s, des jeunes chercheur(e)s ou des chercheur(e)s confirmé(e)s. La spécificité théorique de l'approche privilégiée par le groupe a été de tenter d'apporter un éclairage sur le genre en politique en intégrant une dimension trop souvent négligée dans l'analyse : le caractère relativement autonome de l'espace des activités politiques ; c'est-à-dire interroger les usages des identités sexuelles en politique tout comme les conditions du changement politique, en un mot proposer, à partir du genre, un nouvel éclairage de l'économie du champ politique, notamment dans ses rapports avec l'ordre social. Il faut souligner que le groupe s'est constitué à l'AFSP dans le contexte d'un profond renouvellement des questionnements traditionnels sur les "femmes et la politique", renouvellement visible tant à l'échelon national qu'international, et qui interroge l'ensemble de la discipline.

Il est intéressant de constater que tout se passe comme si, en raison de leur longue et relative marginalité, les études sur le genre se caractérisaient d'abord par une attention constante portée aux conditions d'imposition du concept au sein d'un domaine de recherche, par une réflexivité et une vigilance épistémologique assez spécifiques aux études sur les minorités, et ensuite par une volonté d'ouverture pluridisciplinaire. L'histoire de « l'acclimatation » du genre dans le champ scientifique français n'est pas linéaire ou uniforme (cf. *Quand les femmes s'en mêlent, Genre et pouvoir*, Paris, La Martinière, 2004). Certaines disciplines, comme la sociologie ou l'histoire, se sont appropriées plus rapidement le concept que d'autres. La science politique française, mis à part quelques exceptions, a en revanche particulièrement bien « résisté » au genre. Si certaines spécialités de la discipline se sont ouvertes à ces questions (que l'on pense à l'analyse des comportements électoraux ou des politiques publiques), d'autres restent, encore aujourd'hui, largement imperméables à ce type de questionnements. Evelyne Pisier et Eleni Varikas ont parlé par exemple de « l'invisibilité du genre dans la théorie politique », qu'elles attribuent à la marginalisation de la recherche féministe et à la difficulté d'investir le « politique » du point de vue du genre, puisque : « Longtemps expulsées du champ politique, les hiérarchies de sexe relèvent le plus souvent, et aujourd'hui encore, du domaine privé, personnel, affectif ou, tout au plus, de celui des déterminismes socio-économiques et de la reproduction sociale ». Pourtant, Jacques Commaille a montré que la mise en relation de la question du genre avec celle de politique constitue une subversion positive pour la connaissance en sciences sociales, et peut-être tout particulièrement en science politique, enjoignant alors à élargir ses champs d'analyse et à ne plus s'en tenir aux formes organisées et institutionnalisées du pouvoir ou encore aux relations entre ce dernier et les citoyens. « Il lui revient de regarder ce qui se passe dans la société même, de telle sorte qu'il puisse être justement question d'une sociologisation de la science politique ». Après la première phase de critique des approches traditionnelles occultant les femmes et de dénonciation du « biais masculin » des analyses antérieures, la perspective de genre a donc rendu possible une nouvelle conceptualisation et théorisation de thèmes centraux comme la question de la définition politique des frontières entre sphère publique et sphère privée, et celle des relations entre ordre politique et ordre social. Ces recherches concernant le genre en politique se sont bien évidemment multipliées dans le « contexte paritaire ». La publicisation des questions sexuées et sexuelles a été concomitante d'un développement inédit des travaux.

Puisqu'il s'agit ici de rester dans les limites « institutionnelles » de notre discipline et de jouer de manière quasi caricaturale la carte disciplinaire voire corporatiste, il importe de revenir rapidement sur ce que la science politique produit aujourd'hui sur le genre. La création du groupe Genre et politique a été en effet accompagnée d'un développement important du thème en science politique. Si l'on regarde par exemple les archives de l'AFSP, le premier grand colloque organisé en 2002 sur le thème « Genre et politique » accueille encore beaucoup plus d'historien-ne-s, de philosophes et de sociologues que de politistes ou politologues. Si l'on remonte un peu plus en arrière dans l'histoire de notre discipline on constate que depuis les études de M. Duverger, et de M. Dogan et J. Narbonne sur les femmes en politique (principalement consacrée au vote des femmes), deux pionnières – Mariette Sineau et Janine

Mossuz Lavau - ont dominé la recherche en science politique sur le sujet. Qu'il s'agisse d'aborder la question du côté des profanes (avec les études des comportements électoraux) ou qu'il s'agisse d'analyser la question du côté des professionnelles (avec l'étude des élues et des candidates), ce sont ces deux auteures qui ont longtemps animé le marché scientifique sur ce thème. Les travaux de science politique – et nous y reviendrons – restent dans la majeure partie des cas gender blind et n'intègrent aucune dimension genrée.

Aujourd'hui les travaux sur le genre en politique se situent dans la continuité de ces premières recherches et connaissent une croissance importante due sans aucun doute au contexte paritaire, à l'institutionnalisation des études sur le genre dans toutes les disciplines et à l'université, à la féminisation de notre discipline.

Plusieurs indicateurs de cet intérêt croissant pour le genre en politique peuvent être repérés notamment lorsqu'on apprécie ces recherches du point de vue des productions les plus jeunes que sont celles des docteurs et des doctorants. Que dire sur ces thèses soutenues ou à soutenir : globalement elles renvoient aux tendances générales constatées sur l'ensemble des thèses de science politique même si ces tendances sont peut-être moins marquées. Nonna Mayer soulignait ainsi lors du dernier salon des thèses en février 2007 qu'on assistait à un fléchissement du nombre de thèses de théorie politique ou de pensée politique au profit des thèses de politiques publiques, de la sociohistoire et des aires culturelles. A partir des 38 thèses présentées au salon, elle déplore aussi malgré la féminisation remarquable de la discipline (22 thèses présentées au salon qui je vous le rappelle ne rassemble pas l'ensemble des thèses produites) la rareté des sujets sur le genre et la parité (deux thèses seulement). D'autres sujets sont aussi selon Nonna Mayer négligés, comme l'immigration, les médias ou la sociologie électorale.

Depuis quelques années dans le domaine genre et politique dominant ainsi des thèses sur les politiques publiques (souvent matinales de théorie politique) : on citera ainsi : les thèses de Réjane Sénac sur les représentations ou plus récentes d'Eléonore Lépinard sur la loi sur la parité ou de Bruno Perreau sur l'action publique d'adoption et d'Isabelle Giraud sur une comparaison France/ Canada).

D'autres s'inscrivent dans des problématiques plus classiques des politiques publiques comme celle de Sandrine Dauphin sur le féminisme d'Etat ou celle plus récemment soutenue de Sophie Jacquot sur le gender mainstreaming au sein de l'UE. Il faut souligner ici l'importance et le « dynamisme » des politiques publiques sur la question du genre (due certainement en partie aux financements européens) : un groupe d'études de l'école doctorale de science po est consacré à ce thème et a animé au dernier congrès un atelier consacré à ce thème. Un gros colloque a aussi été organisé et les rencontres de Prague de 2006 auxquelles le groupe « genre et politique » était associé a permis de nombreuses interventions sur ce thème. Les politiques publiques sont aussi le lieu où la frontière entre politistes et sociologues a tendance à se brouiller : on rappellera ici les travaux pionniers du Printemps et de Jacqueline Heinen mais aussi pour les travaux plus récents, ceux qui se développent au sein de l'ENS Cachan notamment autour d'Anne Révillard.

Le second axe très dynamique des études sur le genre en science politique est constitué par les travaux relevant, parfois non explicitement, de la sociohistoire : plusieurs thèses, qui d'ailleurs ont fait l'objet d'une présentation dans le cadre de notre groupe ont été soutenues : dans l'ordre on citera celle de Sandra Fayolle sur l'UFF, de Christel Sniter sur la statuaire féminine ou la thèse récemment publiée de Juliette Rennes sur les controverses suscitées par l'entrée des femmes dans des professions masculines prestigieuses.

Troisième axe que l'on peut dégager, les thèses de sociologie politique sur le métier politique lui même : la thèse pionnière dans ce domaine reste celle de Sylvie Pionchon sur les femmes politiques françaises à tous les échelons puis celle de Catherine Achin sur les femmes députées en France et en Allemagne. On notera aussi des thèses qui portent sur des terrains plus localisés mais ayant vocation à la généralisation : la thèse de Sandra Frey sur l'engagement politique local ou celle d'Aurélia Troupel qui allie bilan sur la parité et études de cas. D'autres thèses en cours s'inscrivent plus ou moins directement dans ces problématiques : celle de Laure Bereni sur les mobilisations du mouvement paritaire et celle de Clémence Labrousse sur les conseils régionaux.

On peut néanmoins déplorer que les travaux sur les objets « canoniques » de la science politique peinent encore à intégrer ou même à penser la variable genre : l'on travaille aujourd'hui encore sur les partis politiques, ou sur les campagnes électorales - pour reprendre le thème qui nous intéresse ici - sans penser une seule seconde à la dimension genrée. Les thèses en cours – et à soutenir- vont certainement – venir me contredire puisque la dimension du genre est appréciée au regard d'autres facteurs : c'est notamment le cas des thèses de nos deux intervenantes : Lucie Bargel sur la question des jeunes militants et celle de Stéphanie Guyon sur le processus de politisation en Guyane.

Actualité du genre en campagne

Il faut d'abord souligner que les élections de 2007 constituent un moment clé pour les études sur genre et politique en France. En effet, 7 ans après le vote de la loi dite de la parité, l'élection présidentielle et les législatives ont accueilli un nombre record de candidates ont constitué l'occasion d'un usage inédit des identités sexuelles en politique. Les travaux sur les premières mises en œuvre de la loi sur la parité depuis 2001 aux divers échelons concernés permis d'établir plusieurs enseignements.

Bilan parité acte I (2001-2006) : La parité a conduit à une indéniable féminisation des assemblées où la loi s'applique, (conseils municipaux et régionaux, délégation française au Parlement européen) qui sont désormais paritaires, mais les femmes ne sont toujours qu'une minorité des élus des conseils généraux et de l'Assemblée nationale, et sont largement absentes des exécutifs à tous les échelons. La loi sur la parité a donc accentué le clivage entre des institutions dominées, plus récentes ou peu valorisées qui se sont féminisées, et des institutions dominantes, traditionnellement recherchées et valorisées, et qui sont restées masculines. Lorsque les femmes ont eu accès à de nouvelles responsabilités, elles sont restées pour la plupart cantonnées à des domaines dits féminins (social, culture, environnement, enfance...), spécialités qui les empêchent d'acquérir les savoir-faire et la « compétence » requises pour occuper d'autres positions de pouvoir. C'est un effet pervers de la parenthèse enchantée de 2001 : appelées en politique au nom de leur « différence » et de capitaux politiques spécifiques, historiquement associées à leur sexe (appartenance à la société civile, militantisme associatif, etc.), les femmes ont été pénalisées dans la conquête des réelles positions de pouvoir qui reste attachée à la possession de ressources plus classiques, comme les capitaux partisans ou l'expérience politique. Au total, dans l'ouvrage collectif *Sexes genre et politique*, nous avons conclu que les effets attendus de la réforme paritaire dans le champ politique ont été largement neutralisés, tant par les pratiques des femmes (conformation aux règles du jeu, absence de valeurs féministes) que des hommes (maintien dans les positions de pouvoir, usages stratégiques de la parité...). Cette réforme pouvait alors en partie s'analyser comme une révolution conservatrice par le rappel à l'ordre genré auquel son application a donné lieu.

Acte II : 2007, quels changements ?

- Contexte international de récente « visibilité » des femmes politiques au sommet de différents Etats. Cette arrivée au pouvoir des femmes, certes relative, est néanmoins remarquable. Se trouve posée la question du potentiel renouvellement de l'*ethos* des « hommes politiques » par cette nouvelle génération de femmes publiques, modifiant par leur nombre mais aussi par leur trajectoire et leur diversité, l'image laissée par les pionnières.

- Contexte paritaire français et plus généralement politisation des identités sexuelles,

- Ségolène Royal « présidentielle »

3 facteurs viennent donc bouleverser le jeu politique coïncident pour faire du rapport de genre une arme omniprésente de la campagne présidentielle. La victoire de N. Sarkozy conduit enfin la nomination du gouvernement le plus féminisé de la Vème République, avec des femmes sur des postes clés. A quelles conditions le genre a-t-il constitué encore ou pas une ressource dans les élections législatives qui ont suivi ? la parité change-t-elle le genre, et les usages du genre changent-ils la politique ?

I/ La mise en scène " genrée " des candidat-e-s en campagne

Virginie Julliard a ainsi travaillé sur les usages de l'identité sexuée lors de la campagne de la présidentielle en comparant ce qui se construit dans les médias (presse nationale) et sur le site des candidates elles-mêmes (sur leur site). A travers leur comparaison, elle s'intéresse à la plasticité des identités sexuées selon les supports et les contextes. **Frédérique Matonti** a, quant à elle, centré son analyse sur la campagne de Ségolène Royal, notamment sur le cadrage médiatique dont elle a été l'objet. Quelle mise en scène genrée de la candidate ? Lors des élections précédentes, certaines conjonctures — réenchâtement nécessaire du politique — et certains rôles — au plus près des électeurs — facilitaient des stratégies de mises en scène des qualités supposées « féminines ». Qu'en est-il lors de l'élection la plus concurrentielle, qui désigne l' élu le plus « prestigieux », suppose une accumulation de capitaux politiques, qualités de « gladiateur », toutes propriétés qui défavorisent les femmes ? **Marion Paoletti** a comparé systématiquement les professions de foi des candidats et candidates aux élections législatives en Gironde aux 1^{er} et 2^{ème} tours. Son objectif était également de mesurer les éventuels déplacements des usages du genre entre 2002 et 2007. Tester : mise en avant ou non de l'identité sexuée est-elle liée au sexe des candidates ou à la nature de leurs autres ressources politiques en fonction de leur trajectoire ? Est-ce que la marginalité des usages du genre dans les professions de foi aux législatives de 2002 était due au contexte (fermeture de la parenthèse enchantée de la parité) ou bien cette marginalisation est-elle liée au niveau de l'élection (la représentation nationale) et au support particulier que constituent les professions de foi ? Enfin, **Christiane Restier**, a analysé l'utilisation du terme

parité dans la presse quotidienne durant la dernière année. Son objectif était de mesurer ce que les journalistes ont fait de la parité, cet outil pragmatique, et de ce que cela révèle à la fois de l'orientation politique (des idéologies) des journaux et de l'évolution des rapports de genre au sein de la société française.

II/ Les effets de la parité sur la politique et le genre

Lucie Bargel et Stéphanie Guyon ont mené une enquête passionnante en Nouvelle Calédonie et en Polynésie française sur l'application de la parité. Le champ politique y est encore peu professionnalisé et surtout faiblement différencié/ La comparaison de ces deux terrains privilégiés (entre eux et avec la métropole), leur permet de comprendre les modalités locales d'application de la loi, et d'approcher les effets importants de la loi sur le champ politique. Justement, l'intervention **d'Aurélia Troupel** est consacrée à la seconde application de la loi de parité pour les élections législatives. En comparant l'assemblée nationale et le nouveau gouvernement du point de vue de la présence des femmes, elle s'interroge sur l'hétéronomie du champ politique français et notamment sur la capacité de résistance au changement (force d'inertie) de l'Assemblée nationale. **Sandra Frey** s'est ensuite intéressée aux effets éventuels de la parité sur les discours politiques produits par les candidat-e-s à l'occasion de la campagne présidentielle de 2007, en travaillant sur la visibilité des femmes dans les représentations sociales des candidat-e-s en situation. L'analyse d'un vaste corpus (67 discours de candidat-e-s et les professions de foi), lui permet de mettre au jour 5 univers de représentation discursive du genre, allant de la mise à l'écart de toute référence (sexisme) à « l'intégration paritaire ». **Yannick Le Quentrec et Annie Rieu** proposent ensuite un déplacement du regard vers les effets de la parité sur l'ordre social et le genre : en s'intéressant aux conditions concrètes de l'exercice politique, elle sont amenées à mettre en évidence ce qu'elles appellent « la double besogne des femmes ». Elles confirment que l'on ne peut comprendre la division sexuelle du travail politique qu'en l'articulant à la division sexuelle du travail domestique... Enfin **Eric Fassin** analyse les imaginaires politiques de la masculinité et de la féminité au cours de la campagne présidentielle de 2007. Il montre que la parité ouvre un espace de possibilités : candidates et candidats disposent d'une marge de réinvention des imaginaires du genre. Ce sont de nouvelles figures de la masculinité et de la féminité en politique qui sont ébauchées. En ce sens, la campagne contribuerait non seulement à reproduire, mais aussi à produire un imaginaire politique du genre, et peut-être aussi, au-delà du monde politique, en recomposant les normes sexuées, à faire le genre.

Bilan du module spécial du **Groupe sur l'étude et l'organisation des partis politiques (GEOPP)**

Voici un premier bilan du module organisé par le GEOPP : « Partis politiques et argent », qui a eu lieu au congrès de l'AFSP à Toulouse le vendredi 7 septembre, de 10 heures à 13 heures.

- Tout d'abord, force est de reconnaître qu'il a suscité de nombreuses candidatures de la part de chercheurs appartenant aussi bien à la science politique, à la sociologie qu'à la science économique. Au total, trente propositions de communications nous ont été adressées. Nous en avons retenu cinq au final, sachant que deux des interventions étaient assurées par deux chercheurs.
- Aussi, les communications retenues nous ont paru de très bonne qualité, couvrant des aires géographiques relativement variées (outre la France, nous avons eu des communications s'appuyant sur les cas italien et turc).
- Le module s'est tenu en présence d'un public d'une quarantaine de personnes. Cette affluence relative n'a pas décliné durant les trois heures prévues à cet effet.
- Le succès de ce module, nous semble-t-il, a tenu au fait qu'il portait sur un thème à la fois identifiable (comme thématique du GEOPP) et original (ce thème est en effet peu traité dans le champ de la science politique), ce qui a valu de nombreuses interventions de la part des intervenants comme des personnes présentes parmi le public.
- Autre attrait de ce module : le caractère fortement pluridisciplinaire du thème « Partis politiques et argent » ; il convoque en effet la sociologie, l'économie, la science politique et électorale ainsi que le droit. Son caractère polyvalent a aussi amené les intervenants à combiner sans cesse l'approche qualitative et l'approche quantitative.

- S'il n'est pas question ici de résumer l'ensemble des interventions, on peut cependant dire que le module a contribué à (ré)interroger les approches dites « matérialistes » de la science politique, d'en montrer la nécessité et la pertinence, sans tomber aucunement dans quelque conventionnalisme que ce soit. Aussi, ce qui a été montré en matière de financement des partis politiques a permis de souligner de façon dialectique le rôle central de la monétarisation des activités politiques d'une part, et les processus de socialisation partisane des ressources monétaires d'autre part. Ajoutons qu'à aucun moment le droit n'a été négligé, même si l'ensemble des auteurs ont eu la précaution de montrer à quel point le droit, en la matière, est objet de braconnage, de distorsion et d'appropriation spécifique par les organisations politiques.
- A propos des approches quantitatives présentées par certains des communicants, nous avons constaté de la part du public un vif intérêt, une véritable curiosité pour l'utilisation de méthodes statistiques telles que l'ACM ; le sujet du rapport entre partis politiques et argent apparaissant dès lors propice pour diffuser, voire généraliser des techniques quantitatives quelque peu délaissées dans la science politique française.
- Il a semblé que le traitement de ce thème lors du module avait eu pour conséquence le fait de rassembler les chercheurs décidés à continuer d'explorer, individuellement et collectivement, les questions financières dans l'analyse du jeu politique et partisan. D'une certaine manière, ce module a permis d'objectiver un sous-champ en construction dans notre discipline.
- Au regard de la qualité des interventions, il est fort probable que nous tenterons de donner une suite à ces travaux. Sous la forme d'une revue spéciale ou d'un ouvrage, il nous paraît en effet très stimulant d'approfondir les connaissances des règles de financement des partis politiques ainsi que de leurs conséquences sur la structuration de ces organisations.

<p>Bilan du module spécial du Groupe d'études et de recherches sur les mutations du militantisme (GERMM)</p>

Ce module du GERMM a montré la vitalité des recherches sur les mouvements sociaux en France, et leur résonance avec les courants actuels de la recherche internationale. L'accent a été mis d'une part sur l'importance des processus symboliques qui cadrent l'événement, des significations qui attachent les acteurs, des émotions qui les mobilisent (communications de Vanessa Codaccioni, Nathalie Ethuin et Christophe Traïni). D'autre part il a porté sur la sophistication croissante des techniques quantitatives d'approche des mobilisations avec la *Protest event analysis* (PEA), ou encore les sondages dans les manifestations (INSURA ; Individual surveys in rallies) des deux côtés de l'Atlantique avec les communications d'Olivier Fillieule et de Dana R. Fisher et l'usage des archives policières (Aysen Uysal). Axé autour des problèmes de méthodes dans ces deux approches, ce module a permis d'en dresser un bilan critique très complet. Les discutant (e)s, Nicolas Mariot et Isabelle Sommier, ont en particulier relevé les difficultés relatives à la définition et à l'observation in situ des émotions (qu'est ce qu'une émotion ? Comment en observer les manifestations ou les effets ?), et à l'articulation entre idéologie et émotions, raison et passions. Ils ont souligné aussi les incertitudes qui subsistent à propos de l'étude empirique des phénomènes manifestants, notamment à propos de l'usage aujourd'hui très répandu des enquêtes par questionnaires dans les manifestations).

Intervenants, discutant (e)s et organisateurs ont conclu sur la nécessité d'une vigilance épistémologique accrue dans un champ de recherche où la quête de la sophistication ou de l'innovation technique ne devrait pas conduire à un empirisme stérile.

<p>Bilan du module special du Groupe de recherche en sociologie comparée du politique (GRESROP)</p>
--

1- Rappel : problématique de travail du groupe

Au cours de la dernière décennie, interpellée notamment par le développement de la « transitologie » nord-américaine, la réflexion sur le comparatisme en sociologie politique a connu d'intenses débats, qui dévoilaient de profondes contradictions : ce sont à la fois les « terrains » (comme lieux et focales

d'enquête), les méthodes et les théories de la politique comparée, voire ses raisons heuristiques, qui sont trouvées sur la sellette.

S'ouvrent par là de nouveaux et multiples chantiers de recherche :

- Chantiers théoriques, mais également empiriques, dans la mesure où se développent des enquêtes sur de nouveaux « objets », par exemple à l'échelle européenne ou dans des sociétés politiques souvent laissées dans l'ombre par les grands projets comparatistes qui ont longtemps balisé la recherche. Il s'agit alors de poser de « vieilles questions » à de « nouveaux terrains », ou du moins à des terrains auxquels n'étaient pas, jusque-lors, adressées ces questions ; ou encore d'explorer de nouvelles questions sur des terrains d'ores et déjà profondément travaillés par les sciences politiques. A cette aune, la construction de terrains comparés amène à remettre en question les anciennes lignes de démarcation du comparatisme (par exemple entre « démocraties » et « autoritarismes », « sociétés développées » ou « sous-développées », ou pire encore entre sociétés « du nord » « du sud »), et ce faisant à proposer de nouvelles approches du comparatisme, ni polémiques, ni centrées sur la comparaison de performances. Elle engage également à questionner ces tensions entre, d'une part, le projet d'universalisation ou montée en généralité et, de l'autre, la mise en récit au singulier de la trajectoire historique concrète des cas étudiés – réflexion balisée par de nombreux travaux qui indiquent des pistes de travail à creuser : sur l'historicité des phénomènes politiques, les effets sociétaux des processus à comparer, la « dépendance au sentier », les variétés du capitalisme, les nouvelles approches institutionnalistes, etc.
- Chantiers politiques également, puisque les praticiens de la sociologie politique comparative sont aux prises avec des défis de plusieurs ordres : d'une part, celui de la construction d'objets, et par là de « terrains » comparés ; de l'autre, la question du « rapport au politique », et notamment à la commande publique. En situation dite « réformiste », la proximité à la mise sur agenda peut en effet conduire à développer un comparatisme déductiviste, à préjuger du futur des uns au nom des expériences passées des autres, et ce au prix parfois de raccourcis, voire d'anachronismes ou d'ethnocentrismes.

Dans le cadre du GRESCOP, dont il s'agissait à Toulouse de la première rencontre, nous nous sommes proposés de discuter de certaines de ces pistes de recherche à partir d'un module de travail exploratoire, centré sur la thématique des processus de formation de l'Etat. Il s'agissait de proposer de rouvrir un grand dossier relégué au cimetière des objets délaissés, « l'Etat » : délaissé dans les démocraties occidentales parce qu'il serait finalement débordé par « en haut » et par « en bas », et dans les systèmes autoritaires parce qu'il s'y réduirait à sa seule fonction coercitive. Au contraire, l'Etat peut ne plus être seulement envisagé sous les traits du territoire de la règle bureaucratique, mais aussi comme le lieu de l'énonciation d'une vision idéologique ou morale du pouvoir. Qu'il soit jugé « proche » de l'histoire de l'Europe occidentale ou « lointain » (tout du moins géographiquement), sa conceptualisation s'est transformée, quittant définitivement les eaux troubles de l'exceptionnalisme culturaliste et invalidant l'image d'une boîte noire homogène.

Le recours aux outils comparatifs d'une part, à ceux de l'histoire de l'autre, offre par voie de conséquence d'intéressantes pistes de réflexion sur les (trans)formations de(s) l'Etat(s).

Force est de constater en effet que sur nos terrains, la réforme de l'Etat est sur de nombreux agendas politiques, que ce soit pour le « dégraisser » ou, au contraire, le doter de plus de pouvoir (*empowerment*). Sur certains terrains, il semble dépassé par des stratégies d'*exit* et d'externalisation (on parle alors, dans certaines littératures spécialisées, « d'Etat creux », « d'Etat faible », voire de « fin des Etats »). Dans d'autres contrées, on met l'accent sur son évanescence : l'Etat est alors « fragile », voire « failli », trop « extraverti », inconsistant, « mal enraciné », inefficace, voire illégitime dans le cas d' « Etats rentiers » ou d'Etats réduits à leur dimension coercitive, ou encore concurrencé par d'autres « Etats dans l'Etat ». Loin de ces approches sur la pathologie des Etats, notre propos au contraire est de réfléchir aux conditions d'un retour de l'Etat dans nos analyses (« *bringing the State back in* »), dont on perçoit les prémises dans nombres de travaux contemporains, à commencer par plusieurs ateliers, tables rondes et conférences organisés lors du congrès de l'AFSP de Toulouse.

Dans ce contexte, nous avons choisi de nous intéresser à l'Etat dans une perspective comparatiste qui privilégie :

- l'analyse des trajectoires historiques de formation des Etats, et en particulier l'examen des interactions entre l'histoire des institutions, les transformations de l'action publique et les modes de mobilisation et d'intermédiation ;
- une perspective qui ne naturalise pas l'Etat, mais au contraire se propose de le saisir de façon comparative à travers ses représentations, ses histoires, ses actions – et donc au prisme tant de ses « succès » proclamés que de ses échecs, avoués ou non, débattus ou pas. A travers la comparaison des figures de l'Etat, des rapports de forces dynamiques qui travaillent les espaces politico-institutionnels qui le structurent et le débordent, il s'agit ainsi de saisir les temporalités, les espaces complexes et variés des Etats, en tentant de dégager au cas par cas cette interrogation du paradigme éliassien englobant des « dynamiques de l'occident » (ou au moins, en s'interrogeant sur les possibilités de le faire).

2- « Le Social dans tous ses Etats : comparer la formation et la transformation des Etats » : les prémisses d'une réflexion

Cette première séance du GRESCOP à l'AFSP était exploratoire. Elle visait à travailler ces questions à partir de travaux en cours au sujet de « l'Etat social » dans plusieurs sociétés politiques. Il s'agissait de discuter des différentes trajectoires et expériences que l'expression peut recouvrir, voire faussement homogénéiser, en faisant varier les terrains et les échelles d'analyse.

La réflexion sur l'Etat social a en effet été particulièrement riche et documentée dans les démocraties occidentales, moins développée dans les pays du « Sud », sinon en Amérique latine et en Asie, avec des histoires différentes, mais montrant tout l'intérêt de multiplier les points d'observation de ces configurations, et donc d'adopter une posture comparatiste. Les politiques sociales connaissent en effet de profondes transformations en matière d'outils et d'inspirations. Des modèles sont mis en exergue tant sur la place publique que dans la production scientifique : « le modèle scandinave », « anglo-saxon », « français », « beveridgien » ou « bismarckien », etc. Certains ont annoncé « la fin de l'Etat-providence », d'autres s'interrogent sur les nouvelles formes de régulations sociales qui peuvent se dessiner dans les soubresauts des mutations et du dépassement du fordisme et du keynésianisme, mais aussi sur les décombres du modèle développementaliste de l'Etat « modernisateur ». Si l'histoire des Etats sociaux fut surtout celle de l'extension des domaines pris en charge par les grandes administrations publiques, il semble que les réformes contemporaines de l'Etat social empruntent plutôt les chemins sinueux de la « décharge » wéberienne. Constructions éminemment politiques et historiques, les institutions de « l'Etat social » nous incitent à une comparaison des représentations du pouvoir qu'elles véhiculent et des modes de régulations sociales ou économiques qu'elles expriment.

Si elles s'inscrivent dans une histoire institutionnelle et sociale locale prégnante, ces réformes sont objets d'innovations et de transferts. Comment circulent « des modèles génériques » ? Sont-ils simplement importés (d'où à où ?), substitués, ou font-ils l'objet d'un processus de réappropriation ou de réinvention ? Comment analyser les nouveaux principes d'action qui émergent ?

En reconsidérant le rôle et les dispositifs concrets de « l'Etat », nous avons souhaité commencer à travailler sur des processus d'étatisation ou de « désétatisation » à l'œuvre aussi bien dans les sociétés nord-américaines ou européennes que dans les sociétés asiatiques ou africaines, sur la métamorphose d'espaces institutionnels et sur les représentations du politique qui les habitent, ou encore sur les modes d'organisation concurrents, complémentaires ou substitutifs à l'Etat qui interviennent dans la prise en charge collective de domaines dits « sociaux » (et ce au terme d'opérations complexes de qualification ou de déqualification).

Cette réflexion repose plus précisément sur la combinaison de 2 axes :

- Une analyse des évolutions de l'action publique et du jeu d'acteurs qui, dans et hors de l'administration et des institutions publiques proprement dites, font « système » en matière de protection contre les risques sociaux : associations, acteurs locaux ou internationaux, réseaux sectorisés ou régimes partiels de régulation ;
- Un examen plus « anthropologique » et/ou historique de « l'Etat social » : les pratiques (en matière de protection sociale au sens strict du terme, d'assistance, de politiques de santé, de logement, d'éducation, d'activités de bienfaisance) et les représentations concrètes de l'Etat engagé dans des activités sociales. Comment l'Etat se donne à voir, à vivre au-delà des politiques et des

discours formels ? Comment, en retour, les représentations de ce qu'il doit être, de ce qu'il n'est pas ou de ce qu'il est, comme les représentations du risque social et les formes de mobilisations qu'elles suscitent, interviennent-elles dans les logiques de formulation et de mise en œuvre de l'action publique et dans la transformation des institutions ?

Comment l'Etat, objet construit historiquement, se donne-t-il à voir au travers de mobilisations « sociales » ? Comment comprendre l'Etat sans le social (*id est* sans institutions de prise en charge des risques sociaux) ou le social sans l'Etat ? Dans ce cas, comment saisir par défaut ce qu'est l'Etat ? Ces questions se retrouvent dans l'analyse, d'une part du processus historique de construction des Etats sociaux, et de l'autre dans l'étude des modalités pratiques et idéologiques de prise en charge ou de « décharge » de l'Etat par d'autres acteurs en matière de politiques sociales.

Organisation du module :

Président : JF BAYART (directeur de recherches CNRS-CERI)

Discutant : D. DARBON (professeur IEP de Bordeaux – CEAN)

- Antoine KERNEN (Maître d'enseignement et de recherche à l'université de Lausanne) :
« Transformation de la gouvernance du social en Chine : le cas des ONG caritatives »
- Aude SIGNOLES (Maître de conférences, université de la Réunion) :
« Le processus de formation de l'Etat dans le cas palestinien »
- Elise DEMANGE (doctorante en science politique, IEP de Bordeaux – CEAN) :
(papier avec Aurélie LATOURÈS doctorante en science politique, IEP de Bordeaux – CEAN)
« L'inspiration des politiques sociales en situation d'extraversion : quel rôle pour l'Etat ? Comparaison de l'action publique contre le sida et contre les mutilations génitales féminines (Ouganda, Kenya, Mali)
- Jean DEPENA (doctorant en science politique, IEP d'Aix en Provence – CSPC) :
« La question de l'Etat dans une Argentine en crise. L'énoncé du social dans la construction des discours contestataires »

3- Discussion autour des modalités d'organisation de ce groupe et des thématiques de travail : calendrier provisoire 2007-2008

« Le social dans tous ses Etats » :

Prolongement de la réflexion entamée dans le cadre du module du congrès de l'AFSP.

Une ou deux journées d'études, au printemps 2008, qui pourront s'organiser en partenariat avec des groupes de travail et des équipes de recherche de laboratoires en France (CERI, CEAN, IREMAM...) mais aussi à l'étranger (IFPO, Beyrouth-Damas-Amman ; IRMC, Tunis ; LCPS Beyrouth ; IUED Genève, etc.), avec des réseaux européens d'analyse des sociétés politiques, et en partenariat avec d'autres groupes de travail de l'AFSP (Science politique comparée des administrations, GRESCO, GRHISPO)

Axes de travail dégagés :

- « l'Etat de l'intérieur » : comment fonctionne t-il, quelles sont les reconfigurations de l'Etat en action ? Analyser des processus de décharge comme la « municipalisation » en Palestine, les agences étatiques en Chine.
- « l'Etat dans les représentations et imaginaires » : comprendre les cadres d'interprétation pour comprendre les cadres d'action ;
- « l'Etat en comparaison » : qu'est-ce qui est spécifique, qu'est-ce qui est généralisable à partir de tel ou tel terrain ? Regards croisés et possibilités du comparatisme ;
- « l'Etat dans le champ international » : le retour de l'Etat dans les cadres normatifs et interprétatifs des acteurs internationaux pose la question des contraintes et opportunités offertes par ce contexte normatif des IFI, ainsi que celle de la construction et des diffusions de modèles (rôle des experts et des analystes).

La pratique du comparatisme en science politique : les transformations du métier

Un second axe que nous souhaitons développer cette année dans le cadre du GRESCOP concerne la pratique même du « métier » de politiste comparatiste. Il s'agit ici de s'interroger sur l'évolution institutionnelle du comparatisme en sciences politiques depuis une dizaine d'années. Les prérequis en matière de compétences comparatistes se sont modifiés du tout au tout. L'exigence de la maîtrise en nom propre de l'accès au « terrain », tant au plan linguistique qu'ethnographique, a ainsi favorisé des collaborations poussées entre politistes comparatistes et spécialistes d'« aires culturelles » (orientalistes, islamologues).

Mais dans le même temps, le projet d'une banalisation accrue du traitement théorique et méthodologique des situations politiques « extra-européennes » s'est affirmé. Il s'agit donc désormais de travailler « là-bas », sur des lieux « autres » ou « similaires » du politique, mais avec l'ensemble des outils disciplinaires de l'analyse : ceux de « l'ici » (en l'occurrence le lieu d'où l'on parle : un groupe de travail de l'AFSP), dont il importe de questionner les possibilités de voyage. La banalisation de la lecture du politique « là bas » permet en retour de forger, hors des « démocraties représentatives occidentales », de nouvelles grilles de lecture et de nouveaux outils d'analyse. Il s'agit également de faire circuler nos recherches, en deçà ou au-delà de cette division internationale des sciences sociales, et ce en délocalisant et en internationalisant le plus possible notre réflexion.

C'est dans ce cadre qu'en association avec plusieurs laboratoires, nous souhaitons organiser un cycle de rencontres au sujet du métier de comparatiste. Au cours du premier semestre de 2008, ceci commencera par l'organisation d'une journée d'étude sur le thème « *Publier en politique comparée* », qui réunirait des chercheurs et des directeurs de collections spécialisées, des rédacteurs de revues, etc.

Bilan du module spécial du Groupe Histoire/Science politique (GRHISPO)

Le GRHISPO (Groupe Histoire/Science politique) a consacré son module à « L'observation intensive du vote : mobilisations, démobilitations, politisations » (*The in-depth observation of the acts of voting : mobilizations, demobilizations, politicizations*), en présence d'une vingtaine de personnes.

François Buton (CNRS, CURAPP), animateur de la séance, a rappelé le constat de départ du GRHISPO : l'acte de vote a été l'objet, depuis une vingtaine d'années, de nombreuses études de sociologie politique, socio-histoire du politique, et histoire politique, culturelle et sociale, qui ont permis d'en renouveler en profondeur les significations sociales, les chronologies, la matérialité. L'accent a notamment été placé sur la diversité des usages du vote, sur l'intérêt d'une contextualisation fine de ses occurrences, sur les logiques de son appropriation par les électeurs, sur son historicité sur le temps long (depuis la Révolution française) ; la réflexivité méthodologique (quelles périodicités ? quels instruments d'analyse ? quelles sources ?) a également gagné en systématisme. Dans le prolongement de ces travaux, la séance a mis en débat deux recherches récentes en histoire et en science politique ayant pour caractéristiques communes une entrée sur le terrain du vote par la monographie, ou plutôt l'enquête « intensive » par observation, le souci de restituer finement les logiques de mobilisation et de participation électorale, donc de politisation(s) des citoyens, et un engagement en pratique dans les échanges entre savoir-faire des différentes sciences sociales et historiques. En faisant discuter des recherches d'histoire et de science politique se caractérisant par une préoccupation « socio-historienne », le GRHISPO souhaitait aborder la question des emprunts disciplinaires à partir de la question des formes sociales et historiques de mobilisation et de démobilitation électorale, donc de politisation et de dépolitisation, des milieux populaires.

Jean-Gabriel Contamin (Lille 2, CERAPS) a présenté et discuté la profuse et riche thèse de Laurent Le Gall (Université de Bretagne Sud) « L'électeur en campagnes. Une Seconde République dans le Finistère » (Lyon 2, 2004). Il a souligné la définition précise que l'auteur donne de la politisation, et ses difficultés (la politisation, à un premier degré, peut-elle se réduire à la participation électorale ?). Il a insisté sur la richesse d'une analyse qui, contre la thèse agulhonienne de la coulée politisante vers les électeurs, met en valeur les voies endogènes de la politisation au village et cherche, en multipliant les angles et faisant preuve d'une grande inventivité dans le choix des sources et l'élaboration des indicateurs, à « entrer dans la tête » des électeurs finistériens. La recherche de Laurent Le Gall permet en effet de nuancer trois

thèses trop souvent présentées de manière massive : la domination du fait communautaire de type unanimitaire au début du suffrage universel ; l'invention lente et progressive de l'électeur moderne ; la fixation des identités politiques (les « fiefs ») dès 1848. Elle insiste sur l'importance, à côté des processus de politisation « par le bas » et « par le haut », d'une politisation par ces « intermédiaires » que sont les électeurs du suffrage censitaires, (re)mobilisés par l'irruption du suffrage universel. Dans sa réponse, Laurent Le Gall a insisté sur les vertus du dialogue avec la science politique pour les historiens du 19^e, et retracé les enjeux scientifiques du renouvellement, depuis les années 1990, de l'histoire du suffrage en 1848 (histoire « sainte » : la Révolution sans la Terreur) entre histoire politique, histoire sociale et micro-histoire. Il a défendu sa thèse selon laquelle la société finistérienne de 1848 n'est pas une société de soumission, mais une société d'obéissance, qui consent au suffrage et respecte les règles imposées par l'État, mais s'autorise la possibilité de le remettre en cause.

Dans un second temps, Emmanuel Bellanger (Centre d'histoire sociale du XX^e, Paris 1) a discuté l'ouvrage de Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen (*La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Gallimard, 2007) qui renoue avec la géographie électorale et, en s'appuyant sur une large palette de méthodes, notamment ethnographiques, plaide pour un réalisme sociologique à rebours de l'usage monomaniaque de l'enquête par questionnaires sur échantillon "représentatif". Historien du personnel politique municipal et du réformisme municipal, mais aussi dionysien, E. Bellanger, tout en disant avoir été convaincu par la démonstration des processus menant à la démobilisation électorale dans une cité comme celle des Cosmonautes, a interrogé les auteurs sur le choix de ce bureau de vote pour leur étude. Il a insisté sur la contribution éventuelle du personnel municipal (plutôt politisé et légitimiste) dans la politisation au sein du territoire de la cité (au travers de la mémoire politique locale, notamment), sur le rôle (reconnu *a posteriori*) de la fraude dans les années 1970, sur le poids, sous-estimé, des politiques municipales (politique foncière, politique de l'habitat social, par exemple) dans un quartier qui fait office de lieu de transition résidentielle, sur le rapport des habitants à la mairie (institution familière ou au contraire distante), enfin sur la dimension communautaire, voire « ethnique », du vote aujourd'hui. Dans le peu de temps qu'il leur restait, C. Braconnier (Cergy-Pontoise, CEPEL) et J.-Y. Dormagen (Montpellier 1, CEPEL) sont revenus sur les logiques ayant présidé au choix de leur terrain et sur les modalités de leur entrée sur le territoire des Cosmonautes. Ils ont également mis l'accent sur le caractère essentiel des relations sociales concrètes (l'environnement social), des « dispositifs informels de mobilisation », dans l'inscription sur les listes et la participation aux scrutins des milieux populaires, et notamment des plus jeunes. D'un mot de conclusion, M. Offerlé (ENS, GRHISPO) a rappelé que ces deux importantes enquêtes contribuent notamment à (re)définir le vote comme un acte collectif, plutôt que comme une opinion individuelle, dans les débuts du suffrage universel comme aujourd'hui.

Bilan du module spécial du Groupe Local & Politique

La séance s'est organisée autour d'un débat commentant deux ouvrages récents (l'un est sorti l'avant-veille de la rencontre et l'autre sortira début octobre), ouvrages collectifs directement issus de travaux antérieurs menés par le groupe (deux congrès -Lyon & Lausanne 2005- et un colloque -Grenoble 2006). Les ouvrages sont disponibles chez L'Harmattan : **Action publique et changements d'échelles** est dirigé par Alain Faure, Jean-Philippe Leresche, Pierre Muller et Stéphane Nahrath ; **Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale** est dirigé par Alain Faure et Emmanuel Négrier (ce dernier en absent remarqué de la rencontre, victime la veille du Congrès d'un étonnant -mais pas dramatique- accident de moto à Montpellier). Tous les chapitres des deux ouvrages sont téléchargeables sur <http://web.upmf-grenoble.fr/cec38/local&politique> .

En guise d'introduction, Alain Faure a rappelé les règles de fonctionnement du groupe « Local & Politique ». Jean-Philippe Leresche, Stéphane Nahrath et Thierry Berthet ont ensuite ouvert une discussion scientifique sur les principaux résultats proposés dans les deux ouvrages. Enfin, au terme de la matinée, Pierre Muller a listé les principaux enjeux scientifiques qui lui inspiraient ces échanges. La salle était bien garnie (50 personnes) et les interventions furent nombreuses, souvent chaleureuses et toujours stimulantes. Voici, à grands traits, les deux principaux enseignements qui en ressortent.

Rendre plus lisibles les controverses sur la territorialisation de l'action publique

Pour faire court, le bilan sur les très nombreux travaux français de science politique sur l'action publique locale permet de pointer un réel déficit sur trois plans : l'absence de promotion des ouvrages collectifs

tirés des colloques, la faible visibilité d'auteurs de référence à l'échelle internationale, et l'absence de visibilité théorique sur les nouveaux paradigmes à l'épreuve. Les interventions de la salle ont permis de lister les causes multiples de ce déficit.

Dans le même temps, les échanges qui ont suivi les interventions initiales de JP. Leresche, S. Narath et T. Berthet ont aussi confirmé l'extrême vitalité des questionnements intellectuels que les entrées par les changements d'échelles et par la territorialisation (mais aussi par les idéologies, la gouvernance, la proximité, la participation...) pouvaient susciter. Depuis le début des années 2000, des controverses de grande qualité s'ouvrent sur les plans empirique, méthodologique, théorique et épistémologique, et il semble que se précisent, au cœur de ce renouveau académique, deux ingrédients inédits : d'une part une jeune recherche très entreprenante sur les terrains du comparatisme et des décloisonnements théoriques, et d'autre part des labos de province parvenant à structurer des dynamiques collectives originales (Bordeaux, Grenoble, Rennes, Lille, Strasbourg, Montpellier, Aix...).

Beaucoup de pistes ont été évoquées pour combler le fossé qui sépare l'effervescence des travaux et la discrétion de leur médiatisation dans la communauté nationale et internationale de science politique. En voici en vrac un bref aperçu : mettre en avant cette expertise lors des prochaines élections municipales (mars 2008), faire des recensions croisées dans les revues académiques de premier plan, mettre en place (et à jour) une page Web sur les colloques et séminaires dans ce domaine, recenser les bases de données existantes sur les systèmes politiques locaux en France et en Europe, associer systématiquement aux travaux du groupe les 3 autres associations francophones de science politique (Belgique, Suisse, Québec), proposer une table ronde ambitieuse pour le Congrès AFSP de Grenoble (septembre 2009), organiser des journées communes avec les groupes "Politiques Publiques", "Sociologie comparée", "Analyse électorale", "études européennes", "études internationales"...

Quelques propositions concrètes...

Fort de tous ces diagnostics et suggestions, plusieurs pistes se sont esquissées pour que le groupe "Local & Politique" devienne le vecteur du renouveau ! Il apparaît indispensable de mieux "badger" les manifestations scientifiques qui entrent dans le champ de cette réflexion. Le groupe "Local & Politique" doit veiller en priorité à promouvoir les initiatives collectives (colloques, séminaires, recherches, publications...) et à les répercuter au plan national et international. Pour rester dans l'esprit du fonctionnement du groupe (une structure légère, en réseau et conviviale), il semble alors judicieux de penser à l'avenir le découpage des activités de promotion du groupe en différents sous-groupes, avec à chaque fois la mobilisation de quelques animateurs (présents pour la plupart dans la salle). Quatre thématiques pourraient servir de fil conducteur :

- **Un page Web "Local & Politique"** avec des rubriques régulièrement mises à jour (ouvrages et articles récents, colloques et séminaires, programmes de recherche), avec une recension sur une dizaine d'ouvrages collectifs récents (pour la RFSP et une revue américaine à choisir), et avec une recension des thèses récentes et en cours.

- **Un projet sur « Les Municipales de mars 2008 à la loupe »** avec la programmation d'un ou deux temps forts (avant et après les élections) mobilisant des auteurs spécialisés sur la question, une recension des travaux sur la compétition politique et la mobilisation électorale, et éventuellement ensuite un séminaire sur les élections locales à l'étranger.

- **Un projet « Controverses disciplinaires et internationales »** structuré autour d'un séminaire sur les nouvelles théorisations de l'action publique, avec une conférence avec des auteurs étrangers de référence, et avec des initiatives communes avec d'autres groupes de l'AFSP.

- **Enfin, une cellule « Objectif Grenoble 2009 »** pour mettre en place une réflexion sur la participation du groupe au prochain Congrès et envisager un projet de table ronde, en lien étroit avec les initiatives prises dans les trois sous-groupes ci-dessus (Web, Municipales et Controverses).

Tous ces objectifs et futurs temps forts sont sur l'agenda des responsables du groupe. Ils seront bientôt présentés, avec le concours d'une quinzaine de correspondants, sur un site Web accessible depuis le site de l'AFSP ou directement consultable en tapant <http://pacte.cnrs.fr/local&politique/>

Bilan du module spécial du Groupe Méthodes, observation, données (MOD)

La campagne électorale pour l'élection présidentielle de 2007 a, une nouvelle fois, générée un débat public sur les sondages. Ce débat en sociologie et en science politique est ancien et a structuré de fortes controverses. L'objectif de l'atelier était de revenir sur cette controverse mais en tentant de

dépasser les « vieux » clivages entre « défenseurs » et « critiques » des sondages politiques. Le groupe MOD souhaitait ainsi, conformément à ses objectifs initiaux, permettre au pluralisme méthodologique de trouver toute sa place dans les débats qui traversent notre discipline. Cet atelier a notamment permis de faire dialoguer différentes approches aujourd'hui en capacité de débattre de manière constructive. La discussion était centrée sur deux ouvrages récemment parus, celui de Patrick Lehingue, *Subunda Coups de sonde dans l'océan des sondages*, Editions du Croquant, 2007 et celui de Mathieu Brugidou, *L'opinion et ses publics*, Presses de Sciences Po, 2007, Loïc Blondiaux, auteur de *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil, 1998 ayant accepté de participer à la discussion. Patrick Lehingue et Mathieu Brugidou ont successivement présenté leur ouvrage et réagi à celui de l'autre avec la consigne de dégager leurs points d'accords et de désaccords sur la conception de l'opinion publique et l'outil des sondages. Très schématiquement, le débat a principalement porté sur l'interprétation de ce qu'est l'interaction sociale spécifique que constitue la passation d'un questionnaire et, à travers cette question sur la densité argumentative des réponses fournies par le sondé. Mathieu Brugidou a défendu l'idée que les sondages peuvent être considérés comme des dispositifs sociaux sur lesquels s'ajustent des opinions personnelles. Répondre à un sondage c'est se projeter sur une scène publique. Alors que Patrick Lehingue a mis en doute ce mécanisme de projection et a insisté sur la fragilité des interactions sociales fugitives sur lesquelles repose la qualité de la réponse à un sondage. Au bout du compte, par la qualité des interventions des deux principaux protagonistes mais également du discutant et des participants, ce débat fut de non seulement d'une grande tenue mais a contribué à déplacer les points de discussion.

Bilan du module spécial de la Section d'Etudes Européennes (SEE)

Ce module, intitulé « **Etudier l'Union européenne en France : objets, paradigmes, méthodes** », avait pour objectif de nourrir la réflexion sur l'épistémologie des études européennes, dans la continuité des activités précédentes de la SEE, notamment de l'atelier « Où en sont les études européennes en France ? » du Congrès de Lyon (2005) et du premier congrès de la SEE « Une Europe des élites ? » (Bordeaux, 2006). Il voulait également capitaliser sur d'autres apports, tels que le colloque des cinq ans de la revue *Politique européenne*.

Après ces débats salutaires, qui ont surtout contribué à dire ce que les études européennes françaises ne sont pas – notamment par voie de comparaison avec un, supposé, *mainstream* anglo-saxon – ou ne doivent pas être, l'ambition du module était de reconstruire sur un mode plus positif une réflexion sur les objets, paradigmes et méthodes.

Le module, d'une durée de 3 heures, s'est organisé en deux temps :

- la présentation de publications et de recherches françaises en cours sur l'Union européenne ;
- une table ronde sur les méthodes et objets des études européennes, réunissant des chercheurs français et étrangers de tous horizons, suivie d'un débat avec la salle.

1. Présentation de recherches françaises sur l'Union européenne

- Présentation de l'ouvrage *Science politique de l'Europe* (Belot, Magnette, Saurugger (dir.), Economica, à paraître) par **Céline Belot** (PACTE-IEP de Grenoble) et **Sabine Saurugger** (PACTE-IEP de Grenoble)
- Présentation de l'Observatoire des Institutions Européennes et de son premier rapport annuel *Elargissement : comment l'Europe s'adapte* (Dehousse, Deloche, Duhamel (dir.), Presses de Sciences Po, 2006) par **Florence Deloche-Gaudez** (Centre européen de Sciences Po)
- Présentation du projet de recherche « Une sociologie politique des milieux communautaires » par **Didier Georgakakis** et **Michel Mangenot** (GSPE-PRISME – IEP de Strasbourg)
- Présentation de l'ouvrage *L'espace public européen à l'épreuve du religieux* (Forêt (dir.), Editions de l'Université de Bruxelles, 2007) par **François Forêt** (IEE-ULB)
- Présentation de l'ouvrage *Une Europe des élites ?* (Costa, Magnette (dir.), Editions de l'Université de Bruxelles, 2007) par **Olivier Costa** (CNRS-SPIRIT).

2. Table ronde : quelles méthodes et quels objets pour les études européennes ?

- Yves Deloye (Paris I - CRPS)
- Jean-Michel Eymeri-Douzans (IEP Toulouse - LASSP)

- Robert Harmsen (Queen's University Belfast)
- Patrick Hassenteufel (Université de Versailles)
- Nicolas Jabko (CERI)
- Vivien Schmidt (Boston University)

Dans son intervention, Yves Deloye insiste sur l'importance de la banalisation des études européennes, qu'opèrent notamment très bien les spécialistes français des politiques publiques. Il souligne, en contrepoint, le risque d'une hyperspécialisation des européanistes. S'agissant de la « *French touch* », dont il avait été beaucoup question à Lyon, Yves Deloye pense qu'elle existe, même s'il faut se garder de tout patriotisme intellectuel. Elle tient tout d'abord aux contraintes qui se sont appliquées aux premiers politistes français à s'être intéressés à l'objet ; aujourd'hui, elle se traduit par la distance des chercheurs français vis-à-vis de certains paradigmes centraux des études européennes, notamment au *rational choice*, quasiment absent dans les études européennes en France. Yves Deloye souligne deux enjeux importants : le refus de la dénonciation facile du « *mainstream* » anglo-saxon ; la présence à l'international, indispensable à la diffusion des travaux des chercheurs français

Vivien Schmidt reconnaît la richesse des travaux conduits par les Français dans les études européennes, mais estime qu'ils font preuve d'un manque de théorie substantive et méthodologique et d'un fétichisme de l'empirique qui freinent la diffusion de leur travaux. Elle souligne aussi la faiblesse des recherches françaises en économie politique européenne. Elle juge, elle aussi, que les européanistes français doivent être plus présents dans le débat international.

Patrick Hassenteufel insiste sur la nécessité de travailler sur la problématique de l'eupéanisation et de la prendre en compte dans tous les travaux de science politique. Il rappelle le caractère désormais incontournable de l'Union européenne pour l'ensemble des politistes français, et souligne l'importance des travaux réalisés en France sur certains aspects de l'eupéanisation.

Robert Harmsen précise que le Royaume-Uni est marqué par un déclin relatif des études européennes : la masse critique est là, mais il y a aujourd'hui moins d'eupéanistes qu'il y a dix ans et moins de centres d'études européennes. La tendance est inverse en France. L'autonomisation des études européennes au Royaume-Uni, via notamment la création et le succès de UACES, a été à la fois un atout et un défaut. Au second titre, il déplore notamment qu'il n'y ait pas de dialogue, outre Manche, entre l'institutionnalisme et la sociologie politique. S'agissant des études européennes en France, Robert Harmsen s'étonne de la faible prise en compte de la mondialisation, qui est au coeur de la réflexion sur l'Union au Royaume-Uni, où l'on assiste même à une dilution progressive des études européennes dans les relations internationales.

Nicolas Jabko souligne, comme Vivien Schmidt, la faiblesse de l'économie politique appliquée à l'Union européenne en France. Cette faiblesse se traduit par la bonne santé de l'analyse des politiques publiques, sous-discipline qui n'existe pas en tant que telle au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Nicolas Jabko constate que les auteurs français ne sont pas lus et connus à l'étranger, mais que l'on peut néanmoins distinguer une « *French touch* », résultant de l'importance des travaux des sociologues et anthropologues dans les études européennes françaises. Le défaut de ces approches est toutefois de céder à un hyperempirisme sur des micro-objets, qui ne permet aucune forme de généralisation, et n'y aspire pas.

Jean-Michel Eymeri-Douzans estime que, si les politistes américains sont des économistes ratés, les politistes français sont des sociologues ratés ; il y voit l'explication principale de la spécificité des études européennes en France. Il considère que l'hyperempirisme reproché aux politistes français n'est en rien un travers, et qu'il permet au contraire d'aller au-delà de certaines des approches formelles et globalisantes qui dominent les études européennes ailleurs.

A l'issue d'un large débat avec la salle, il apparaît qu'un consensus se dégage dans la communauté des européanistes français sur plusieurs points – ce qui n'avait pas été le cas lors du précédent atelier de la SEE à Lyon (septembre 2005).

En premier lieu, les intervenants s'accordent pour reconnaître l'importance d'une réflexion sur le rapport à l'international. Tandis que d'autres branches de la science politique peuvent faire abstraction des recherches menées à cette échelle et/ou portent sur des objets très peu considérés par les politistes étrangers, les études européennes (comme les relations internationales) sont très largement développées dans tous les pays européens ainsi qu'en Amérique du nord. La confrontation des recherches françaises, encore faibles quantitativement parlant, avec celles menées à l'étranger est de ce fait difficilement évitable, sauf à se replier sur de micro-objets spécifiquement hexagonaux ou sur des approches connues des seuls chercheurs français, et à produire des recherches franco-françaises essentiellement autoréférentielles.

Pour l'heure, les européanistes français sont peu lus à l'international : seuls quelques chercheurs publient régulièrement en anglais. Ils sont également peu présents dans les arènes de la discipline. Si l'on constate

un net regain de participation des chercheurs et doctorants français aux activités de l'ECPR, tel n'est pas le cas pour UACES ou ECSA. Cette situation doit être analysée avec précaution. On peut, d'une part, constater que les chercheurs français ne font pas toujours l'effort de publier dans des revues et chez des éditeurs anglo-saxons et d'être présents dans les conférences et congrès internationaux. Mais il faut noter que cette démarche représente un important investissement qui n'est pas valorisé à sa juste mesure par les instances d'évaluation françaises (recrutement, carrière, évaluation des laboratoires). On ajoutera que les travaux des chercheurs français ne sont pas toujours adaptés aux pré-requis des revues et des directeurs de collection ou de panels anglo-saxons. L'épistémologie des sciences sociales françaises se caractérise en effet par le dépassement de certaines dichotomies qui restent centrales dans l'espace scientifique international. Par ailleurs, la socialisation des chercheurs dans un milieu universitaire fortement déterminé par des clivages idéologiques a des effets sur leur production scientifique et induit un décalage de leurs approches, paradigmes et pratiques par rapport à ceux qui ont cours dans les pays anglo-saxons. Il faut donc se garder d'analyser la faible présence des chercheurs français à l'international comme le seul produit de leur nombrilisme ou de leur manque d'ambition. Ceci dit, tous les participants au débat reconnaissent la nécessité de faire évoluer cette situation, et soulignent l'existence de contraintes objectives en la matière – notamment en termes de financement de la recherche.

Les participants au débat estiment que l'on ne pourra cultiver certaines spécificités des études européennes françaises et les valoriser qu'à deux conditions :

- il faut surmonter le « complexe d'Astérix », qui consiste à stigmatiser hâtivement l'inanité d'un *mainstream* anglo-saxon fantasmé, et considérer la production internationale, dans toute sa diversité, de manière plus systématique et sérieuse ;
- il convient d'éviter les travers d'un fétichisme empirique et microsociologique. Seule la montée en puissance et la systématisation des approches « françaises » peut permettre d'aboutir à un certain degré de généralité et d'entrer de plain-pied dans un débat international qui accorde une grande importance aux positionnements théoriques et à la mise en évidence de lois générales.

Bilan du module du Groupe Science politique comparée des administrations (SPCA)

Créé par décision du Conseil de l'AFSP au printemps dernier, le nouveau Groupe de travail « Science politique comparée des administrations » a tenu, dans le cadre de ce module, sa réunion inaugurale.

Bénéficiant d'une assistance nombreuse, tant de chercheurs confirmés spécialistes de la sociologie des institutions et de la sociologie de l'action publique ou de l'histoire de l'administration (Marc-Olivier Baruch, Patrick Le Galès, Pierre Muller, Christine Musselin, Olivier Nay, Yves Surel, etc.) que de jeunes chercheurs et doctorants, ce module bref – deux heures seulement – s'est déroulé en trois temps.

I - Ouverture et présentation problématique.

Après les mots de bienvenue au nom de l'AFSP, les co-responsables du Groupe ont présenté successivement le sens et les objectifs du lancement de ce nouvel espace transversal d'échanges et de dialogue franco-européen, et bien sûr aussi franco-français entre toutes celles et ceux dont les recherches sont appelées à « croiser » les institutions administratives, ou à s'y consacrer à titre principal, et ce quel que soit le « niveau de gouvernement » concerné – du « local » à l'Europe et aux institutions internationales.

1. Intervention de Jean-Michel Eyméri-Douzans : Pourquoi un Groupe « Science politique comparée des administrations » ?

Cette communication revient sur les nombreuses raisons qui justifient la mise en place de ce Groupe. La principale est qu'au rebours d'une longue période où « la science politique française (fut) oublieuse de l'administration publique » (Françoise Dreyfus), les années récentes sont marquées par une floraison de recherches. La science politique française des années 1960-70 n'avait guère accordé d'attention aux administrations, état de fait qui se comprend à la fois comme le produit d'une

émancipation du droit public, auquel l'administration avait été abandonnée comme un « vieil objet », et comme le produit de cette « exception française » qui, du fait de la majesté traditionnelle de l'Etat et de ses « grands commis », voyait reconnaître à ceux-ci un magistère, en pratique incontesté, du discours légitime sur l'Etat, ses administrations et leurs réformes.

Ce désintérêt contraste avec un monde anglo-saxon où la « *Public Administration* » est très prospère, de même que chez nos voisins européens, où l'étude des institutions administratives bénéficie d'un fort rayonnement, et les « *academics* » qui les étudient aussi – leurs anciens étudiants devenus hauts fonctionnaires les sollicitant souvent comme consultants car la porosité est plus grande qu'en France entre recherche et « milieu décisionnel central ».

Toutefois, un faisceau de facteurs convergents, où se mêlent l'essor de l'analyse des politiques publiques qui, traitant de « L'Etat en action », l'a donné à voir comme un Gulliver empêtré d'administrations concurrentes, et les effets d'un retour de flamme « néo-institutionnaliste », a permis la floraison récente de recherches consacrées aux mondes administratifs, en leurs formes différenciées, dont une liste indicative d'auteurs est mentionnée en séance. Au-delà de leur variété, une caractéristique modale de ces travaux est bien que, par leur formation intellectuelle, leur ancrage universitaire, leurs méthodes et leurs cadres d'analyse, ils appartiennent aux sciences sociales, et pour la plupart à la science politique, c'est-à-dire se distinguent d'une approche juridique des institutions. Ces recherches manifestent le souci commun de réinvestir en politistes/politologues le champ de l'institutionnel, en l'espèce celui des institutions administratives – quand d'autres ont opéré un mouvement similaire vers les institutions politico-constitutionnelles. Appréhender ainsi les institutions, c'est s'enraciner dans des études empiriques approfondies qui permettent de saisir « l'épaisseur » des institutions, en leur double dimension d'univers de pratiques et d'univers de sens. Les institutions étant un ordre routinier fait d'histoire objectivée, ces études s'appuient souvent sur une connaissance socio-historique. De plus, comme les institutions administratives ne sont ni abstraites ni inertes, leur étude ne se conçoit pas sans une connaissance approfondie des agents publics qui vivent dans les institutions et leur donnent vie, c'est-à-dire sans une sociologie des acteurs, ni sans des liens à l'évidence étroits avec la sociologie de l'action publique que ces acteurs, en interactions complexes avec d'autres, concourent à produire. Sans exclusive, l'étude politiste des administrations se développe ainsi, à l'articulation entre la sociologie des acteurs et des groupes, la sociologie des institutions, la sociologie du travail et la sociologie de l'action publique, comme un complément susceptible de jeter des ponts nouveaux entre ces spécialités bien établies.

Cette floraison s'inscrit dans le retour d'intérêt grandissant de notre discipline pour les processus de gouvernement (entendu comme l'ensemble des interactions gouvernantes) des sociétés contemporaines et leurs divers « styles de gouvernement ». Or ces processus sont indissociablement politiques et administratifs : l'on constate une ancienne et étroite association qui fait des gouvernants politiques et des « fonctionnaires gouvernants » des associés-rivaux dans l'entreprise de revendication d'une autorité légitime sur « la société ». Les recherches consacrées aux administrations donnent à voir cette imbrication, bien sûr différenciée en ses formes et son intensité selon les pays, les époques, les niveaux territoriaux et les secteurs, entre les sphères d'activités dites « politiques » et dites « administratives ». C'est pourquoi ces recherches font partie pleine et entière de la science politique comme science sociale des processus de gouvernement – affirmation novatrice de ce côté-ci de la Manche alors qu'elle est au Royaume-Uni une évidence partagée.

2. Intervention d'Alistair Cole : Un Groupe « Science politique comparée des administrations », pour quoi faire ?

L'objectif du Groupe est le développement des recherches sur les institutions administratives. La méthode sera de se placer résolument sous le signe de l'ouverture interculturelle et du comparatisme européen. En effet, la littérature anglophone est riche en débats stimulants auxquels il est bon que les politistes français prennent part, tant pour ce qu'ils peuvent en retirer qu'y apporter. De plus, dans un contexte d'euphorie européenne où les administrations nationales participent aux dynamiques bruxelloises et ont un rôle grandissant de mise en oeuvre des politiques communautaires, pratiquer l'administration comparée s'impose pour analyser les dynamiques de convergence partielle et/ou de différenciation maintenue, voire renouvelée, entre Etats.

Maints pays d'Europe ont mis en place des réformes d'autonomies régionales, de « dévolution », de décentralisation. Le projet est de développer une comparaison « horizontale » entre les formes de structuration institutionnelle et les modes d'administration de ces entités infra-étatiques aux pouvoirs croissants. Un autre comparatisme horizontal a trait au milieu décisionnel central : les administrations étant différenciées et rivales, il importe d'interroger les ressemblances et dissemblances de leurs modes d'organisation et de fonctionnement. D'autant que le réformisme administratif des dernières décennies s'est traduit par la création et la montée en nombre, aux côtés du traditionnel département ministériel

avec ses directions générales, de formes institutionnelles différentes : autorités administratives indépendantes de régulation, agences exécutives, structures de coordination interministérielle du « *core executive* ». Enfin, des comparaisons « verticales » exploreront, en un jeu d'échelles entre « *layers of government* », les traits communs et les particularités des modes d'administration municipaux, intercommunaux, provinciaux ou départementaux, « régionaux » ou équivalents, nationaux et européen communautaire.

Par le truchement du comparatisme, l'ambition du Groupe SPCA est de contribuer à explorer des domaines tels que :

- La sociologie des agents publics : Investir dans celle-ci nous apparaît nécessaire pour comprendre et expliquer tant la structuration des institutions publiques que les modes opératoires de l'action publique. Faire la sociologie des fonctionnaires, « hauts » et moins hauts, c'est étudier ce que leur identité, individuelle et collective, doit à leurs origines sociales, régionales, scolaires et universitaires. C'est aussi étudier les effets du statut, juridique et social, différent dont ils jouissent d'un pays et d'un secteur à l'autre, donc les effets du degré et des formes variables de leur intégration sociale aux « cercles » ou « milieux », sur la manière dont ils tiennent leur(s) rôle(s). Ceci requiert une grande attention aux règles et dynamiques de recrutement et de carrières, aux logiques de corps et/ou d'appartenances institutionnelles et sociales, etc. Il faut aussi s'attacher à la socialisation-resocialisation continue en cours de carrière par les métiers ou les rôles exercés et par l'appartenance successive à des administrations différentes, d'où résultent des effets sur les manières de penser et d'agir des intéressés.
- Un questionnement sur les cultures institutionnelles : appréhender les institutions comme instances de socialisation continue conduit à poser la question de l'existence des cultures administratives, entendues comme « cultures en action », « systèmes solidaires de croyances et de pratiques » au sens durkheimien qui, mêlant idéalités et praxéo-logiques, peuvent être pensées comme la forme incorporée des institutions – l'institution faite corps – et la matrice d'une commune logique ordinaire d'action de ses membres. L'on souhaiterait inciter au développement d'une fine sociologie du travail administratif quotidien (rédaction des notes administratives et « dossiers-ministre », jeux de rôles dans les réunions interministérielles, etc.), qui permette de préciser l'importance de ces cultures administratives pour éclairer certains aspects des négociations/conflits interministériels et des ajustements intersectoriels auxquels donnent lieu les programmes d'action publique.
- L'étude détaillée de l'articulation entre logiques politiques et logiques administratives dans les interactions gouvernantes : gouvernants politiques et « fonctionnaires gouvernants » sont porteurs de logiques ordinaires d'action distinctes, entretenues symboliquement comme telles, et cependant conjointes en pratique plus qu'il y paraît. L'on souhaiterait comparer les facteurs explicatifs de la variété des formes et des degrés de coupure ou, au contraire de soudure fonctionnelle de l'activité et des objectifs des élus et des hauts fonctionnaires, selon les administrations, les niveaux de gouvernement, les secteurs et les pays. Considérer ce qui se joue à ce niveau permet, par-delà le mythe de la technocratie, d'interroger la part exacte que prennent collectivement les administrateurs à la technicisation du politique et, tout uniment, à la politisation des enjeux techniques et du monde social. C'est se donner les moyens de mesurer le phénomène de « politisation fonctionnelle » croissante de l'activité des fonctionnaires, signalé par maints travaux. Ceci conduit à réinterroger la question – plus centrale dans la littérature anglophone que francophone – du pouvoir ou de l'influence des (hauts) fonctionnaires dans la gouvernance des sociétés, qui relie aux réflexions centrales de la discipline sur les configurations d'acteurs dominants, les réseaux et communautés de politiques publiques, ou la gouvernance multi-acteurs et multi-niveaux, partenariale et négociée, mais dans laquelle persistent des asymétries de ressources et de « chances de puissance » entre partenaires-adversaires – celles des administratifs, ces porteurs d'institution(s) qui ont le cadre institutionnel et le temps long avec eux, n'étant de loin pas négligeables.
- Une évaluation comparative circonstanciée de la diffusion généralisée de la « nouvelle gestion publique » : le néo-managérialisme a transformé les administrations en objets à réformer. L'étude de ces réformes est un terrain très riche pour une science politique comparée des institutions publiques en action et en mouvement, attentive tant aux dynamiques de convergence, de transfert et de mimétisme institutionnel puisant dans les préceptes et recettes néo-managérialistes qu'aux modalités idiosyncrasiques selon lesquelles chaque culture administrative « locale » (nationale, sectorielle) « digère » et redifférencie ces référentiels, dispositifs et répertoires transnationaux. Nous souhaitons interroger les logiques sous-jacentes qui animent ces réformes, en particulier les luttes d'institutions autour de leur pilotage. Il s'agira aussi de prendre l'exacte mesure des transformations qu'impliquent l'agencification, les réformes des finances publiques du type de la LOLF, le recours grandissant au *benchmarking* et aux normes de qualité, ou encore

l'administration électronique (*eGovernment*). La question sous-jacente est celle de savoir dans quelle mesure les institutions administratives font montre d'une adaptative plasticité tout en continuant à fonctionner comme des « machines » à fabriquer du vieux avec du neuf, c'est-à-dire parviennent à persister dans leur être.

- Au-delà des sphères dites politiques et administratives, le groupe SPCA souhaite enfin s'intéresser aux relations inter-organisationnelles et aux chaînes d'interdépendance complexe entre les institutions administratives et les réseaux d'acteurs (institutions et groupes divers) avec lesquels elles sont en interaction.

II – Panel sous la présidence de Françoise Dreyfus.

Un panel d'invités représentatifs de divers aspects de la science politique des administrations a été invité à proposer, sous forme de brèves contributions orales de style très libre, des pistes de réflexion quant aux contours et aux apports possibles d'une science politique des administrations.

1. Françoise Dreyfus (Université Paris 1 – CRPS) a réfléchi au positionnement d'une science politique des administrations par rapport à l'histoire et au droit. Elle a rappelé combien les juristes de droit public, dans le cadre d'une « juridicisation » de la matière qui la tire de plus en plus vers l'étude de la jurisprudence, avaient progressivement mais irrémédiablement abandonné le champ de ce qu'il était de coutume d'appeler la « science administrative » (cf. la disparition dans les années récentes des derniers séminaires sur les institutions administratives dans les DEA ou Master recherche de droit public). Le champ est donc, du pont de vue des frontières disciplinaires de la science politique avec le droit, tout à fait libre désormais. Il convient cependant, mais c'est une autre histoire, que les politistes qui s'intéressent aux institutions administratives ne mésestiment pas que celles-ci sont tissées de règles juridiques. L'investissement dans la connaissance des règles de droit demeure donc un pré-requis fondamental à toute bonne sociologie de l'administration, ce qui n'exige cependant pas que les politistes soient aussi juristes. Le même raisonnement vaut au regard de l'histoire, pour laquelle il est plus aisément admis par une science politique française où la socio-histoire se voit reconnaître une telle importance. Il est patent que les recherches historiques, fort nombreuses ces dernières années, conduites sur les administrations publiques sont d'une grande importance pour féconder un regard politiste sur ces institutions, tant les administrations sont le produit de l'histoire sédimentée. Il est impossible de comprendre et d'expliquer les modes d'action des administrations, ou leurs logiques de changement, sans le recours à l'histoire, et même à l'histoire comparée.

2. Bastien François (Université Paris 1 – CRPS) s'était vu confier le soin de réfléchir à l'articulation entre une science politique des administrations et la sociologie des institutions de gouvernement en général. Il a d'abord rappelé, avec Emile Durkheim, que la sociologie des institutions est la sociologie même : dès lors, toute sociologie de l'action publique se doit d'être une sociologie des institutions publiques, lesquelles sont à la fois des institutions politiques et administratives. La sociologie politique des administrations est dès lors un complément indispensable à la sociologie du régime politique de la France contemporaine, comme des pays voisins. Bastien François souligne en particulier les « béances gigantesques » que les activités du groupe de travail pourront s'atteler à combler en ce qui concerne les processus de gouvernement de notre pays, et des pays voisins. Qu'est-ce concrètement que gouverner ? La science politique ne sait pas répondre à cette question pourtant si simple. Ceci appelle un fort développement des recherches portant sur l'articulation entre l'administratif et le politique, sur les réunions interministérielles sous l'égide de Matignon et sur l'activité des cabinets ministériels, auquel le Groupe SPCA devrait inciter. Au-delà, Bastien François propose au Groupe SPCA l'objectif de contribuer à une cumulativité scientifique en matière de connaissances politistes sur les administrations publiques. En effet, la riche littérature de travaux de recherches sur les politiques publiques fournit, à l'occasion de telles et telles études de cas sectorielles, maints éléments d'observation et d'analyse sur les administrations publiques. Toutefois, ces éléments sont épars dans la littérature et ne font pas jusqu'à présent l'objet de travaux synthétiques. Il serait souhaitable que le groupe SPCA se donne, entre autres, pour objectif d'être l'espace d'éclosion de tels ouvrages de synthèse, par exemple sous la forme d'une série d'ouvrages collectifs.

3. Philippe Bezes (chargé de recherches au CNRS-CERSA) a proposé des réflexions sur la place de l'étude du réformisme néo-managérial dans la science politique des administrations. Après avoir rappelé lui aussi l'étonnant silence des politistes quant à l'étude des administrations, il a souligné la vitalité des recherches conduites par de jeunes chercheurs et doctorants. Il a ensuite replacé les travaux consacrés au *New Public Management (NPM)* et aux réformes administratives en perspective, en insistant sur le fait que, au rebours de la prétention du *NPM* à l'universel, les administrations ne se transforment pas

exclusivement sous l'effet du néo-managérialisme. Il a ensuite exposé que le modèle commun de la bureaucratie (au sens wébérien) a toujours été acclimaté de façons différenciées en divers systèmes administratifs et qu'il en va de même des réformes inspirées par la nouvelle gestion publique. Ce constat invite à s'interroger sur le degré de robustesse des éléments de convergence internationale entre systèmes administratifs, et sur l'ampleur des réélaborations du NPM en chaque pays. Il semble que trois faisceaux de facteurs expliquent ces différences : les différences d'héritages administratifs entre pays, le fait que les problèmes auxquels nos Etats sont confrontés ne sont pas aussi semblables qu'on le dit (l'ampleur de la crise budgétaire n'est par exemple pas la même partout), et les usages sociaux divers qui sont faits par les acteurs « locaux » des mêmes répertoires et instruments. Philippe Bezes a fini son intervention en soulignant que, sur ces sujets, il n'y avait guère de publications comparatives en langue anglaise qui soient autre chose que des compilations d'études de cas nationaux, et qu'il y a donc place pour l'essor de véritables recherches comparatives qu'il appelle de ses vœux.

4. Vincent Dubois (IEP de Strasbourg – GSPE) intervenu pour souligner l'importance d'une sociologie du travail administratif qui appréhende l'administration comme ordre de pratiques. Sur ce thème central, deux pistes peuvent être avancées quant à l'orientation de recherches à venir. La première s'attacherait aux rapports entre pratiques administratives et usages sociaux du droit. En effet, les pratiques administratives sont un des cas majeurs d'usages sociaux du droit. En faire l'étude empirique, comme le fait Alexis Spire par exemple, c'est notamment permettre de réinterroger autrement la thèse si répandue de la montée en puissance des « régulations floues » et de la *soft law*. Il convient en effet d'étudier précisément quelles marges de manœuvre ouvre pour les agents administratifs la diffusion de la *soft law*, et de réaliser en ce domaine des comparaisons internationales et des comparaisons intersectorielles au sein d'un même pays, car la degré de juridicité est fort variable d'un secteur d'action publique à un autre. Une seconde piste d'orientation pour les recherches futures consisterait à analyser les pratiques administratives en lien avec les styles de gouvernement. Il faut pleinement tirer les conséquences en termes de recherches du constat d'observation empirique que l'on n'administre à l'évidence pas de la même manière les politiques culturelles et les politiques environnementales. Partir d'une étude fine des pratiques administratives pour monter ensuite en généralité vers ce qu'elles nous disent des styles de gouvernement différenciés des secteurs d'action publique permet en effet de ne pas être tributaire d'effets de mode, d'effets de théorie, voire de reprise du discours des acteurs quant à la caractérisation de ces styles de gouvernement : les travaux sur les jeux bureaucratiques en régime communiste montrent ainsi que les administrations des « Républiques populaires » étaient, dans leur fonctionnement concret, bien moins « totalitaires » et efficaces qu'on le prétend. Symétriquement, Christopher Hood démontre par l'exemple la caractère heuristique de l'utilisation de recherches en « études soviétiques » pour analyser les réformes néo-managérialistes de l'ère Thatcher au Royaume-Uni.

5. Renaud Dorandeu (IEP de Strasbourg – GSPE, directeur des études de l'Ecole nationale d'administration) était enfin appelé à proposer des éléments de réponse aux questions suivantes : En quoi nos travaux peuvent-ils concourir à la formation des hauts fonctionnaires ? Quels partenariats futurs possibles entre le Groupe SPCA et les écoles du service public ? En sa double qualité de politiste et de membre de la direction de l'ENA, Renaud Dorandeu est revenu sur le grand éloignement mutuel et l'incommunicabilité des chercheurs en science politique et des hauts fonctionnaires dans la France contemporaine. Il a souligné aussi combien il était frappé par la cécité relative des agents administratifs sur leur univers et leurs pratiques professionnelles. Dès lors, Renaud Dorandeu appelle de ses vœux la constitution d'espaces de production de « savoirs intermédiaires » qui permettent aux chercheurs de corriger les bêtises souvent écrites par les praticiens sur l'Etat, les administrations et l'action publique, et ce dans un langage clair et accessible. Le Groupe SPCA devrait pouvoir être un de ces lieux de mutualisation de « savoirs intermédiaires », par exemple par la production d'une série d'ouvrages en forme d'« états des lieux ».

III - Débat ouvert entre les membres du "panel" et la salle, sous la présidence de Françoise Dreyfus : 12 h 30 - 13 h 15.

A la suite des interventions des collègues du panel, Françoise Dreyfus a donné la parole à la salle. Des échanges de questions-réponses qui s'ensuivent, l'on retient certaines suggestions complémentaires quant à l'agenda de recherches possible du groupe SPCA pour les années à venir :

- Ne pas limiter le champ de nos investigations aux administrations nationales, territoriales et européennes, mais s'intéresser au champ, laissé en friche, de la sociologie des administrations et bureaucraties des organisations internationales gouvernementales.

- Elargir le champ d'analyse aux cas, de plus en plus fréquents, d'administration ou gestion privée de questions publiques (exemple, en matière universitaire, des PRES et des RTRA dont il est possible qu'ils passent assez vite sous statut de droit privé).
- Etudier les dispositifs de formation continue des fonctionnaires.
- Interroger ce que sont les critères de l'« excellence administrative » et du « charisme » de certains hauts fonctionnaires érigés en modèles pour l'ensemble.
- Etc.

Au total, c'est à des débats riches que cette brève session inaugurale du Groupe de travail « Science politique comparée des administrations » a donné lieu – richesse qui trace des pistes de travail fécondes pour son activité des années à venir. Le module s'est d'ailleurs conclu très concrètement sur l'annonce d'une première journée d'études, qui se déroulera au Laboratoire des sciences sociales du politique (LaSSP) de l'IEP de Toulouse à la mi-décembre 2007 sur le thème : Les redécoupages de départements ministériels en Europe : politiques structurantes ou *Much ado about nothing* ?

**Retrouvez toute l'activité 2007-2008 des groupes
et entrer en contact avec leurs responsables scientifiques
à partir du site internet de l'AFSP
www.afsp.msh-paris.fr**

Bilan de l'atelier 1

Regards multiples sur les actions et dispositifs visant à politiser la consommation

L'atelier n°1, « Regards multiples sur les actions et dispositifs visant à politiser la consommation », s'était donné pour objectif de permettre des échanges autour du concept de « consommation engagée » et plus généralement autour des notions de marché, de politique et de mobilisation. Quatre papiers avaient été retenus (Eric Pautard, « Consommer moins : consommer mieux ? La sobriété des usages énergétiques en question »; Yannick Rumpala, « La " consommation durable " comme nouvelle phase d'une gouvernementalisation de la consommation » ; Pierre-Olivier Salles, « "S.E.L. and the City". Action collective et dispositifs d'échange parallèles » ; Matthieu Gateau, « Le commerce équitable comme dispositif de politisation de la consommation »). Les quatre papiers, répartis en deux panels (la politisation de la consommation au sein du système marchand conventionnel d'une part, les systèmes d'échange alternatifs d'autre part) ont été présentés et discutés par les deux organisateurs-discutants (Philip Balsiger, Pauline Barraud de Lagerie).

Les contributions de Eric Pautard et de Yannick Rumpala interrogent les pratiques de consommation « engagée » (durable, responsable, modérée) en tant qu'instrument des politiques publiques. Elles essaient de comprendre les logiques, le fonctionnement, les évolutions de ces techniques de gouvernement, et ce que cela signifie pour la compréhension et l'interprétation du comportement des consommateurs individuels. Les deux auteurs, travaillant sur des terrains différents, constatent un changement du discours gouvernemental sur la consommation, allant vers une pédagogie du faire et une responsabilisation du consommateur. Cette incitation à une consommation individuelle tenant compte de son empreinte écologique et sociale, passe par une mise en œuvre déléguée et s'appuie sur de nombreux acteurs, associatifs et privés. Mais l'action gouvernementale est auto-contrainte, prise entre une logique de croissance économique et une logique de durabilité. Finalement, cette perspective laisse peu de place à une logique de politisation ; on pourrait tout au plus parler d'une moralisation de la consommation, voire même de sa dépolitisation puisque le consommateur est vu détaché de son contexte et donc des enjeux politiques dans lesquels se place la consommation.

Les papiers de Pierre-Olivier Salles et de Matthieu Gateau abordent la question d'un autre angle en enquêtant sur des structures d'échanges alternatifs et leurs militants. Ils prennent donc pour objet des militants qui, dans un système d'échange local (SEL) ou dans une association de commerce équitable, tentent de changer les pratiques de consommation. Les bénévoles du commerce équitable étudié par Matthieu Gateau, adoptent plusieurs stratégies d'action afin de changer les pratiques de consommation : le commerce de produits équitables (sa production et son achat), un travail de sensibilisation des consommateurs passant avant tout par l'éducation, et un travail de lobbying en faveur d'un commerce plus juste auprès des institutions politiques. L'activité de sensibilisation qui vise à « conscientiser » les consommateurs est, pour les bénévoles étudiées, la clé pour la modification des comportements d'achat. Elle est alors bel et bien vécue comme une forme de politisation de l'échange, sans que celle-ci se matérialise forcément dans des actes d'achat. Les SEL, étudié par Pierre-Olivier Salles, vise à peser sur le système économique officiel par un mécanisme d'exemplarité de pratiques alternatives. En l'occurrence, l'exemplarité est supposée porter sur le refus de l'emprise de l'égoïsme, de l'individualisme, de l'argent. Toutefois, le cas étudié par l'auteur semble montrer un échec de ce projet politique par l'exemplarité ; il constate une orientation vers la quête d'une sociabilité davantage que vers une action militante.

Les débats, nourris par les lectures critiques des organisateurs, les réponses des auteurs et les questions du public, ont porté sur des problèmes variés, issus de la confrontation des quatre contributions. Il s'est avéré que toutes les contributions posent la question de la politisation : qu'est-ce qui permet d'interpréter des dispositifs et des actions en termes de consommation politisée ? Faut-il donner la primauté à l'intentionnalité des acteurs ou au contraire aux conséquences effectives de leurs actes ? Quel est le rôle joué par l'Etat dans le processus de responsabilisation des consommateurs ? Dans quelle mesure et suivant quels mécanismes les systèmes d'échange alternatifs envisagent-ils la modification durable du marché dit « conventionnel » ? C'est la confrontation entre différentes perspectives qui nous invite à prendre en compte les différents acteurs et initiatives qui participent aujourd'hui au mouvement de « responsabilisation » du consommateur et à affiner le regard quant au sens qu'il convient de donner à ce phénomène.

Bilan de l'atelier 2

Regards croisés sur la politisation des individus : ici et ailleurs, hier et aujourd'hui

Cet atelier se présentait comme une étape dans un processus de recherche plus large, déjà entamé par une journée d'études et qui se poursuivra notamment dans la mise en place d'un séminaire à l'EHESS. Il s'agissait de questionner l'un des concepts aujourd'hui les plus utilisés de la science politique française –celui qui était par exemple le plus fréquemment cité dans l'index du programme de ce Congrès-, celui de politisation, dans une de ses dimensions, « la politisation des individus », en organisant un premier dialogue entre des chercheurs qui usent de cette notion dans des univers, à propos d'objets et avec des méthodes très diversifiées.

Dans cette perspective, on avait rassemblé des représentants des trois grandes traditions de la science politique qui recourent à cette notion. Une tradition socio-historienne qui se centre autour de la question de l'acculturation à la civilisation électorale avec le travail de Stéphanie Guyon (CMH – ETT, Paris) sur les processus de politisation des Noirs-Marrons et des Amérindiens à Saint Paul, en Guyane Française. Une tradition de sociologie politique qui rattache ce concept aux questions de compétence politique, de conflictualisation et de rapport au vote avec la communication de Sophie Duchesne (CEVIPOF) et Florence Haegel (CEVIPOF) qui proposait une relecture de leur conceptualisation de l'idée de politisation, à partir d'une comparaison entre la France, la Belgique et le Royaume-Uni. Et une tradition comparatiste qui s'interroge notamment sur l'adéquation de ce concept à d'autres situations politiques et sur les amendements que cet élargissement de perspective pourrait et devrait susciter. Ce que permettaient tout à la fois l'étude de Benjamin Gourisse (CRPS, Paris I), sur la place des universités comme lieux de politisation dans la Turquie des années 1980 et l'analyse comparée des outsiders du politique et des outsiders de la ville au Maroc menée par Frédéric Vairel (CEDEJ, Le Caire) et Lamia Zaki (IRMC, Tunis). C'est enfin Michel Offerlé (CRPS, ENS) qui, dans le droit fil des textes qu'il vient de publier dans la revue *Genèses* sur l'étude des processus de politisation dans les travaux d'historiens, s'est chargé de tisser des liens entre ces communications et entre ces différentes modalités de travailler la politisation des individus.

De cette confrontation à laquelle ont pu assister et participer une soixantaine de personnes, on n'a bien sûr pas à ce stade tiré des conclusions définitives, mais plutôt des pistes de réflexion qui mériteront d'être creusées par le biais de nouvelles rencontres.

La première concerne la question de la définition même de la politisation. A partir de quel moment, de quel indicateur dit-on qu'il y a politisation et individus politisés ? M. Offerlé a rappelé la diversité des contextes d'emploi du terme 'politisation', la diversité aussi des référents qui parcourent les diverses contributions, les champs sémantiques variables dans lesquels il est inséré. Entre une politisation associée à la conflictualisation, à la délibération, à la compétition, au sentiment d'injustice, au passage au collectif ou au public, à la montée en généralité ?

On devrait parler des politisations et des formes de politisation plutôt que de 'la' politisation, travailler les continuités et discontinuités, les questions de mesure, tout en se gardant de mêler indicateurs et causes ou conséquences de politisation : l'engagement souvent considéré comme un indicateur de politisation est ensuite parfois présenté comme une conséquence de celle-ci, et inversement pour ce qui concerne l'appartenance à des réseaux clientélistes.

L'intervention de S. Duchesne et F. Haegel a notamment montré dans cette perspective en quoi la comparaison transnationale conduit à dégager de nouvelles formes de politisation complémentaires et concurrentes à celles qu'elles avaient défini en ne travaillant que sur la France. F. Vairel et L. Zaki ont pu mettre en évidence des mécanismes de « politisation dépolitisante » dont on peut aussi trouver des traces dans les discussions étudiées par S. Duchesne et F. Haegel. B. Gourisse, enfin, a pu exemplifier des formes de politisation par l'extérieur qui pourraient conduire à raisonner en termes de 'carrière politisante' comme on a pu raisonner en termes de 'carrière délinquante' (H. Becker). On a finalement été ainsi amené à distinguer 'politisation des individus' et 'politisation des interactions', tout en s'interrogeant sur l'articulation entre les deux.

C'est alors la question des conditions de politisation qui est posée : quels processus et facteurs permettent la politisation des individus ou des interactions ? Trois principales pistes ont pu être dégagées. L'une qui insiste sur la part des dispositions et des compétences, notamment pratiques. Elle est au cœur du travail de S. Duchesne et F. Haegel. On la retrouve aussi comme éléments de discrimination entre ceux qui ne peuvent que subir les processus de politisation dans les universités turques et ceux qui parviennent à s'en isoler (B. Gourisse).

La deuxième qui insiste sur l'importance des éléments de contexte. Effets politisant des événements auxquels on participe, des procédures de participation auxquelles on est convié (l'élection ou les

élections coutumières dans le travail de S.Guyon, par exemple), effets politisant des événements qu'on subit (telle la répression qui s'abat sur un fils dans l'étude de Vairel et Zaki), comme instants de ruptures biographiques. Effets politisant des lieux, avec l'exemple des universités en Turquie (Gourisse) ou des prisons et bidonvilles au Maroc (Vairel et Zaki). En insistant sur la place des dimensions affectives et émotionnelles en lien direct avec la sphère de l'intime dans la prise de conscience.

La troisième piste se centre enfin sur le rôle des entrepreneurs de mobilisation (de politisation, devrait-on dire ?) dans ces processus de politisation. Rôle de l'environnement familial et universitaire dans l'étude de B.Gourisse. Rôle des associations, des structures coutumières traditionnelles ou des relations de clientèle dans le travail de S.Guyon. Rôle de la « gestion par l'absence », par « le manque » dans le cas des bidonvilles traités par F. Vairel et L. Zaki. Rôle, enfin, des chercheurs eux-mêmes dans le travail par focus group de S.Duchesne et F.Haegel qui contribue, par sa méthode même à 'politiser' les enquêtés et leurs échanges.

Ce sont en effet finalement aussi des questions de méthodes et des instruments d'appréhension qui ont été au cœur de cet atelier. Comment étudie-t-on les processus de politisation ? Peut-on utiliser les mêmes outils et travailler de la même manière sur des périodes et des espaces très diversifiés ?

Les communications présentées étaient en effet notamment caractérisées par la variété des dispositifs envisagés. Entre l'enquête expérimentale à partir de focus group (Duchesne et Haegel), le travail sur archives (Guyon), l'enquête ethnographique (Vairel et Zaki) ou les entretiens biographiques (Gourisse et dans une certaine mesure Vairel et Zaki). Des supports qui exigent chacun des manières spécifiques de définir et percevoir le passage à la politisation. Pourtant, au-delà de cette diversité, on a pu souligner l'importance commune de la perspective comparative : fécondité de la comparaison entre des expériences menées en France et en Belgique (Duchesne et Haegel) ; fécondité de la comparaison entre les processus de politisation chez les Amérindiens et chez les Noirs-Marrons (Guyon) ; fécondité de la comparaison entre bidonvillois et victimes de la répression au Maroc (Vairel et Zaki) ; fécondité de la comparaison entre ceux que l'université turque politise et ceux qui parviennent à échapper à ces typifications internes (Gourisse). Travailler sur la politisation, c'est d'abord et aussi constater l'existence de frontières entre 'politisés' et 'non-politisés', s'interroger sur la fluidité de ces frontières, mais aussi questionner leurs modes de construction et les voies par lesquelles les individus les contournent.

Autrement dit, et comme le suggérait Michel Offerlé, l'une de principales vertus de l'entrée par la politisation, ce sont les questions qu'elle permet de poser, même si, en retour, on pourrait s'interroger sur les questions qu'elle conduit à négliger.

En l'occurrence, notons un des paradoxes des conclusions provisoires de cet atelier. Alors qu'on escomptait se focaliser sur la dimension individuelle de la politisation, ce sont surtout et d'abord des groupes que l'on a rencontrés dans chacune des communications : groupes caractérisés par une origine ethnique, étudiants, bidonvillois, victimes de la répression, groupes constitués dans le cadre de focus groups. Comme si la politisation supposait un passage au collectif ? Ce qui conduirait, tout à la fois, à contester et à justifier le titre choisi pour cet atelier.

Mounia BENNANI-CHRAIBI, Jean-Gabriel CONTAMIN

Bilan de l'atelier 4

Regards croisés sur la notion de génération politique

Dès le premier Congrès de l'AFSP en 1981, une table ronde avait été organisée sur le thème « génération et politique ». Or, le choix qui avait alors prévalu de mettre à distance la notion même de « génération politique » était assez significatif de ses indéterminations conceptuelles et heuristiques. Ainsi, un examen de la littérature sur les usages de la notion de « génération politique » montre qu'elle est le plus souvent contournée, disqualifiée ou assimilée de façon restrictive à celle cohorte.

Pour autant, l'idée de cet atelier avait été stimulée par le retour, ces dernières années, de travaux de science politique qui réinvestissent et prennent à bras le corps cette notion de « génération politique », notamment dans le cadre de recherches portant sur les pays dits du Sud (Amérique latine, Afrique noire, Maghreb, Turquie...).

Les cinq communications de cet atelier ont offert un panorama particulièrement riche des usages pratiques et de l'intérêt heuristique de la notion de « génération politique », sans pour autant en épuiser toutes les difficultés conceptuelles. Surtout, loin d'en disqualifier la pertinence, les échanges qui ont suivi ces communications se sont révélés particulièrement stimulants : L'apparition d'une génération

politique précède-t-elle ou est-elle la conséquence d'une mobilisation ? Autrement dit, est-elle un facteur explicatif ou est-elle construite *a posteriori* ? Ou encore de montrer, comme l'a fait Bénédicte Récappé, que c'est aussi au cours des mobilisations que peut émerger la revendication des acteurs de constituer une génération politique. La façon dont un événement politique peut ou non contribuer à faire émerger la conscience collective d'appartenir à une génération politique en fonction du contexte socioéconomique a également fait l'objet d'une attention particulière, notamment à travers la communication de Benjamin Gourisse sur le coup d'Etat de 1971 en Turquie. La question de la mémoire fut elle aussi au centre des discussions. D'une part à travers la question de savoir comment perdurent et se transmettent les mémoires des générations politiques, comme l'ont montré les communications de David Gouard sur les vieilles générations communistes d'Ivry-sur-Seine et de Foued Nasri sur les enjeux de mémoire dans la mobilisation des jeunes issus de l'immigration maghrébine. D'autre part, comme l'ont souligné Vincent Tiberj (discutant) et Pierre Favre, en soulignant l'importance du temps dans la construction rétrospective des générations politiques. Quant à Christèle Marchand, sa communication sur les électeurs du FN de plus de 50 ans a permis de soulever l'hypothèse de générations politiques « en creux », réunissant des individus qui ne se reconnaissent pas comme appartenant une génération politique et qui se caractérisent par leur détachement, voire leur amnésie à l'égard de la politique contemporaine.

Cet atelier n'avait certes pas l'ambition de régler une fois pour toutes ces questions. En revanche, il a permis de vérifier que la notion de « génération politique » méritait bien mieux que l'évitement ou la disqualification. Aussi fut-il conclu sur l'utilité de poursuivre ces réflexions, à la fois de façon critique et constructive, tant dans nos travaux respectifs qu'en renouvelant cette expérience de l'échange à travers d'autres rencontres et publications collectives.

Magali BOUMAZA et Jean-François HAVARD

Bilan de l'atelier 5

Les anciens combattants dans les transitions de guerre à la paix

Aspects organisationnels

Notre atelier se déroulait le dernier jour du Congrès (le vendredi), de 8h à 10h. Il n'est pas impossible que cette date et l'horaire aient dissuadé une partie du public potentiel à y assister (certaines personnes se sont excusées pour cette raison). Toutefois, compte tenu du fait, qui plus est, que le thème de notre atelier était particulièrement pointu, nous avons été assez satisfaits de constater la présence d'une dizaine de personnes.

Nous avons par ailleurs toutes les raisons de nous réjouir de l'organisation que nous avons retenue. Nous avons qualifié un assez grand nombre d'intervenants (7), dans la mesure où nous avons décidé de ne pas proposer des interventions successives mais par entrée thématique. Les intervenants étaient sollicités pour exposer leur papier de façon très courte et concise sur ce qui nous était apparu comme les points forts de leur communication et, surtout, comme les thèmes de convergence avec les autres intervenants.

Cette organisation a supposé par conséquent un important travail en amont, de notre part mais aussi de la part des intervenants. Il a fallu en effet que nous fassions un repérage préalable des principaux thèmes se dégageant des différentes contributions puis que nous les soumettions aux intervenants, en précisant qui parlerait sur tel ou tel thème. Une réunion de tous les participants la veille de l'atelier a permis un travail d'explicitation de nos attentes et d'échanges entre intervenants. Elle s'est avérée très profitable (*in fra*). Il fallait parfois aussi gérer les frustrations de ceux qui étaient moins souvent que les autres amenés à prendre la parole et, plus généralement, le regret de ne pouvoir présenter « toute sa communication ». Cette organisation nous a paru particulièrement enrichissante. Pour plusieurs raisons :

- elle a permis une réflexion stimulante, plus sans doute que dans les cas de présentation successive des contributions. Nous n'avons pas été sans redouter que le public n'y trouve pas son compte faute de disposer de suffisamment de repères sur le sujet et le cas exposé, dans l'hypothèse où les communications n'auraient pas été lues préalablement. Ces craintes ont été complètement balayées par les échanges qui ont suivi l'atelier, beaucoup ayant au contraire particulièrement apprécié notre organisation.
- L'obligation faite aux intervenants de faire des présentations thématiques les a amenés d'une part à réfléchir plus aux convergences de leur terrain avec d'autres terrains et, d'autre part, à

approfondir leur réflexion sur leur propre terrain. On en veut pour preuve le fait qu'à certaines occasions, les intervenants aient introduit une idée ou un aspect qui ne figurait pas dans leur communication écrite. Finalement, plusieurs intervenants ont reconnu avoir apprécié cette organisation, alors qu'elle les avait un peu désarçonnés dans un premier temps

- Dernier avantage, cette présentation thématique a contraint les intervenants à se détacher de leur communication et nous a épargnés de fastidieuses lectures monotones

Dimension scientifique

L'objectif de l'atelier était de s'interroger sur les trajectoires des vétérans après guerre, dans une perspective comparative et pluridisciplinaire, en termes d'incidences sur le cours de la sortie de conflit. Il s'agissait en particulier d'éprouver la thèse d'une brutalisation des sociétés d'après guerre (Mosse) versus celle de la rationalité des conduites violentes (théorie du choix rationnel). Nous souhaitions en particulier faire se croiser les regards des historiens avec ceux des politistes. De ce point de vue, nous avons eu la satisfaction d'accueillir une historienne, originaire qui plus est du Canada, qui travaille sur les vétérans canadiens de la seconde guerre mondiale (Béatrice Richard). Par ailleurs, nous avons retenu des communications de politistes, doctorants ou chercheurs plus confirmés, portant sur la Serbie (Samuel Tanner, centre de Criminologie, Univ. Québec), le Tchad (Marielle Debos, IEP Paris), le Libéria (Nadège Degrémont, EHESS Paris), la République Démocratique du Congo (Alphonse Maindo, univ. Paris 1), l'Ouganda (Sandrine Perrot, CERI) et la Colombie (Sophie Daviaud, IEP aix, dont le papier ne pourra pas être présenté, en raison de son inachèvement).

L'atelier a permis de dégager un certain nombre de similitudes, en dépit de l'extrême diversité des espaces et des temporalités étudiés (guerres nouvelles ou guerre interétatique), certains vétérans étant démobilisés dans des contextes de paix réelle (Canada) tandis que d'autres le sont dans des situations d'incertitudes plus ou moins grande sur le devenir de la transition de la guerre à la paix (Tchad, Colombie, Ouganda), certains vétérans sortant vainqueurs du conflit (Canada) tandis que d'autres en sont les vaincus (notamment la Lord Resistance Army en Ouganda, les partisans de Bemba en RDC). Parmi les convergences, on mentionnera :

1. L'importance de la transposition d'un imaginaire de la guerre dans l'après-guerre : comment certaines figures spécifiques du combat, de la bravoure, de la force, du courage, du sacrifice demeurent valorisées après guerre ; comment cet imaginaire peut être mis en valeur, célébré et comment cela interfère sur le processus de sortie de conflit. Béatrice Richard a mis en lumière à quel point l'expérience des combats constituait une expérience impossible à communiquer mais également impossible à évacuer des mémoires ; Samuel Tanner a montré combien les miliciens serbes, plusieurs années après la fin de la guerre, demeuraient agités par des traumas issus du « carnage vécu », ce qui ne les empêchait pas toutefois de valoriser puissamment la figure de l'exécutant ; Nadège Degrémont a mis en évidence un élément d'explication des élections présidentielles de 1997 puis de 2005, à savoir la valorisation de la figure du chef de guerre aux élections de 1997 (élection de Taylor), puis sa dévalorisation (élection de Johnson) ; Marielle Debos a souligné à quel point la valorisation de la bravoure, figure essentielle de la formation des combattants, demeurait omniprésente après-guerre dans les interactions entre anciens combattants.
2. Les difficultés de gestion de la mémoire de la guerre. Béatrice Richard a souligné le rôle des associations de Vétérans et des échanges avec sa propre famille dans l'accompagnement des vétérans. Les premières s'imposent comme les seuls espaces où la parole peut se libérer ; les familles, en raison de l'importance de l'indicible de la violence vécue, apparaissent comme des espaces de reconstruction et réactivation du mythe de la guerre victorieuse ; Samuel Tanner a insisté sur l'importance, dans la perpétuation de réseaux d'exécuteurs, du ressourcement dans une guerre mythique vers un ordre nouveau imaginé ethniquement pur.
3. Les fragilités de la paix et la pérennisation, après-guerre, de réseaux, structures et pratiques de guerre (continuité des pratiques des groupes armés, à la fois en interne, ordre, discipline, commandement, et en externe, mobilisation, pratiques criminelles et d'extorsion). Marielle Debos a insisté sur la situation de ni guerre ni paix au Tchad, en raison des continuités existant entre la guerre et la paix ; dans ce contexte d'indifférenciation, il n'est pas surprenant de constater une poursuite de la violence par les anciens combattants. Samuel Tanner a souligné combien la continuité du réseau de miliciens était synonyme d'une poursuite des activités criminelles, mais dans le secteur économique cette fois. Alphonse Maindo a rendu compte de la fragilité de la paix en RDC, du fait du maintien d'hommes en armes par Bemba, ce dernier n'acceptant le jeu électoral que pour autant qu'il ne lui est pas défavorable.
4. Rationalités versus habitus de la guerre (l'habitus de guerre comme disposition qui affecte à la fois les combattants et les non-combattants et qui se prolonge dans l'après-guerre à la fois parce

qu'il apporte des ressources, et parce qu'il continue à être socialement accepté comme élément d'une position de pouvoir) Une claire opposition est apparue entre Marielle Debos qui voit dans la pérennisation de la violence après guerre le produit des rationalités des acteurs et Alphonse Maindo pour qui la violence d' après-guerre témoigne de la brutalisation de la société congolaise.

5. Statuts sociaux « hérités » de la guerre et disposition à la reprise des combats. Il apparaît que l'on ne sort pas d'un conflit identique à ce qu'on était avant ce conflit. On « hérite » de statuts sociaux variables selon la position hiérarchique occupée pendant le conflit. Samuel Tanner explique que les miliciens serbes jouissent d'un capital symbolique accru, pouvant être reversé dans le jeu électoral ou constituer la trame d'une remobilisation guerrière ; Sandrine Perrot a montré que la politique ougandaise d'instrumentalisation des anciens vétérans de la LRA a conduit à une accentuation des statuts sociaux « hérités » de la guerre entre commandants et hommes de rang (privilegiés vs défavorisés) et qu'elle a établi une ligne de démarcation entre vétérans non susceptibles de reprendre les combats et vétérans susceptibles d'emprunter cette voie.

DUCLOS Nathalie, Université de Tours
GARIBAY David, Université Lyon 2

Bilan de l'atelier 6

Le cumul des mandats : causes et conséquences

Responsables : Martial FOUCAULT, Abel FRANCOIS, Julien NAVARRO

Communicants : Emilie BILAND, Anne MÉVELLEC, Aurélia TROUPEL

Discutant : Patrick LE LIDEC

La séance était co-présidée par Abel François et Julien Navarro.

Dans leur introduction, les organisateurs ont rappelé que le cumul des mandats soulève de nombreuses questions en relation avec la sociologie du personnel politique, l'analyse électorale, l'organisation des partis politiques, les relations centre-périphérie, etc. Pourtant, à de rares exceptions près, les travaux sur le sujet restent parcellaires et peu systématiques, ce qui justifiait l'organisation d'un atelier. Un premier enjeu étant de définir ce que recouvre l'expression « cumul des mandats », le choix des communications permettait d'envisager cet objet sous trois angles : le cumul classique de mandats électoraux, le cumul entre des mandats électoraux et des fonctions dans les institutions de la fonction publique territoriale, le cumul dans le temps.

La première communication présentée par Aurélia Troupel était intitulée « Les pratiques du cumul des mandats à travers l'exemple des femmes politiques (1958-2004) ». A partir d'une approche temporelle et spatiale, Aurélia Troupel a montré que la logique de la course aux mandats n'est pas fondamentalement différente pour les hommes et pour les femmes, la pratique du cumul apparaissant comme un passage obligé de la professionnalisation politique. Il semblerait cependant que des spécificités se fassent jour. Ainsi la prime au sortant ne joue pas de la même manière selon l'échelon politique ni selon le sexe des candidats, et l'étude des trajectoires des élues révèle le rôle joué par le conseils régionaux dans la sélection du personnel parlementaire féminin.

Emilie Biland a ensuite proposé une communication sur le thème : « Cumuler grâce aux pairs. Carrières d'élus de la fonction publique territoriale ». Cette contribution a été l'occasion d'aborder une forme de cumul méconnue : le cumul d'un mandat électif (de maire) et de fonctions dans les institutions de la fonction publique territoriale (centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale). La participation aux conseils d'administration fonctionne comme une attestation de l'appartenance au milieu des élus locaux, appartenance mobilisable pour l'accès à d'autres types de fonction. Au contact régulier des représentants des syndicats de fonctionnaires et du personnel administratif de ces établissements, ces élus acquièrent une connaissance relativement fine de la fonction publique territoriale. Aux « petits » élus, l'accès à ces positions permet de gagner en assurance dans l'exercice de leurs responsabilités locales. Ceux qui ont accès aux arènes nationales sont souvent parties prenantes des débats parlementaires concernant l'avenir de la fonction publique. En ce sens, ces positions électives contribuent à orienter les

carrières politiques ; elles influent sur les prises de position et les formes d'expertise mobilisées par ceux qui les détiennent.

La problématique du cumul a ensuite été analysée par Anne Mévellec à partir de l'exemple du cumul dans le temps dans 51 villes moyennes du Québec (« Regarder dans l'angle mort. Le cumul des mandats au Québec »). Si le cumul vertical n'est pas de mise au Québec, un certain nombre d'élus ont de véritables carrières politiques, alternant des mandats à différents paliers (fédéral, provincial, municipal). Centrée sur la question de la professionnalisation des maires au Québec, cette communication a été l'occasion de discuter de l'interaction entre le cumul des mandats, d'une part, et, d'autre part, l'organisation des partis politiques et les rapports entre niveaux territoriaux.

Dans sa discussion, Patrick Le Lidec est revenu sur l'état de la littérature sur le cumul des mandats, rappelant les travaux de Frédéric Sawicki, Martin Scheffter et les siens. Il a notamment mis en avant, comme des facteurs à prendre en considération dans l'analyse du cumul des mandats, l'autonomie de la haute fonction publique de l'Etat et l'organisation des partis politiques. Il a questionné la valeur du mandat régional (d'une importance croissante d'après Aurélia Troupel) par rapport au mandat dans une assemblée départementale. D'une manière générale, Patrick Le Lidec a souligné le caractère rémunérateur (au sens pécuniaire du terme) de la pratique des cumuls qui explique à la fois sa généralisation et le manque de volonté de la part des législateurs de la réguler davantage.

Après un échange entre le discutant et les communicants, d'autres personnes présentes dans la salle sont intervenues, notamment Julien Dewoghélaëre, Guillaume Marrel, Olivier Rozenberg et Nicolas Sauger.

Pour conclure la séance, les organisateurs ont indiqué les perspectives de recherche ouvertes par l'analyse du cumul des mandats. La possibilité de lancer un nouvel appel à communications sur le sujet et de réaliser un ouvrage collectif a notamment été évoquée.

En mon nom propre et en celui de Martial Foucault et d'Abel François, je tiens à adresser mes plus sincères remerciements aux organisateurs du congrès pour l'excellence de leur accueil.

Julien Navarro

Bilan de l'atelier 7

Religion et politique en démocratie : Comment la laïcité résiste aux visées de "l'esprit de religion"

Si nous avons voulu examiner les tensions qui se développent dans un certain nombre de démocraties autour de la question de la séparation du religieux et du politique, c'est parce qu'elles illustrent à la fois la permanence d'un débat et l'univocité de la réponse qui lui est apportée. Le débat, c'est celui qui oppose deux conceptions des relations entre le temporel et le spirituel que nous avons ramassées sous les expressions "esprit de laïcité" et "esprit de religion" : une conception *séparatiste* qui entend cantonner la religion au seul domaine privé des consciences individuelles et qui interdit toute participation étatique aux activités religieuses, et une conception *théocratique* qui prétend redonner à la religion un statut public et entend faire entrer les prescriptions religieuses dans la sphère civile. Cette opposition est constitutive de la modernité politique puisque c'est par le rejet de l'esprit de religion hors de la sphère collective que les régimes démocratiques et libéraux se sont édifiés.

Pour le dire autrement, démocratie et séparation des églises et de l'Etat forment un couple inséparable, la réponse laïque se présentant comme définitive face à ceux qui réclament une implication de la religion dans les affaires de la cité. Ainsi que le signale l'enracinement institutionnel des divers dispositifs laïques, la chose est irréversible. Premier amendement à la Constitution américaine de 1791, loi de 1905 en France, tournant laïque de la Turquie en 1924, dispositions séparatistes de la Constitution russe de 1993, pour ne citer que les pays abordés dans l'atelier, dans tous les cas, il s'agit de fonder en droit la nécessaire séparation des domaines temporel et spirituel au nom de la maîtrise exclusivement séculière du politique. Cette logique ne va pas sans susciter de résistances, et c'est là que se cristallise la tension entre partisans de la laïcité et défenseurs de la religion.

Le phénomène fondamentaliste est évidemment au cœur de ce constat. Qu'il soit musulman ou chrétien, il semble partout menacer l'équilibre laïque des démocraties. La France aurait cédé aux pressions des islamistes si les sentinelles laïques n'avaient crié leur indignation lors du débat sur le voile; les Etats-Unis seraient en passe de devenir une théo-démocratie en ouvrant l'espace du pouvoir aux revendications de la droite chrétienne; Poutine ne serait pas loin de faire de la religion orthodoxe une religion d'Etat en l'utilisant pour soutenir son projet de grande nation russe; la Turquie enfin tournerait définitivement le dos à son grand passé laïque avec un parti islamiste devenu la première force politique du pays. L'évidence s'impose, l'esprit de religion est bel et bien passé à l'offensive là-même où il avait été tenu en échec pendant plus d'un siècle.

Ce que nous nous sommes efforcés d'éclairer, c'est la nature de la menace qui pèse sur la laïcité, et ce que nous avons mis en évidence, c'est que le danger était bien davantage fantasmé que réel. Les présentations de l'atelier ont montré que les raisons de s'effrayer de la vitalité fondamentaliste n'étaient pas si nombreuses ni surtout si cohérentes que la doxa journalistique, et parfois scientifique, veut bien le laisser penser.

Jean Marcou est revenu sur la nature du nouvel esprit de religion qu'incarne l'AKP désormais au pouvoir en Turquie. Il a notamment révélé que la rivalité entre laïques et islamistes recouvrait un clivage bien plus sociologique que religieux. Après avoir rappelé la nature éminemment laïque de la république américaine, Ariane Zambiras s'est penchée sur l'imaginaire politique des protestants conservateurs pour mettre en lumière la faiblesse des argumentaires religieux dans leur opposition à la peine de mort. Kathy Rousselet s'est intéressée à la façon dont la religion a servi les projets politiques russes, soulignant les résistances que l'instrumentalisation de l'Eglise orthodoxe au service de la puissance russe a suscitées. Enfin, Camille Froidevaux-Metterie a repris les termes de la querelle sur le voile pour insister sur la dualité de la laïcité française, écartelée entre une version libérale, respectueuse avant tout de la liberté religieuse, et une version autoritaire, soucieuse surtout de maintenir l'étanchéité de la séparation entre les églises et l'Etat.

Si nous sommes parvenus à redonner de sa légitimité au postulat moderne de la séparation entre politique et religion, nous avons atteint notre but. Enracinée dans l'exigence d'autonomie, la modernité libérale et démocratique est incompatible avec toute association entre pouvoir temporel et institution spirituelle. La perspective théocratique est donc vouée à demeurer un contre-modèle, perpétuel repoussoir et vrai obstacle à toute réelle démocratisation.

*Camille Froidevaux-Metterie – Ariane Zambiras
Jean Marcou – Kathy Rousselet*

Bilan de l'atelier 8

La discussion politique en ligne. Enjeux théoriques et interrogations méthodologiques

L'objectif de cet atelier était de s'intéresser à un objet peu investi jusqu'à présent par la science politique, et de contribuer ainsi à faire se rencontrer des thématiques de recherche dissociées autour des usages d'Internet, de l'essor de procédures « participatives » institutionnalisées et des travaux sur les discussions politiques comme mode premier de participation politique.

Cinq contributions avaient été retenues :

- Nicolas Benvegno et Mathieu Brugidou : « Prendre la parole sur internet. Des dispositifs sociotechniques aux grammaires de la discussion »
- Mathieu Chaput, « L'analyse des discussions politiques sur Internet : de la prescription à la description ? »
- Céline Matuszak, « Le forum comme lieu de production d'un discours identitaire et mobilisateur : un nouveau terrain pour la confrontation idéologique chez les mouvements politiques marginaux ? »
- Olivier Mauco, « Les tentatives de politisation des mondes virtuels. Analyse comparée de Second Life et World of Warcraft »
- Laurence Monnoyer-Smith, « Elargir la discussion politique en ligne : les nouveaux objets communicationnels comme ouverture à la 'Différence' ».

Toutes les contributions ont été mises en ligne avant le Congrès, et avaient circulé entre les contributeurs, les organisatrices, la présidente de séance et vraisemblablement certains membres du public. Ceci a permis de donner à cet atelier une forme peu habituelle : les organisatrices ont d'abord proposé une synthèse critique des textes proposés (environ 45 minutes), puis un débat s'est déroulé sous la présidence de Nonna Mayer (environ 1 heure). Nous ne pouvons que recommander cette formule, qui donne tout

son sens à l'idée d'« atelier », c'est-à-dire d'un lieu de travail en commun. Nous remercions les auteurs des contributions d'avoir accepté de ne pas présenter leurs textes individuellement, afin de laisser davantage place à la discussion.

La richesse des échanges est difficile à résumer en quelques points, mais certains éléments peuvent plus particulièrement d'être retenus.

- Les débats autour de l'approche habermassienne de la délibération : ce cadre d'analyse est considéré comme invalide par certains auteurs (Mathieu Chaput, Laurence Monnoyer-Smith). Ils estiment qu'il est trop limité et ne reflète pas la réalité des pratiques de discussion sur Internet car cette approche se fonde notamment sur la nécessité d'un échange argumentatif supposé rationnel. Cependant, dans le cadre de dispositifs institutionnellement très encadrés, comme celui du débat français sur l'énergie (texte de Nicolas Benvegno et Mathieu Brugidou), est identifiée une demande de « montée en généralité » et de production d'énoncés « crédibles » et « applicables » qui correspondent précisément à une forte exigence de rationalité de la part des organisateurs du débat.

- La difficulté à circonscrire et analyser l'objet « discussions politiques en ligne » :

Les discussions politiques en ligne se manifestent sur différents supports et au sein de divers dispositifs techniques, du débat en ligne mis en place par une autorité publique, aux discussions informelles surgissant dans un jeu vidéo. Ce sont des « écrits d'écran », devant être analysés comme des écrits, mais en prenant en compte le fait qu'ils sont produits en situation d'interactivité (Céline Matuszak). Ils sont donc difficiles à référer à un modèle d'écrit antérieurement existant.

Parallèlement, le terme de « discussion » est ambigu, et employé de manière hâtive comme synonyme de discussion, de conversation (les travaux de Tarde sont alors convoqués), de dialogue ou de débat, voire de délibération ou de dispute. Ces difficultés témoignent d'interrogations sur les frontières du politique, notamment sur des distinctions fragiles entre les discussions dites « ordinaires » et les discussions qualifiées de « politiques », entre espace « privé » et espace « public », ou encore entre « citoyens » et « experts ».

Par ailleurs, certaines difficultés méthodologiques se présentent. La plupart des auteurs utilisent des approches qualitatives. L'intérêt des méthodes quantitatives est toutefois reconnu et envisagé à court terme par certains contributeurs, notamment en vue de cerner plus finement les caractéristiques sociographiques des internautes prenant part aux discussions politiques en ligne. Mais qu'elle que soit la méthode choisie, traiter du contenu web signifie parfois un accès difficile aux données, dans certains cas, des compétences techniques particulières, et une réflexion sur les contraintes induites par les dispositifs socio-techniques. Il est également nécessaire d'adopter des méthodologies rigoureuses. Sur ce point, un parallèle a pu être établi avec les débats de la table ronde n°1, par exemple les contributions de Gary King et Daniel Hopkins, et celle de Dario Collazzo et alii., sur le traitement de contenus web.

- La dialectique entre contraintes de la discussion politique en ligne et liberté permise par cet outil : d'un côté, les contraintes de la discussion politiques en ligne constituent une thématique transversale à l'ensemble des contributions. En effet, malgré l'idéal d'égalité souvent associée à Internet, ces contraintes contribuent à une hiérarchisation des participants et des contributions aux discussions. Elles sont de plusieurs ordres : technique, économique, juridique, temporel, langagière (à travers la discussion se construisent un langage et des pratiques communs). Parmi ces contraintes, la question de la modération, peu abordée dans les papiers, mérite une attention particulière : comme cela a été souligné lors du débat, les modérateurs sont à la fois garants et négociateurs de règles collectives. Autrement dit, la contrainte n'est pas envisageable sans ses modalités, différenciées, d'appropriation par les participants.

D'un autre côté, les espaces de discussion apparaissent comme des espaces où s'exprime une relative liberté d'expression, des espaces moins institutionnalisés que les débats publics hors-ligne et régulés de manière différente. La référence à l'expérience personnelle y est très présente, comme le montrent les contributions de Matthieu Chaput à propos de la réforme des bourses dans l'enseignement supérieur québécois, et de Céline Matuszak concernant les militants de mouvements politique extrémistes. Ce sont également des espaces de créativité, où les internautes peuvent « détourner » certaines spécificités techniques pour diffuser leurs opinions (texte de Laurence Monnoyer-Smith) et où s'expriment aussi l'humour, la dérision, comme dans certains jeux vidéos étudiés par Olivier Mauco.

- Le potentiel de violence que peut recéler la discussion politique en ligne : certains échanges sont vifs, voire violents. Il semble que l'anonymat des participants puisse contribuer à « libérer » la parole et entraîne parfois une certaine agressivité dans les échanges entre internautes. Ainsi la situation de communication en ligne inclurait une dimension de conflit, ce qui laisse penser que la conception du politique telle que défendue par des auteurs comme Chantal Mouffe ou Jacques Rancière serait davantage opérationnelle que celle promue par Habermas. Cette perspective se retrouve dans les travaux de Sophie Duchesne et Florence Haegel, qui considèrent que la discussion politique est d'abord le lieu où s'exprime le conflit.

Ceci n'est cependant pas généralisable. En effet, Laurence Monnoyer-Smith montre que l'interface informatique peut aussi jouer un rôle de filtre par rapport aux virulentes prises de parole constatées en réunion publique. On doit aussi remarquer qu'il n'y a pas consensus dans la littérature sur la discussion politique en ligne comme lieu de conflictualité, puisque des auteurs comme Bernard Manin et Azi Lev-On, ou Richard Davis (cité par Mathieu Chaput) rappellent que, pour l'internaute, la possibilité de choisir conduit souvent à rechercher des échanges avec des personnes qui pensent comme soi, et donc à minorer l'éventuelle dimension conflictuelle que peut receler tout échange d'opinion.

- La question du profil des participants : les contributions de l'atelier montrent une réalité plus complexe que l'idée répandue selon laquelle les internautes seraient une population très spécifique sociologiquement (c'est-à-dire plutôt « favorisée »). Ainsi, dans le cas du dispositif DUCSAI étudié par Laurence Monnoyer-Smith, le public « en-ligne » apparaît plus diversifié socialement que le public « hors-ligne ». Dans le cas du débat sur la maîtrise de l'énergie analysé par Nicolas Benvegno et Mathieu Brugidou, même si on note une sur-représentation des professions intellectuelles et une sous-représentation des ouvriers, il y a une importante participation des jeunes (50% ont moins de 40 ans) et une bonne diversité géographique (70% des participants inscrits sont hors l'Île-de-France). Il apparaît aussi que l'investissement des enjeux n'est pas le même selon les mondes sociaux des différents participants.

Par ailleurs, qu'elles que soient leurs caractéristiques « objectives », les participants se construisent une identité en ligne. Ils utilisent, dans le cas des jeux vidéos étudiés par Olivier Mauco, des avatars qui les représentent ou des pseudonymes signifiants dans le cas des forums électroniques. Cette mise en scène révèle la place (de nature non sociale mais cognitive) dans la hiérarchie du jeu, ou exprime directement l'opinion du participant au sein des débats.

Cette mise en scène de soi intègre une dimension spécifique au média Internet : la présence du « tiers présent-absent », selon l'expression de Céline Matuszak, autrement dit du simple lecteur, sorte de « passager clandestin ». Sur les forums de discussions des groupes politiques marginaux, l'ennemi politique est fréquemment attaqué et provoqué, il est présent tout en étant invisible. À l'égard de ce tiers présent-absent, les internautes se mettent en scène, en essayant de se présenter comme sérieux, ou au contraire en provoquant par une certaine violence verbale. Cela permet aussi de renforcer les liens communautaires entre participants de chaque « camp ».

- Les interrogations sur les buts ou certains « effets » des discussions politique en ligne : d'abord, concernant la sociabilité autour des discussions politiques en ligne, et leur caractère potentiellement socialisateur. À ce sujet, ne sont pas très exploités les travaux sur les « communautés virtuelles » et l'étude des formes de sociabilité et d'identité auxquelles elles peuvent donner lieu. Dès les années 1980, les recherches sur l'émergence d'une « sociabilité télématique » étaient très réservées sur la capacité de ces messageries à générer ou renforcer chez leurs usagers un sentiment de communauté (Jouët, 1989 ; voir aussi plus récemment Wellman, 1999 et Herring, 1999). En revanche, le caractère d'agent de socialisation de la discussion politique en ligne est plus avéré, dans la mesure où parler politique dans un forum de discussion peut apparaître comme un moyen d'affûter et de mettre à l'épreuve les arguments à partir desquels on détermine des choix politiques (texte de Céline Matuszak, reprenant pour partie les travaux de M. Marcochia).

Ensuite, le potentiel de mobilisation des espaces de discussion en ligne est interrogé, par exemple à travers l'information circulant concernant des actions collectives dans le débat DUCSAI, ou la présence d'acteurs politiques (les bureaux virtuels de partis politiques) dans les jeux vidéos. Enfin, la question de la relation entre déroulement des discussions politiques en ligne et agenda politique est soulevée. L'irruption du politique en ligne est souvent liée à la teneur de l'agenda politique, aux informations et représentations qui circulent dans les médias diffusés. Mais à l'inverse, la discussion politique peut être organisée pour produire des énoncés de politiques publiques, et avoir des conséquences sur la décision politique, comme dans les dispositifs de débats institutionnalisés dont c'est explicitement le but (débat sur la maîtrise de l'énergie).

En conclusion, la richesse des papiers est telle qu'il est difficile de leur rendre justice, mais nous espérons avoir, à travers l'atelier et avec ce compte rendu, montré l'existence et l'intérêt de cet objet de recherche, mais aussi la nécessité d'approfondir des travaux qui sont pour l'heure, en France, encore trop peu développés.

Fabienne Greffet
Stéphanie Wojcik

Bilan de l'atelier 10

Les parlementaires : pratiques de représentation et pratiques d'assemblée

L'atelier s'est tenu le jeudi 6 septembre 2007 de 11 h à 13 h devant un public fourni d'une trentaine de personnes rassemblant principalement des jeunes chercheurs et des doctorants.

Olivier Rozenberg (chercheur au CEVIPOF) introduit l'atelier. Il rappelle que cet atelier se situe dans le prolongement des autres ateliers précédemment tenus lors des Congrès de l'AFSP de Lille et de Lyon et dirigés par Eric Kerrouche et Olivier Costa. Il marque ainsi une volonté de constituer au sein de l'AFSP une structure pérenne dédiée à l'étude des parlements et des parlementaires.

Le thème du présent atelier porte sur la dialectique entre les pratiques de représentation des parlementaires et les pratiques d'assemblée, les premières étant destinées principalement à leur électeur et les secondes relevant davantage de l'entre soi parlementaire. Cette dialectique est bien connue et travaille l'ensemble de la littérature spécialisée sur le sujet qu'il s'agisse des études anglo-américaines ou françaises. La question est centrée en ce qu'elle met en jeu la notion d'unicité ou de diversité du parlementaire, de son travail, de son rôle voire de sa personne.

Deux hypothèses s'opposent alors. La première table sur la pluralité des dimensions du travail parlementaire. L' élu serait ainsi amené à jouer différents rôles en fonction des interactions dans lesquelles il évolue. Il adopterait ainsi différents modes de présentation de lui-même. L'autre hypothèse, à laquelle O. Rozenberg souscrit plus volontiers, renvoie au contraire à l'unité du travail parlementaire. Ainsi, un élu de terrain, soucieux en priorité de sa circonscription demeurerait le même lorsqu'il évolue dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Ces deux hypothèses dessinent une conception différentes non seulement des pratiques parlementaires mais également de leurs représentations, qu'il s'agisse de la représentation que s'en font les électeurs, les chercheurs ou les élus eux-mêmes.

L'atelier a pour but d'aborder ce questionnement en privilégiant notamment sa dimension empirique. Dans quelle mesure les différentes enquêtes restituées par les six intervenants permettent d'éclairer la nature des connexions opérées par les élus entre leurs activités de représentation et de législation ou de contrôle ?

Eric Kerrouche (chercheur au SPIRIT) présente ensuite le programme de l'atelier en soulignant que celui-ci procède en deux temps. Le premier est consacré à la restitution d'une enquête comparative européenne, le projet PARENEL, portant sur les représentations qu'ont les parlementaires de leurs activités. Trois présentations s'inscrivent dans ce cadre Olivier Costa pour la France, Maria Antonia Piers de Almedia pour le Portugal et Mariya Nedeltcheva pour la Bulgarie. Dans un deuxième temps, trois présentations apporteront des éclairages différents sur le thème de l'atelier en considérant des objets spécifiques (le crédit collaborateur, le boulangisme et la suppléance). En s'inscrivant ou en renvoyant à des domaines sous-disciplinaires distincts, les études comparées, les études du local, la sociohistoire, le néoinstitutionnalisme, les différentes présentations donnent ainsi à voir la diversité d'approches théoriques et méthodologiques à laquelle se prête l'objet parlementaire. Un tel constat attestant en définitive d'un réel retour de l'objet parlementaire au sein de notre discipline, et, il faut l'espérer, de son inscription dans la recherche européenne.

Olivier Costa (chercheur au SPIRIT) présente une contribution intitulée « Présentation de PARENEL, une étude européenne portant sur les parlementaires ».

Il explique que le projet PARENEL (Parliamentary representation at national and European Levels) est motivé par trois constats. Le premier est celui du déficit des études relatives aux parlementaires nationaux et au caractère globalement insatisfaisant des travaux, plus nombreux, consacrés au Parlement européen et à ses membres. Le second constat, très convenu mais néanmoins incontournable, est celui d'une transformation rapide des assemblées parlementaires, que ce soit au niveau national ou au niveau européen, en raison de contraintes environnementales fortes : progrès de l'intégration européenne, contraintes liées au droit international, remise en cause du rôle central des Etats et du dogme de leur souveraineté, montée des corporatismes, décentralisation, « crise du politique », etc. Le troisième constat est celui des opportunités qu'offre une comparaison de la situation de deux types d'élus (nationaux et européens) dans plusieurs pays européens. Malgré les précautions qui doivent entourer l'application du comparatisme à des acteurs et à des systèmes politiques différents, le contraste qui existe entre la situation des députés nationaux et européens d'une part, et, parmi eux, entre les ressortissants des différents pays étudiés d'autre part, doit nous permettre de révéler les contraintes, stratégies et logiques qui sous-tendent leur élection et leur comportement, et de révéler les conceptions qu'ils ont de leur rôle et de leur rapport au territoire et à leurs électeurs. L'ambition est, à terme, de mener la recherche dans l'ensemble des pays européens.

L'objectif de la recherche est triple. Il vise, en premier lieu, à appréhender l'identité, les comportements et la socialisation des parlementaires. Pour ce faire, il importe de ne pas limiter l'analyse à leurs pratiques, mais d'identifier le faisceau de contraintes dans lequel ils évoluent, ainsi que l'impact des représentations qu'ils ont à l'égard de leur rôle, de leur mandat, de leur rapport au(x) territoire(s), de leur position dans l'institution et de la place de cette institution dans le système politique. La recherche doit, en second lieu, mettre en lumière les interactions entre les parlementaires et leur institution, rapports qui constituent une sorte d'angle mort de la littérature existante. Enfin, la recherche doit permettre d'analyser les modalités et évolution de la territorialisation de la représentation.

Il restitue enfin certains éléments d'analyse issus de la partie française de cette étude et publiés dans l'ouvrage co-écrit avec Eric Kerrouche, *Qui sont les députés français ?* (Presses de Sciences Po, 2007).

Mariya Nedeltcheva (doctorante à l'IEP de Bordeaux et à l'Université libre de Bruxelles) présente une contribution intitulée « La professionnalisation des parlementaires bulgares : entre représentations et réalités ».

Dans l'immédiat après-1989, le Parlement et les partis politiques sont devenus les principaux acteurs de la (re)construction démocratique de l'ensemble des pays d'Europe Centrale et du Sud-Est. Toutefois, rapidement, en Bulgarie sont apparus le manque d'expérience et de personnel qualifié. Les chiffres montrent une fluidité extrême empêchant la formation d'une élite préparée et expérimentée à la pratique et à la culture parlementaire. Néanmoins, on retrouve des députés qui ont toujours été réélus depuis 1989. Dès lors, est-il possible d'identifier des facteurs déterminant la « longévité politique » des parlementaires bulgares ? La trajectoire personnelle oriente-t-elle leur vision de la pratique parlementaire et dans quelle mesure la professionnalisation a-t-elle des effets sur les représentations des députés de leur rôle et de leurs fonctions ?

A partir d'un questionnaire pré-établi et des entretiens semi-directifs que nous avons menés avec les parlementaires bulgares en 2006 dans le cadre du projet « PARENEL », nous développerons notre analyse en deux temps. Dans une première partie, à l'échelon individuel, nous allons identifier les personnes faisant de la politique leur métier principal. Leurs trajectoires personnelles nous permettront de dégager quelques traits dominants de leurs pratiques. A ce stade, des facteurs comme « la dépendance locale » et partisane, les possibilités d'avancement et le travail au sein des commissions seront envisagés dans une perspective d'interdépendance visant à indiquer le degré de professionnalisation des parlementaires bulgares.

Dans un deuxième temps, à partir des résultats intermédiaires obtenus de l'analyse focalisée sur l'expérience des parlementaires et la durée de l'exercice de leur mandat, nous allons essayer de saisir les effets de la professionnalisation sur les représentations des députés de leur rôle et de leurs fonctions. Dans quelle mesure les influencent-ils et quelles sont leurs spécificités ? En répondant à cette question, nous visons une meilleure compréhension de la fonction parlementaire en Bulgarie, de ses spécificités, son évolution et ses perspectives.

Maria Antónia Pires de Almeida du Centre d'investigation et d'études en Sociologie et l'Institut supérieur des sciences du travail et de l'entreprise de Lisbonne présente ensuite une contribution intitulée « Les partis et les dirigeants politiques au Portugal : les conseillers locaux et les membres des Parlements portugais et européens ».

Elle explique que dès la Révolution du 25 Avril 1974, et de l'établissement du régime démocratique, les partis politiques dominent le processus électoral au Portugal, pas seulement dans le gouvernement central, mais aussi dans les municipalités. L'analyse des élites politiques, de ses filiations politiques, ses formes de recrutement et formation sociale et professionnelle, ont intéressé plusieurs auteurs : André Freire a étudié les députés, Maria Antónia Pires de Almeida a fait de même avec les maires et les gouverneurs de district. D'autres spécialistes portugais des sciences sociales, Marina Costa Lobo, António Costa Pinto et Pedro Tavares de Almeida, et ainsi que l'américaine Nancy Bermeo, ont décrit les ministres et les présidents de l'Europe du Sud. A travers cette contribution, les auteurs se proposent d'établir la relation entre ces deux niveaux de gouvernement, le national et le local (et aussi le supranational, avec l'analyse des députés portugais au Parlement européen), et de vérifier l'importance des partis politiques à chacun de ces niveaux. Beaucoup de maires ont des carrières politiques qui se caractérisent par une mobilité verticale, autant ascendante que descendante : du mandat de maire à celui de député du Parlement portugais, et vers celui de député du Parlement européen et de ministre, et même Premier ministre ou Président de la République (dans le cas de deux maires de Lisbonne); ou bien de ministres et députés vers maires. Dans l'ensemble de ces cas, le parti et la position dans le parti a joué un rôle central, même quand certains individus ont changé de parti pour être réélu, ou quand certains ont présenté des candidatures indépendantes (qui sont possibles seulement depuis 1997). Tous ces facteurs seront analysés et commentés, avec des tableaux et statistiques, pour comparer le niveau

de gouvernement central et local au Portugal, et analyser le rôle des partis à chacun de ces niveaux et le phénomène des candidatures indépendantes.

Après ces trois présentations, une première discussion s'engage avec la salle. Eric Kerrouche revient notamment sur les spécificités du parlement français en regard des autres assemblées en Europe.

Après cette discussion, Patrick Le Lidec, chercheur au CERSA présente une contribution intitulée « Les députés français, leurs assistants et les usages de l'enveloppe « crédit collaborateurs » : priorité à la circonscription et à l'assistance sociale ».

Il introduit son propos en rappelant que les parlementaires français peuvent être considérés comme des acteurs faibles si on les compare à leurs homologues américains. Pourtant, durant les trente dernières années, les ressources à disposition des parlementaires se sont accrues. Les députés disposent désormais chacun d'une enveloppe annuelle d'un montant de 106 680 euros (charges sociales non comprises) pour recruter des collaborateurs personnels. Avec cette enveloppe, ils peuvent recruter librement de 1 à 5 collaborateurs, définir leurs rémunérations et fixer leurs conditions de travail. Comment les députés utilisent-ils cette enveloppe et organisent-ils leurs équipes ? Privilégient-ils le recrutement d'un grand nombre d'assistants peu diplômés ou un petit nombre de professionnels spécialisés ? Sont-ils principalement affectés à Paris ou en circonscription ? Quelles sont leurs principales tâches (faire l'assistante sociale, écrire des correspondances, communiquer et faire des relations de presse, du travail législatif, etc.) ? En utilisant les données collectées dans le cadre d'une enquête collective conduite par une équipe (CARMA : CRPS-CERSA) depuis 2004, on teste ici une série de variables et d'hypothèses habituellement utilisées dans le champ des *Legislative studies*. On souligne le poids de variables classiques comme l'ancienneté des parlementaires, les caractéristiques de leurs circonscriptions (urbaine ou rurale, etc.), leurs objectifs ou leurs croyances (la réélection, la progression dans la carrière politique, l'élaboration de « bonnes » politiques publiques), leurs ressources et leurs contraintes spécifiques. Bien que ces variables conditionnent fortement les usages du « crédit collaborateurs » et que de fortes différences puissent être mises en évidence parmi eux, les députés français se singularisent par l'importance des ressources dédiées au travail d'assistante sociale. Ils sont nombreux à investir dans le travail d'assistante sociale en circonscription, ce qui dessine un modèle de petite entreprise parlementaire bien accordé aux contraintes que fait peser sur eux le scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Les assistants en circonscription constituent une ressource précieuse pour les députés, notamment pour mieux contrôler les organes locaux des partis auxquels ils adhèrent et réduire les risques électoraux auxquels ils sont exposés.

Ensuite, Mathieu Providence, doctorant à l'Université Paris X présente une contribution intitulée « Le « terrain » contre l'« assemblée ». La mise en cause du parlementarisme républicain durant le boulangisme ».

Cette présentation étudie comment dans le cadre du « boulangisme » (1886-1891, mouvement politique constitué autour du général Boulanger), l'articulation entre les pratiques de représentation et les pratiques d'assemblée prend la forme inattendue d'une opposition et comment cette configuration suscite une transformation originale de ces activités.

La particularité de l'action électorale du Général est non seulement qu'elle prend une tournure nettement antiparlementaire, stigmatisant la « stérilité » des pratiques d'assemblée, mais surtout qu'il adopte une stratégie de candidatures multiples. Candidat multi-élu, rassemblant de nombreuses voix sur un programme antiparlementaire, il met donc directement en cause les pratiques d'assemblée à partir du « terrain ». Ce qui va nous intéresser dans ce travail c'est tout d'abord de suivre les députés qui se sont investis dans le mouvement boulangiste. Cette étude de trajectoires va nous permettre de revenir sur un élément essentiel : il n'existe pas à ce moment d'accord entre les parlementaires sur l'organisation institutionnelle de la République. Ce que l'on va montrer ensuite c'est que cette mise en cause originale du jeu politique tel qu'il est en train de se structurer, va susciter une transformation des pratiques de représentation et d'assemblée. Ce qui s'organise pour lutter contre le boulangisme, c'est une sanction du « terrain » par l'« assemblée » : le Sénat, réuni en Haute Cour de justice condamne le général Boulanger pour complot contre la République, jugement qui s'accompagne de mesures qui modifient durablement les pratiques de représentation (interdiction des candidatures multiples, retour au scrutin d'arrondissement).

En conclusion, M. Providence montre que le « moment » boulangiste constitue une étape déterminante de la transition de la Troisième République au parlementarisme.

Enfin, Ludivine Vanthourmout, doctorante à l'Université Paris I, présente une contribution intitulée « Recrutement et pratiques d'assemblée extraordinaires à l'aune de la suppléance parlementaire ».

Depuis l'instauration de la suppléance parlementaire en 1958, 570 suppléants sont devenus députés par ce mécanisme et de nombreux candidats à la députation ont utilisé le titre de « suppléant sortant » pour se faire élire. Néanmoins la suppléance demeure un point aveugle du recrutement parlementaire. Il s'agira donc d'identifier ces nouveaux acteurs et d'analyser leurs pratiques à l'Assemblée nationale comme en circonscription.

L'économie générale des pratiques liées à la suppléance indique qu'il existe une grande hétérogénéité au sein de la catégorie unificatrice « anciens suppléants devenus députés ». Ce personnel politique est inégalement illégitime lors de son entrée à l'Assemblée ; certains le resteront, d'autres, à l'issue d'un processus de légitimation plus ou moins long et complexe, parviendront à s'imposer. Pour s'affirmer au sein de cette institution, ils devront faire un usage stratégique de leur trajectoire, de leurs investissements militants, qu'ils soient directement partisans ou encore associatifs, syndicaux, voire de leur héritage politique. Voie de professionnalisation spécifique, la suppléance parlementaire modifie les jeux d'Assemblée, en les renouvellement ou en imposant leurs ajustements, et les représentations qui y sont indexées. Un réseau de coopération et de ressources propres aux anciens suppléants émerge, les relations entre les parlementaires, le groupe et le parti se complexifient. Certains d'entre eux iront jusqu'à se mobiliser pour « la cause des suppléants » et à revendiquer la reconnaissance juridique de ce personnel politique intermédiaire.

Les lois tendanciennes du recrutement des députés se retrouvent-elles dans celui de suppléants devenus députés ou leurs principes de sélection sont-ils régis par d'autres logiques ? Selon les partis politiques et les conjonctures, dans quelle mesure leurs propriétés et leurs rôles varient-ils ? Leurs manières de penser, d'être, d'agir se distinguent-elles des autres députés ?

Cette dernière présentation est suivie d'une discussion d'environ trente minutes avec la salle. P. Le Lidec est interrogé sur l'ampleur des activités locales des parlementaires et sur les effets du cumul des mandats vis-à-vis du travail « d'assistante sociale » des élus. L. Vanthournout est amenée à distinguer différentes formes de suppléances et de carrières liées à la suppléance selon que l'élu se trouve suppléant d'un ministre ou d'un parlementaire désireux de « passer la main ».

Eric Kerrouche et Olivier Rozenberg

Bilan de l'atelier 11

Comment les citoyens pensent-ils le politique ? Récents développements théoriques et empiriques.

Cet atelier était motivé par le constat selon lequel l'essor des travaux sur le raisonnement des citoyens reste, d'une part, encore limité par rapport aux voies ouvertes chez les anglo-américains et, d'autre part, encore principalement marqué par la construction d'indicateurs quantitatifs destinés à tester l'effort cognitif des acteurs, leur « sophistication » ou « compétence ». En promouvant l'ouverture interdisciplinaire (sociologie, psychologie sociale), l'objectif était donc notamment de contribuer à la complémentarité des approches en sollicitant des contributions d'inspiration plus qualitative susceptibles d'appréhender de manière élargie le rapport des acteurs au politique en interrogeant la formation et l'usage des catégories très diverses d'intelligibilité qu'ils mettent en oeuvre.

Dans cette perspective, le citoyen est envisagé comme acteur social et donc étudié à partir de facteurs tels que sa socialisation, son insertion dans des réseaux sociaux ou son exposition aux discours des médias. L'idée est ici que suffisamment de résultats ont été accumulés sous l'angle individualiste pour suggérer de travailler de manière plus contextualisée. Enfin, il était attendu des contributeurs qu'ils présentent des résultats empiriques en les rapportant à la méthodologie utilisée pour éclairer quel aspect de la production du raisonnement est mis au jour par le dispositif d'enquête.

L'appel à contribution a suscité une douzaine de propositions qui ont été adressées majoritairement par des docteurs et doctorants et reflétaient, au-delà de la science politique, une ouverture vers la sociologie. Cinq contributions ont été présentées et discutées.

Une première session de l'atelier a regroupé trois contributions qui présentaient une certaine articulation autour du rapport des citoyens au politique à partir des perceptions et des enjeux liés à leur environnement urbain :

- David GOUARD (Université Paris I-CRPS), « Prises de paroles et compétences politiques à Ivry-sur-Seine »

- Marion CARREL (Université Lille 3-GRACC / CEMS-EHESS, Paris), " *Les militants associatifs des quartiers d'habitat social : appartenances collectives, paroles politiques et relations aux pouvoirs publics* "
- Julien TALPIN (Institut universitaire européen, Florence), " *Délibération et épreuves sensorielles. Une comparaison des processus de construction des raisonnements politiques ordinaires autour de deux cas de budget participatif* "

De ces communications se dégage l'utilité de situer l'acteur dans son " espace de vie " pour mieux saisir les dynamiques de son rapport au politique, aussi bien celles qui pourrait nourrir leur déférence, leur participation, leur méfiance ou leur défiance. Des éléments convergents avec de précédents travaux ne portant pas directement sur le raisonnement des citoyens mais relevant leurs perceptions peuvent être établis¹. Les approches ici avancées marquent notamment par l'importance de la territorialisation des acteurs que des dispositifs d'observation doublés d'entretiens permettent de caractériser finement. Cela reviendrait à dire qu'on ne pense pas le politique (sous ses diverses modalités) indépendamment de là d'où on est amené à le penser. Le nombre et la nature des expériences à travers lesquelles s'éprouve l'ancrage territorial du rapport au politique laisse à penser que cette dimension est difficilement réductible à des catégories standard d'un protocole d'enquête à un autre et d'un questionnement à un autre. Des notions telles que les " flux d'information territoriaux " (Gouard) liés aussi bien à un événement qu'à une institution ou à un groupe, " le déploiement des qualités de citoyens des habitants " (Carrel) tel qu'il dépend des conditions de la rencontre avec des élus et varie ainsi d'un contexte à l'autre, ou des " moments d'épreuve " (Talpin) que constituent la confrontation avec la matérialité de la pauvreté lors de visites de quartiers insalubres. Il ressort également de ces approches que le rapport au politique s'élabore vraisemblablement plus de manière informelle mais solide et continue par l'entrelacement de récits et témoignages que dans des pratiques ponctuelles et spécifiques d'argumentation. Cela renvoie à l'articulation essentielle mais souvent négligée entre raisonnement et socialisation. Plusieurs travaux empruntant à l'anthropologie politique l'attestent et suggèrent de développer les efforts de la sociologie politique en ce sens².

Les deux dernières contributions ont composé la seconde session de l'atelier :

- THIEBAUT Cyrille (Université Paris I-CRPS), " *Réflexion méthodologique : que peuvent apporter les études de réception à l'analyse de la politisation ?* "
- LASCOUMES Pierre (CEVIPOF, Sciences-Po, Paris), MAZZOLENI Oscar (Observatoire de la vie politique, Bellinzona, Suisse), " *Conceptions de la fonction politique et des atteintes à la probité publique dans le jugement des citoyens ordinaires* "

A travers ces deux contributions, il apparaît que l'ambivalence des raisonnements des citoyens est un enjeu important, tant d'un point de vue épistémologique qu'empirique. Du fait que les citoyens peuvent alternativement former des jugements normatifs négatifs envers la corruption mais faire aussi preuve de tolérance pratique au cas par cas et que, de même, ils peuvent nourrir une conception générique très positive de la construction européenne mais s'avérer réticents à l'égard d'une politique de défense intégrée qui en serait pourtant une concrétisation, il apparaît qu'ils sont loin de manifester une cohérence systématique à l'égard des objets politiques. Dès lors, d'un point de vue épistémologique, y a-t-il lieu de concentrer notre questionnement sur la mesure du plus ou moins grand degré de cohérence en mobilisant des concepts tels que la " compétence " ou la " sophistication " ? C'est l'une des voies les plus pratiquées dans les travaux sur le raisonnement politique mais elle présente l'inconvénient d'envisager le citoyen sous l'angle de sa capacité à accomplir une tâche que nous lui assignons sans chercher spécialement à savoir ce qu'il fait et pense. Les éléments avancés ici plaident plutôt pour développer notre entendement de ce que font les citoyens en fonction des critères qu'ils utilisent effectivement plutôt qu'à tester leur conformité à un modèle de qualité cognitive.

Dans cette perspective, il convient notamment de caractériser la nature des messages que le discours public et médiatique véhicule (Thiébaud) pour en dégager les différentes trames interprétatives auxquels les citoyens ne peuvent rester imperméables. Il s'agit ensuite d'établir dans quelle mesure ils acquiescent ou résistent à ces effets de suggestions et selon quelles dynamiques. De même, il convient d'identifier les différentes dimensions du raisonnement qu'un objet apparemment univoque tel que la corruption politique peut susciter et ses relations avec d'autres objets, par exemple ici le " métier "

¹ Florence HAEGEL, Henri REY, " Autour du vote à la Cité des 4000 ". in Nonna Mayer (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*. Paris : L'Harmattan, 1997, p. 201-221. Florence HAEGEL, Henri REY, Yves SINTOMER (dir.), *La xénophobie en banlieue : effets et expressions*. Paris : L'Harmattan, 2001.

² Par exemple : Katherine Cramer WALSH, *Talking about politics. Informal Groups and Social Identity in American Life*. Chicago : University of Chicago Press, 2004. Darnell M. HUNT, *Screening the Los Angeles 'Riots': Race, Seeing, and Resistance*. Cambridge : Cambridge University Press, 1997. Shawn W. ROSENBERG, *The not so common sense. Differences in how people judge social and political life*. New Haven : Yale University Press, 2002.

politique (Lascoumes & Mazzoleni). En effet, ce qui passe pour une ambivalence (ou manque de cohérence) tant qu'on étudie une seule dimension révèle la complexité de l'objet étudié quand sont prises en compte ses multiples dimensions. Des dispositifs d'enquête associant quantitatif et qualitatif (entretiens individuels, groupes de discussion) sont particulièrement utiles pour appréhender cette multidimensionnalité et résoudre le paradoxe apparent de l'association entre réprobation morale et tolérance pratique. Les critères moraux apparaissent ainsi plutôt minoritaires tandis que se dévoile l'enjeu sous-jacent des termes de la relation entre représentés et représentants que le thème de la morale publique est loin d'épuiser.

La synthèse des travaux présentés insiste sur le fait qu'il existe différents régimes de raisonnement. Le chercheur doit donc se donner les moyens théoriques et empiriques d'élargir la gamme des questionnements. Quelques points devraient pouvoir faire l'objet d'un investissement scientifique plus spécifique :

- dans la mesure où les acteurs sociaux semblent éprouver un besoin de logique jusqu'à plier les contradictions apparentes pour former une intelligibilité au moins temporaire du politique dans les occasions où ils y sont confrontés, il convient de ne pas écarter ou disqualifier ce qui semble ambivalent mais nous interroger sur les protocoles d'enquêtes nous permettant d'en rendre compte et de l'étudier.
- l'intégration du sujet dans son environnement et son inclination à structurer son (ses) appartenance(s) semblent des facteurs importants de la construction de ses raisonnements. Cela suggère de rechercher les éléments du raisonnement politique dans le social et la socialisation et pas seulement dans les catégories institutionnelles du politique, d'identifier ce qui est utile au repérage politique sans être institutionnellement politique et, inversement, ce qui relève des catégories institutionnelles du politique mais ne sert pas au repérage politique des acteurs.
- du fait que les dispositifs qualitatifs s'avèrent particulièrement utiles pour appréhender les variantes du raisonnement politique et son ancrage dans le social, il faut travailler à l'articulation des niveaux micro et macro et à la capacité scientifique à opérer la généralisation des apports compréhensifs
- l'ancrage social des raisonnements politiques suggère enfin d'identifier et de caractériser la variétés des situations dans lesquels ils sont amenés à se développer. Notamment, il serait intéressant de caractériser ces situations selon les combinaisons d'éléments affectifs et cognitifs et normatifs auxquels elles donnent lieu.

Les participants à l'atelier seront informés des suites qui lui seront données et sollicités à l'occasion d'autres événements scientifiques afin d'entretenir les échanges qui ont commencé à se nouer. Les organisateurs souhaitent ainsi poursuivre la réflexion collective sur les développements à donner à l'étude des raisonnements politique.

Dr. Pierre LEFÉBURE, CEVIPOF

Pr. Yves SCHEMEIL, IEP de Grenoble / PACTE

Bilan de l'atelier 14

Les enjeux politiques des émeutes urbaines

L'appel à communications lancé pour cet atelier identifiait trois axes problématiques : le sens politique des « émeutes », leur impact sur la participation politique des jeunes des quartiers populaires, et leur impact sur l'action publique (locale et nationale). Les trois communications effectivement présentées ont permis d'approfondir principalement le premier axe (Sarah Mazouz, Loïc Lafargue de Grangeneuve) et le troisième (Patricia Loncle et Virginie Muniglia).

Sarah Mazouz a ainsi exploré la façon dont les jeunes (participants ou non) analysent *a posteriori* les « émeutes » de novembre 2005, ainsi que la façon dont ces événements mettent en jeu des rapports de classe, de 'race' et de genre. Elle met en évidence la dimension politique des discours des enquêtés, discours qui interrogent l'Etat en tant que détenteur du monopole de la violence physique légitime. Entre autres apports de sa communication, on peut relever l'analyse proposée de la non participation des filles aux « émeutes ». Cette non participation est ici analysée dans la continuité des autres formes de sociabilité qui existent au sein des quartiers, et pour lesquelles filles et garçons ne se mélangent pas ; elle

découle aussi du fait que les garçons subissent davantage les violences policières. Une telle analyse permet de remettre en cause la thèse selon laquelle les filles n'auraient pas participé aux « émeutes » parce qu'elles ne partageaient pas les motivations des garçons, voire parce qu'elles seraient « victimes » de la violence des garçons.

Loïc Lafargue de Grangeneuve a abordé de façon plus indirecte la question du sens des « émeutes » en s'intéressant aux textes de chansons de rap et à leur portée contestataire, et plus particulièrement à ce que les rappeurs disent des « émeutes » et de la politique. La période qui va des événements de 2005 à l'élection présidentielle de 2007 est marquée par plusieurs formes de politisation et de mobilisation des rappeurs. Se penchant sur le cas du groupe NTM, l'auteur montre comment le groupe est passé en quelques années de l'incitation à l'« émeute » à l'appel au vote. Etudiant ensuite le groupe IAM, il note que l'évolution du groupe est plutôt marquée par une forme de retrait de la vie politique (locale et nationale). Cette communication soulève de nombreuses questions qui ne sont pas abordées ici : comment les textes de rap sont-ils reçus (ou pas) et interprétés par les jeunes des quartiers populaires et dans quelle mesure ont-ils une influence sur leur politisation et le développement d'attitudes politiques plus ou moins contestataires ?

Enfin, Patricia Loncle et Virginie Muniglia étudient la façon dont les « émeutes urbaines » de novembre 2005 ont été construites comme problème public et traitées par les pouvoirs publics, à travers l'approfondissement d'un terrain local, Rennes. Elles mettent en évidence la prédominance, au niveau local, d'une interprétation sanitaire des « émeutes » (et plus largement des problèmes liés à la « jeunesse ») et montrent comment la focalisation sur les pratiques festives et pratiques à risque des jeunes (le « problème des jeudis soirs ») a conduit à masquer les difficultés sociales révélées à l'occasion des « émeutes ». La coexistence de ces deux événements (« émeutes urbaines » et troubles liés aux pratiques festives des jeunes en centre-ville) a en effet fortement contribué à orienter la perception des « émeutes » par les acteurs locaux. Au final, le « modèle rennais de politique jeunesse », caractérisé par une forte approche partenariale, par le consensus des acteurs et des valeurs, repousse la vision dominante au niveau national de la jeunesse comme menace.

Initiée par Camille Hamidi et Isabelle Sommier et poursuivie avec l'ensemble de la salle, la discussion a permis de pointer un certain nombre de questions. On en relèvera trois. Tout d'abord, les débats se sont dirigés sur le problème (ou le risque) d'une surinterprétation des « émeutes », d'une trop forte rationalisation *ex-post* des événements, d'une vision excessivement stratégiste et intentionnelle, voire intellectualisante (« les jeunes ont voulu dire que... »). Reconnaît-on et analyse-t-on suffisamment le rôle de l'émotion dans la production et le vécu des « émeutes » ? La question du rapport entre rationalité et émotion serait à creuser. La discussion s'est ensuite orientée sur la question des méthodes. Enquêter sur les « émeutes urbaines » soulève toute une série de difficultés, puisque cela suppose de travailler *a posteriori*, sur des pratiques illégales. Les « émeutes » se laissent sans doute plus difficilement saisir que des modes de participation politique plus conventionnels (tels que le vote ou les manifestations). Les communications témoignent de cette difficulté à saisir les acteurs et le moment des « émeutes ». Une réflexion méthodologique sur ces problèmes d'enquête mériterait d'être poursuivie, quand bien même les biais méthodologiques sont inévitables et ne doivent pas inhiber la poursuite des recherches sur ces questions. Enfin, on peut noter que les communications et échanges semblent témoigner d'une faible mobilisation de la littérature anglo-saxonne dans les recherches françaises. Un état des lieux approfondi de la littérature internationale par les coordinateurs au début de l'atelier aurait certainement été profitable de ce point de vue, au risque toutefois d'empiéter sur un temps de discussion déjà frustrant.

Coordinateurs : Valérie Sala Pala et Lionel Arnaud

Participants : Loïc Lafargue de Grangeneuve, Patricia Loncle, Sarah Mazouz, Virginie Muniglia

Discutantes : Camille Hamidi et Isabelle Sommier

Bilan de l'atelier 16

Ferveurs militantes. Comment penser les liens entre engagement politique et engagement religieux : rupture ? continuité ? reconversion ?

L'atelier s'est déroulé le vendredi 8 septembre à 8h00, en présence d'une dizaine de personnes.

Les organisatrices ont commencé par rappeler les origines scientifiques de l'atelier. Celui-ci s'inscrivait en effet dans le prolongement de deux journées d'études, organisées en septembre 2006 et en juin 2007, qui visaient à tenter de cumuler les apports de la sociologie du militantisme et de la sociologie des religions, afin de répondre aux questions qu'avaient pu susciter nos enquêtes de thèse quant à l'articulation entre politique, religion et militantisme.

Cet atelier avait pour but de continuer à explorer la question des phénomènes de conversions/reconversions d'individus ou de groupes d'individus dont les trajectoires militantes avaient connu des basculements, plus ou moins violents et rapides, entre sphère d'activité politique et sphère d'activité religieuse.

L'atelier a pu montrer que l'étude de trajectoires militantes marquées par l'inscription dans des organisations politiques puis religieuses, ou l'inverse, pouvait se révéler une contribution heuristique à la sociologie du militantisme et plus généralement à la sociologie de l'engagement. En effet, si la sociologie de l'engagement a connu, au cours de ces quinze dernières années, un regain spectaculaire d'intérêt, elle a peut être quelque peu négligé les questions du poly-engagement. La principale ambition de cette réflexion collective était donc de contribuer à l'analyse diachronique du polyengagement en se focalisant sur des trajectoires militantes où les différentes formes d'engagement étaient d'autant plus visibles qu'elles pouvaient, à priori, apparaître comme relativement contradictoires.

Cet atelier reposait sur le pari qu'il pouvait se révéler pertinent de ne pas se limiter à une seule forme d'engagement politique ou religieux, de la même manière qu'il avait été fait le choix de ne pas se limiter à une seule religion. Il s'agissait donc de comparer des trajectoires à priori incomparables, jusque là souvent traitées séparément, afin de se protéger contre la tentation de penser des espaces « religieux » et « politique » existant comme par nature. Ainsi, l'appréciation du caractère « politique » ou « religieux » des engagements abordés lors des communication a dans l'ensemble été fonction « des schèmes d'appréciations des agents des champs politiques [et religieux] » auxquels ils ont été confrontés lors de leurs investissements successifs³.

Cela a permis de souligner à quel point les frontières entre espace religieux et espace politique sont mouvantes et prennent des significations très différentes selon les contextes : nationaux, historiques et politiques.

Par ailleurs, plutôt que de décrire les oppositions fondamentales des engagements religieux et politiques, cet atelier a permis d'en analyser les possibles congruences favorisant le passage d'une sphère à l'autre, ainsi que les configurations pouvant entraîner des points de rupture entre ces deux formes de militantisme, contraignant les acteurs à opérer des formes de conversion ou de reconversion de leurs pratiques militantes.

Enfin, les discutants ont souligné l'effort commun aux trois papiers d'articuler ensemble trois niveaux distincts d'analyse : l'analyse microsociologique des trajectoires individuelles ; l'analyse méso sociologique des trajectoires collectives des organisations dans lesquelles les agents étudiés avaient été amenés à s'engager et, enfin, l'analyse macrosociologique du contexte d'offre politique et/ou religieuse au moment de ces conversions/reconversions.

Cet effort a permis d'approfondir notre réflexion sur ce que nous proposons pour l'instant d'appeler des « ponts organisationnels, situationnels et biographiques » favorisant le passage du religieux au politique et vice versa.

Par « pont organisationnel » nous entendons désigner le rôle joué par certaines organisations militantes dans le processus de conversions/reconversion des acteurs étudiés. En effet, les organisations auxquelles ces derniers appartenaient ont parfois elles-mêmes été amenées à se transformer afin de maintenir leur position dans la structure sociale. Nous pensons plus spécifiquement ici au fait que celles-ci ont pu connaître un processus de politisation – à l'image de la JAC et de la JOC (Communication de Julie Pagis) – ou au contraire de dépolitisation (Communication de Solenne Jouanneau) – de leurs

³ Gaxie, Lehingue, enjeux municipaux. La constitution des enjeux politiques dans une élection municipale, Paris, PUF, CURAPP, 1984, p. 61.

actions ayant participé à favoriser le basculement de nos acteurs dans une nouvelle forme d'engagement. Par ailleurs, il a été noté l'existence d'organisations, dont les spécificités religieuses ou politiques étaient particulièrement adaptées à accueillir les militants en voie de conversion ou de la reconversion (Communication de Béatrice de Gasquet).

Par « pont situationnel » nous souhaitons souligner le rôle souvent déterminant du contexte et des « événements » dans le processus de conversion/reconversion entre les sphères d'activités politiques et religieuses. Prendre en compte le contexte d'offre politique et/ou religieuse, c'est poser la question des conditions sociales de la valorisation des profits liés à l'engagement. Or si l'on considère les différentes organisations de ces deux sphères comme en perpétuelle concurrence dans la revendication du monopole de l'administration des « biens de salut », le rapport de force entre elles doit être pris en compte pour comprendre la valorisation de certains engagements et la dévalorisation d'autres selon les époques. On pense ici en particulier aux « crises politiques »⁴ qui se révèlent de nature à entraîner une requalification des engagements de nos acteurs et par conséquent une reproblématisation de « la vision du monde » et de la conduite de vie⁵.

Enfin, nous entendons regrouper sous le terme de « pont biographique » l'ensemble des événements biographiques propices à une modification ou une évolution des attentes des acteurs en matière de « biens de salut », de « justification d'exister » ou encore à une érosion des croyances anciennes. Plus généralement, nous montrerons que des points de rupture biographiques liés à des phases de mobilité (sociale, géographique, professionnelle), tout comme les moments de « crise identitaire »⁶ liés à la perte d'un proche, une expérience scolaire traumatisante, peuvent contribuer « à créer une brèche dans la représentation de l'ordre des choses, et à détacher, à la fois pratiquement et intellectuellement, [nos enquêtés] du milieu qui soutenait leur croyance »⁷.

Enfin, si ces différents « ponts » peuvent contribuer à rendre probable la conversion d'un engagement religieux en engagement politique (et réciproquement), il nous semble essentiel de faire intervenir un dernier facteur qui vienne cristalliser, déclencher cette conversion : il s'agit ici des « passeurs » d'une sphère à l'autre, « figures charismatiques » ou « autrui significatifs » dont nos enquêtés relatent bien souvent l'existence.

En conclusion, il nous semble qu'un des principaux intérêts de cet atelier était de rendre compte du caractère dynamique et processuel des passages entre engagement et politique et vice versa.

- Rappel des communications :

De Gasquet Béatrice (CEIFR / ETT-CMH, EHESS), *De l'extrême gauche à la synagogue : désengagement ou reconversions militantes ?*

Jouanneau Solenne (URMIS / LaSSP), *Sociogénèse d'une organisation : l'UOIF de la diffusion de l'islam politique en France à l'organisation de l'islam de France.*

Pagis Julie (ETT-CMH/EHESS), *Conditions sociales de la politisation d'engagements religieux au cours des années 60 en France.*

- Discussion :

Les deux discutants initialement prévus étaient :

-Agrikolianski Eric (CREDEP, U. Paris Dauphine)

-Donnegani Jean-Marie (CEVIPOF, IEP-Paris)

Jean-Marie Donnegani ayant du faire face à un problème d'ordre privé n'a finalement pas pu assister à cet atelier, mais ayant eu le professionnalisme de nous faire parvenir ses remarques sur les différentes communications la veille de l'atelier, celles-ci ont pu être communiquées à Eric Agrikolianski qui les a prises en compte lors de ses prises de paroles.

Jouanneau Solenne (URMIS / LaSSP)

Pagis Julie (ETT-CMH/EHESS)

⁴ Au sens développé par M. Dobry, *Sociologie des crises politiques*, ...

⁵ P. Bourdieu, « une interprétation de la théorie de la religion selon Max Weber », *Les archives européennes de la sociologie*, tome 12, 1971, p. 16.

⁶ Que F. Sawicki et L. Berlivet définissent comme une « situation de décalage entre la morale acquise et les expériences vécues que doivent gérer » les militants syndicalistes qu'ils étudient.

⁷ Johanna Siméant, *Socialisation catholique et biens de salut dans les ONG humanitaires françaises*, art. à paraître dans la revue en 2007.

Bilan de l'atelier 17

« Porter les Évangiles au monde » : les logiques religieuses d'engagements politiques des catholiques au XX^e siècle.

L'atelier qui avait pour thème les logiques religieuses de l'engagement des catholiques en France et en Italie au XX^e siècle a été l'occasion de mettre au jour des trajectoires militantes méconnues ou de problématiser la question de l'engagement en mettant au centre de notre question l'articulation entre les logiques religieuses et les contraintes du monde social qui les façonnent. Les différentes communications ont montré comment les évolutions socio-historiques du siècle dernier ont eu pour conséquence de rendre incertaine la frontière entre les activités qui sont propres à une logique religieuse et celles qui ne le sont pas.

Dans cette perspective, les évolutions des normes de genre au sein et en marge de l'institution ont fait l'objet d'une première communication qui présentait deux modalités de politisation des femmes catholiques françaises et italiennes au début du vingtième siècle dans le contexte de l'absence de suffrage. Nous avons vu ainsi comment la politique pouvait dans un contexte français de ralliement des catholiques à la République devenir synonyme de prolongement exceptionnel de l'apostolat féminin dans un contexte de Séparation des Eglises et de l'Etat. Tandis que dans le cas italien où les catholiques, hommes et femmes, sont invités à se tenir à l'écart des joutes électorales nationales, l'action publique des femmes catholiques s'opère dans un rejet de l'action politique, celle-ci étant entendue comme l'activité électorale.

La communication de Bruno Duriez qui portait sur les militants de l'Action catholique ouvrière ont montré les recompositions opérées dans l'espace militant de l'après guerre et les tensions occasionnées par cet engagement fondé sur le témoignage et la lutte collective en tant que catholique mais pas nécessairement dans l'Eglise.

Yann Raison du Cleuziou, à travers son étude sur les dominicains de la Province de France dans l'après 68 a montré comment le rapport des militants catholiques à leur identité religieuse dans leur engagement social, politique ou syndical est propice à analyser la manière dont se croisent et interagissent les logiques d'investissements religieux et politiques.

Enfin, cet atelier a été pour Julien Fretel l'occasion de nous présenter ses recherches récentes sur les militants du Modem, créé à l'occasion de la candidature de François Bayrou lors des dernières élections présidentielles et de les mettre en regard avec ses travaux précédents sur les militants de l'U.D.F. Il observe ainsi des rapports plus distanciés à l'engagement, signe de l'évolution du recrutement de cette formation politique et de la socialisation religieuse.

La discussion fut particulièrement riche et animée. Yves Déloye est intervenu dans un premier temps soulignant le renouvellement des problématiques par des travaux de thèse récents. Ces quatre communications posent en effet un problème de repérage et une difficulté conceptuelle, liée au fait que les processus étudiés ne rentrent pas dans les catégories habituelles de la science politique. L'ambivalence ancienne des catholiques dans leur rapport à la politique évoquée dans cet atelier rappelle que les catholiques ont toujours fait de la politique, souvent en le sachant, et sans toujours le dire ce qui invite le chercheur à réfléchir sur les césures du XX^e siècle et aux configurations spécifiques. On peut ainsi repérer une latence d'un modèle intégraliste de politisation, qui passe par un engagement dans le monde important mais qui refuse toute désignation de politique. Ce modèle s'efface au 20^e siècle pour se diluer dans un modèle plus libéral de politisation qui fait référence à la revendication du terme politique et à l'action de militants catholiques aux côtés d'autres organisations non-catholiques. Jacques Lagroye a ensuite nuancé cette analyse, et insisté sur la persistance du modèle intégraliste qui a gagné ces dernières années plusieurs niveaux de l'institution. Il rappelle ainsi que construire le religieux/la religion, c'est construire une institution et des croyances. C'est d'abord commencer par un ensemble de pratiques, c'est d'abord construire une institution du religieux et même une institution au sein de l'institution religieuse. Les processus de politisation témoignent ainsi de divergences fondamentales sur la religion elle-même, sur la manière de vivre sa religion.

Magali Della Sudda doctorante en histoire (ETT-CMH, EHESS / Université La Sapienza de Rome), CERAPS/Lille 2

Yann Raison du Cleuziou doctorant en science politique (CRPS, Paris I), ATER à Paris I, science politique

Bilan de l'atelier 18
La socialisation militante au prisme de la formation syndicale.
Les dispositifs et leurs usages

Cet atelier était la première manifestation publique d'une équipe constituée autour d'un projet de recherche financé par l'ANR et portant sur la formation syndicale. Il avait pour but de confronter les réflexions et les travaux déjà engagés autour de cette problématique, par les membres de l'équipe et par d'autres chercheurs, en vue d'avancer dans la construction d'un protocole d'enquête permettant une étude comparée des dispositifs et des usages de la formation syndicale. La réflexion se voulait donc tout autant théorique que méthodologique.

On a pu s'appuyer sur les comptes-rendus de recherches collectives déjà avancées (Y. Siblot sur la CGT) ou achevées (T. Brugnot et E. Porte sur les conseillers prud'hommes), et sur la présentation de textes inspirés de thèses en cours (S. Gornikowski sur la CFDT, M. Jarry sur les retraités CGT, E. Öngün sur KESK) ou achevée (J-R. Merlin sur Solidaires).

Nous avons souhaité faire discuter les communications dans une double perspective, en sollicitant deux politistes aux spécialités différentes : le syndicalisme et les relations professionnelles pour J-M. Pernot ; l'histoire sociale des idées, la sociologie des intellectuels et les études de réception pour F. Matonti. Ce bilan compile les remarques faites par les participants dans le cours de l'atelier et les idées que cette rencontre a suscitées rétrospectivement.

Pour rappel :

Les six communications discutées par Frédérique Matonti et Jean-Marie Pernot :

BRUGNOT Thomas, PORTE Emmanuel, Lyon II, TRIANGLE

Les modalités plurielles de réception de la formation syndicale dans la pratique de la justice prud'homale : entre comportements individuels et action de groupe.

GORNIKOWSKI Stéphane, Lille II, CERAPS

Changer les valeurs sans en passer par les valeurs ?

Les discriminations saisies par la formation syndicale à la CFDT.

JARRY Mathieu, Lille II, CERAPS

Une formation en formation : l'enjeu de la « continuité syndicale » à l'Union Confédérale des Retraités (UCR)-CGT.

MERLIN Jean-Robin, Nantes, CEMS

La formation syndicale à Sud-PTT : enjeux et modalités de la formation dans une organisation syndicale récemment créée

ÖNGÜN Emre, IEP Aix-en-Provence, IREMAM

Les usages pluriels d'une formation « subie ».

L'expérience de militants de KESK dans une formation animée par la CES.

SIBLOT Yasmine, Paris I, Laboratoire Georges Friedmann, CSU

Les formations de « premier niveau » à la CGT.

Usages locaux d'un dispositif national de socialisation.

L'atelier a d'abord permis de réaffirmer le fait que la formation ne devait pas être étudiée comme une fin en soi, mais comme une entrée pour l'étude des processus de socialisation militante. Dans cet esprit, les travaux présentés et les recherches à venir s'inscrivent dans la perspective d'une articulation entre observations ethnographiques, entretiens et recueil de données quantitatives, afin d'appréhender la socialisation au syndicalisme dans ses divers aspects, qu'il s'agisse aussi bien des moments formels de l'« éducation syndicale » (tels que les stages) que de processus plus informels (notamment sous l'angle des sociabilités qui préparent et soutiennent l'engagement).

L'accent mis spécifiquement sur la formation permet cependant d'insister, dans cette recherche, sur les facteurs « idéels » de l'engagement. Choisir comme terrain privilégié d'investigation un cadre où est dispensée une offre symbolique explicite sous la forme de connaissances sur le monde du travail et le syndicalisme et de techniques d'action permet de se demander si l'on peut parler des formations

comme de dispositifs d'*idéologisation* de l'engagement syndical. Un tel questionnement suppose que l'observation ethnographique se fasse attentive tant à la forme qu'aux contenus des formations dispensées, de manière à repérer la spécificité des langues syndicales et des grammaires qui organisent les façons de penser, de faire et d'être des militants. Dans la mesure où cette partie de l'enquête implique une ethnographie comparative menée par différents chercheurs, elle suppose *a fortiori* une réflexion approfondie sur la grille d'observation mobilisée par chacun.

En insistant sur ce que peut spécifiquement faire aux militants leur passage en formation syndicale, on en vient nécessairement à l'évidence que tous les syndicalistes ne passent pas par les formations. Pour tenter de mesurer la contribution spécifique de la formation à la socialisation syndicale, il faut donc pouvoir saisir ce qui différencie, parmi les militants syndicaux, ceux qui se forment de ceux qui ne se forment pas. Deux moyens ont été envisagés : d'une part, compléter les entretiens avec les stagiaires par des entretiens avec des militants qui, à des stades équivalents de leur carrière syndicale, n'ont jamais été en formation ; d'autre part, exploiter les données quantitatives recueillies par des chercheurs du CERAPS auprès de populations de syndicalistes (CGT, FO et CFDT) pour étudier ce qui différencie les militants ayant suivi des stages de ceux n'en ayant pas suivi.

Les travaux – entre autres ceux réalisés par des membres de l'équipe (Nathalie Ethuin et Yasmine Siblot) – sur les écoles communistes ont été mobilisés, pour éclairer les spécificités des dispositifs de formation militante, certaines analogies pouvant être repérées entre les institutions communiste et syndicales. Les écoles du PCF se caractérisaient par un rapport ambigu au système éducatif, alliant le mimétisme des hiérarchies et des pédagogies au refus de fabriquer des « intellectuels » capables d'entretenir un regard critique sur le dogme. La défiance à l'égard des postures purement scolastiques se retrouve dans les formations syndicales. Le mode légitime de transmission des savoirs dans les institutions militantes s'inscrit en effet rarement dans une logique de la « gratuité » ; les formations sont d'abord justifiées par leur indexation à des visées pratiques (« améliorer », de diverses manières, l'activité syndicale). Elles sont pour cette raison étroitement liées au système d'autorité de l'institution, en tant qu'elles contribuent à définir et façonner les rôles militants légitimes ; d'où une dimension « politique » souvent soulignée à leur sujet, dans la mesure où elles participent à la légitimation des tactiques et stratégies d'action des organisations.

Au-delà de cet apport de la sociologie politique à l'étude des *logiques* de formation, l'atelier a été aussi l'occasion d'insister sur l'apport essentiel des travaux menés en sociologie de l'éducation pour considérer les *pratiques* de formation aussi bien que leurs *effets* sur les trajectoires sociales. Le discours tenu par les responsables des formations syndicales tend généralement à légitimer ces dispositifs pédagogiques en les démarquant d'un modèle présenté comme scolaire, que résumerait la relation pédagogique de type magistral. En réalité, « l'école » dont ces pédagogies syndicales entendent se distinguer est une école du passé tout autant critiquée dans le système éducatif actuel, qui valorise les pédagogies « nouvelles » et les méthodes « actives ». Au-delà de la mise à distance rhétorique, on pourrait ainsi trouver de nombreuses homologues entre le système éducatif et les systèmes de formation syndicale, révélant une évolution parallèle des pratiques pédagogiques et de leur philosophie. Dans ce passage d'une logique de cursus uniformes à celle d'une offre de formation individualisée, le mouvement syndical peut apparaître comme la caisse de résonance de problèmes qui se posent également aux sociologues de l'éducation, notamment en terme de rapports différenciés aux logiques scolaires. La mise en rapport des trajectoires sociales des militants, et particulièrement de leur trajectoire scolaire antérieure, avec leur attitude dans et sur les stages de formation, apparaît indispensable à la compréhension des *conditions de possibilité d'une mise en forme scolaire des apprentissages militants*. Dans cette perspective, deux modes possible de résistance à la formation peuvent être envisagés, celle d'agents antérieurement sur-scolarisés et, *a contrario*, celle des sous-scolarisés. Cette attention à la reproduction des inégalités au sein même des stages de formation apparaît d'autant plus importante que les organisations syndicales – et c'est un autre point commun avec l'institution communiste – tendent encore à favoriser la promotion de militants d'origine populaire, à la différence d'autres organisations militantes au recrutement social plus circonscrit. Les réflexions d'Olivier Schwartz sur les conditions d'emploi et de validité de la notion de « classes populaires » nous invitent cependant à ne pas sombrer dans le misérabilisme. La formation syndicale contemporaine accueille des publics différents des formations communistes passées, qui assuraient la promotion d'individus très faiblement acculturés scolairement, et en cela plus facilement disposés à la remise de soi à l'institution partisane. L'essor de la scolarisation des catégories populaires a généré de nouvelles catégories de salariés qui, tout en restant au bas de l'échelle socio-économique, ont développé une sorte de « demi-acculturation scolaire » générant un rapport beaucoup plus complexe au savoir et aux dispositifs scolaires.

Cet atelier aura donc permis de préciser les différents aspects et les finalités d'une recherche sur la mise en formation ou, mieux, sur la *mise en forme scolaire de l'activité syndicale*, et sur les moyens de développer une approche non idéaliste de l'importance des idées dans l'action collective :

1. Être attentif aux *dispositifs* de formation. Le « cadrage » syndical n'est pas qu'un processus subjectif : les limites du pensable sont aussi objectivement inscrites dans les formes de transmission des savoirs, dans les circuits de financement, dans les partenariats impliqués par des projets institutionnels (notamment européens), dans les configurations d'interaction. On a de ce point de vue pu souligner l'importance du *bricolage* dans la mise en œuvre concrète des formations, donnant à voir l'hétérogénéité des dispositifs et les décalages entre structures. Les dynamiques centrifuges qui se donnent à voir dans le morcellement des formations illustrent l'affaiblissement parallèle des structures matérielles et symboliques du syndicalisme : la « crise » du syndicalisme a également produit des interrogations sur ce que sont les « fondamentaux » de l'activité syndicale, faisant de la formation un des laboratoires où se joue, en de multiples sites, la redéfinition des identités syndicales.

2. Être attentif aux *usages* des formations. Cette dimension rejoint les débats menés notamment dans le cadre des études de réception (dont les *cultural studies*) sur l'opposition entre « effets » et « usages » des productions symboliques. En insistant sur les usages, on réduit le terme d'« effet » à son sens phénoménal. Plutôt que de rechercher une introuvable détermination des pratiques syndicales par la formation (qui engagerait un point de vue déterministe de type idéaliste), il est plus fécond de considérer les conditions de conjonction entre un système d'offre relativement stabilisé (un corpus théorique, un corps de formateurs, des conditions d'accès légalement codifiées) et des publics de stagiaires aux propriétés et aux attentes hétérogènes, induisant des modalités de réception/appropriation différenciées des formations, qui font toute l'incertitude des opérations de cadrage.

Les communications ont ainsi fait percevoir la diversité des finalités assignées à la formation syndicale. Du point de vue des responsables syndicaux, les usages les plus évidents – tels que dispenser des connaissances économiques, juridiques, historiques... nécessaires à l'exercice de domaines spécifiques de l'activité syndicale, pérenniser l'organisation en renforçant les liens de sociabilité entre ses membres, diffuser de nouvelles thématiques d'action – côtoient des usages moins légitimes – comme mettre en scène sous une forme participative l'expression des militants pour légitimer une orientation syndicale décidée sans eux, ou s'inscrire dans un dispositif de formation européen assurant une protection symbolique à un syndicat menacé dans son pays en étant indifférent au contenu des formations. Du point de vue des stagiaires, outre l'acquisition de connaissances et l'élévation dans la carrière syndicale, les stages apparaissent notamment comme un moment privilégié d'évasion de l'ordinaire professionnel et d'élargissement de l'horizon social.

Mais au-delà de l'observation des situations d'interaction, le principal défi empirique et théorique réside dans la saisie de ce qui reste des stages « dans » les individus après les formations. La notion d'usages permet d'insister sur le fait que les stages contribuent à enrichir un stock de savoirs et de savoir-faire (de dispositions), qui pourront ensuite être activés, *ou non*, en fonction des situations et de leur congruence avec d'autres dispositions acquises. En soulignant le fait que les conseillers prud'hommes sortaient de leurs stages « remontés », mais pour un temps seulement, une communication mettait l'accent sur la question des conditions d'activation et d'extinction de dispositions qui peuvent s'éteindre au contact répété des situations redevenues ordinaires. Dans cette logique, saisir la contribution spécifique de la formation à la socialisation syndicale pourrait constituer un problème insoluble dans la mesure où la durabilité des dispositions acquises dans le cadre des socialisations secondaires réside au moins autant dans les conditions de leur incorporation que dans celles de *l'entretien* de leur pertinence pratique. Plutôt que de chercher à isoler l'efficace propre de ce vecteur de la socialisation syndicale, question sans pertinence dans le cadre d'une problématique des usages, c'est donc bien ce que les stages ont de plus spécifique qui doit être interrogé. Comme on l'a déjà évoqué, les stages de formation constituent un moment privilégié de production d'explications et de justifications langagières relativement formalisées sur les domaines de l'activité syndicale. Ils contribuent ainsi à l'acquisition d'un vocabulaire relativement sophistiqué, puisqu'on y prend le temps de revenir – et de dialoguer – sur le sens et les nuances des mots. Ils contribuent également à l'intériorisation de modes de raisonnement légitimes, puisqu'on y apprend à ajuster ses instruments de pensée et d'action aux finalités légitimes de l'institution syndicale.

Une enquête par récits de vie pourra dès lors ici revêtir un intérêt spécifique, en tant que ce matériau discursif permet un travail privilégié sur le vocabulaire et les catégories de pensée des individus. Les mots utilisés par les interrogés pour restituer leur carrière militante peuvent constituer des points de repères quant à la prégnance de schèmes pratiques et intellectuels qui, sans l'être exclusivement, ont pu être plus particulièrement verbalisés dans le cadre de stages syndicaux. L'intérêt d'une étude de la scolarisation des apprentissages syndicaux pourrait ainsi résider dans l'incitation à dépasser la fausse

opposition entre savoirs techniques et idéologiques, entre rationalités instrumentale (tactique) et en finalité (stratégique) en montrant que les savoirs se différencient moins en nature que dans les façons d'être mobilisés, c'est-à-dire par les finalités – ou les intérêts – légitimes qui leur sont assignés.

Nathalie ETHUIN, Karel YON

Bilan de l'atelier 20

Penser l'articulation entre l'analyse des politiques publiques et la sociologie de l'action collective

Organisatrices :

- Dupuy Claire, Cevipof / Sciences Po & Université de Milan Bicocca
- Halpern Charlotte, FNSP – PACTE / IEP de Grenoble

Discutant : Yannick Barthe, CSI - CNRS

Intervenants et titres des papiers (dans l'ordre de passage pendant l'atelier):

- Claire Dupuy, Charlotte Halpern : « Articuler l'analyse des politiques publiques et la sociologie de l'action collective ».
- Silvia Bruzzone, CURAPP - CNRS, Jean Pierre Le Bourhis, CURAPP-CNRS : « De l'expertise comme mode d'articulation entre l'Etat et les mouvements sociaux. Etude de deux réseaux d'acteurs autour de la gestion de l'espace en France et en Italie (1975-2005) ».
- Jeanne Chabbal, Université Paris-Dauphine – IRISES : « L'intégration du registre de mobilisation « humanitaire » dans le processus de politique publique pénitentiaire »
- Laurie Boussaguet, Sciences Po – Cevipof : « La parole profane sur la pédophilie : entre société civile et pouvoirs publics »
- Yannick Rumpala, Université de Nice – ERMES : « Dans les rhizomes du 'développement durable'. De l'utilité d'une appréhension renouvelée du concept de réseau pour articuler les sociologies de l'action publique et de l'action collective ».

Compte rendu scientifique de l'atelier et de la discussion générale.

L'objectif de l'atelier était de s'interroger sur : 1) le caractère heuristique du croisement entre les outils d'analyse développés par les sociologies de l'action collective et de l'action publique ; 2) les modalités analytiques de ce croisement : quels sont les outils permettant une articulation forte des apports de l'analyse des politiques publiques et de la sociologie de l'action collective ?

Les organisatrices ont reçu près de 20 propositions de communication. Elles en ont retenu 4 qui leur paraissaient développer une réflexion théorique et / ou méthodologique originale sur la question de l'articulation entre l'analyse des politiques publiques et la sociologie de l'action collective avec l'analyse d'un cas empirique d'un cas concret. Outre la diversité des domaines d'action publique représentés (environnement, système pénitentiaire, développement durable et lutte contre la pédophilie), ces communications ont mobilisé des catégories d'analyse différenciées (réseau, décision, forum, rhizome) pour s'interroger sur l'articulation entre analyse des politiques publiques et sociologie de l'action collective. Enfin, les organisatrices ont elles-mêmes soumis un papier à la discussion générale, qui proposait à la fois une lecture critique des travaux s'étant intéressés à cette question au sein de ces deux sous-disciplines de la science politique, et une démarche de recherche spécifique à partir de leurs propres terrains d'enquête.

La discussion menée au sein de l'atelier s'est nouée autour des pistes de discussion proposées par le discutant en introduction de la séance, à partir des 5 textes proposés. Son intervention a ainsi permis de structurer le débat autour de questions qu'il a posé à l'ensemble des intervenants. Ce compte-rendu est donc organisé autour de trois pistes de discussion suivantes :

1/ Pourquoi la question de l'articulation entre analyse des politiques publiques et sociologie de l'action collective se pose-t-elle aujourd'hui dans la science politique, alors que cette question a déjà été abordée de longue date par d'autres disciplines, comme la sociologie de la médecine ou la sociologie des sciences ?

- Est-ce dans l'air du temps ?
- Est-ce le fruit d'évolutions spécifiques, qui rendent cette question particulièrement pressante ?

La façon dont le thème de l'atelier a été défini par les organisatrices laisse en effet entendre qu'il y a, d'une part, un vide dans la littérature sur cette question, et d'autre part, un processus de rapprochement amorcé récemment par ces deux sous-disciplines pour traiter de cette question. Ceci conduit aussi certains intervenants (Le Bourhis & Bruzzone) à mettre en exergue les « points aveugles de la littérature » à partir de l'opposition entre la littérature sur le conflit et la littérature sur la co-production de l'action publique par des acteurs hétérogènes.

L'un des problèmes soulevés par les analyses développées dans la littérature est qu'elles ont tendance à évacuer le conflit pour penser ces phénomènes de brouillage de frontières et développer des clefs d'analyse des processus qui se situent au croisement. De ce point de vue, la prise en compte du temps long permet de le réintroduire dans l'analyse (Dupuy & Halpern), afin d'identifier la permanence de logiques spécifiques d'intégration des intérêts malgré l'alternance entre période de conflits et d'apaisement.

2/ Quelle est la nature du changement qui justifie que cette question de l'articulation entre analyse des politiques publiques et sociologie de l'action collective soit désormais posée ? Les textes proposés dans le cadre de l'atelier proposent plusieurs pistes de réponse :

- Phénomène d'hybridation, si oui lesquels et par quels mécanismes ?
- Complexification des politiques publiques, si oui, comment adapter les outils d'analyse existants ? En développer de nouveaux ?
- Émergence de nouveaux acteurs, et si oui, qui sont-ils ?
- Brouillage des frontières ?

L'un des mécanismes suggérés dans les communications est la cooptation des groupes issus de la société civile par les acteurs publics et privés. Cependant, ceci laisse ouverte la question de la distinction entre insider / outsider.

Les papiers de Dupuy / Halpern et de Chabbal montrent que la cooptation permet de sortir du conflit, mais ne signifie pas qu'il y ait transformation du statut des *outsiders* en *insiders* des politiques pénales et aéroportuaires.

Le papier de Le Bourhis & Bruzzone conduit en revanche à s'interroger sur les limites du militantisme institutionnel, et sur les mécanismes d'articulation entre des stratégies de critiques internes et externes. Celles-ci ne s'opposent pas : au contraire, elles se nourrissent mutuellement.

Un autre mécanisme est la production d'une expertise spécifique (Boussaguet, Le Bourhis & Bruzzone) par des acteurs hétérogènes dont le statut s'institutionnalise progressivement.

On peut cependant regretter, comme suggéré par diverses interventions dans le public, que la notion d'expertise ait été traitée de manière un peu floue par les intervenants, qui évoquent tour à tour la production de savoirs et la production d'une expertise. Or, la production de savoirs débouche-t-elle systématiquement sur la production d'une expertise ? De ce point de vue, la démarche d'une majorité des intervenants consiste à partir des phénomènes observés empiriquement pour qualifier la notion d'expertise.

3/ La nature du changement oblige-t-elle ou non la dissolution de certaines catégories d'analyse et des frontières de ces deux sous-disciplines ? Y a-t-il des objets nouveaux, dont l'analyse nécessite l'adaptation des concepts et qui brouillent les entrées proposées par ces deux sous-disciplines ?

- Les notions de « réseau » (Le Bourhis & Bruzzone), de « rhizome » (Rumpala) et de « forum » (Boussaguet) offrent de ce point de vue des pistes de réflexions pertinentes, même si dans les

communications proposées, elles sont mobilisées en tant que notions explicatives et non en tant qu'outils analytiques. Elles permettent aux intervenants de cartographier une situation.

=> Ceci relance la discussion sur la nature des échanges et des biens échangés dans le cadre de ces réseaux et des forums.

=> Ceci pose aussi la question du caractère heuristique de la notion de « réseau » (Rumpala), qui doit faire l'objet d'une mise à l'épreuve systématique.

- La politisation comme une porte d'entrée pour rendre compte du brouillage des frontières entre politique publique et société civile : quelles logiques ? Autour de quels enjeux ? par quels acteurs ?

La contribution de Chabbal montre de ce point de vue le rôle du Parlement dans la politisation d'enjeux réputés « non politisables ».

Une intervention dans le public suggère la médiatisation comme un vecteur de politisation central dans l'opposition entre acteurs publics et acteurs issus de la société civile.

- La recomposition des frontières comme une issue possible au brouillage des frontières (Chabbal, Dupuy & Halpern).

Bilan de l'atelier 21

La définition des problèmes publics. Quelles perspectives de recherche ?

L'analyse du mode d'émergence des problèmes, de leur « mise sur agenda », constitue désormais un grand classique des sciences humaines et, plus particulièrement, de la science politique se consacrant à l'analyse des politiques publiques. Grâce aux recherches développées depuis une vingtaine d'années dans cette perspective, un certain nombre d'avancées sont aujourd'hui assez bien stabilisées comme celles liées aux processus de prise en charge des problèmes par les autorités publiques, aux conditions qui facilitent la mise sur agenda politico-administratif d'un problème ou, à l'inverse, aux acteurs, stratégies et processus qui rendent difficile voire impossible la saisie d'un problème par les autorités. En sollicitant ces divers types d'approche, on peut aujourd'hui assez bien expliquer pourquoi tel type de problème émerge et tel autre pas ou plus difficilement.

Le point de départ de la réflexion à l'origine de cet atelier était que pour avoir prise sur les problèmes, l'action publique a besoin de les identifier. Or, cette identification passe par des opérations de modélisation, de formalisation, d'appropriation que l'on peut assimiler à une véritable redéfinition des problèmes, redéfinition qui s'effectue notamment par l'explicitation de leurs causes, le choix des acteurs pertinents pour les prendre en charge, l'élaboration des solutions légitimes à leur appliquer. Elle conduit à construire des coalitions d'acteurs intéressés et à mettre en place des instruments en adéquation avec la définition du problème. L'objectif de l'atelier était de travailler sur ces processus de formulation des problèmes et leurs effets. Comment se cristallisent les accords entre acteurs sur une définition ? Comment se pérennisent-ils ? Comment s'institutionnalisent-ils dans des dispositifs ou des instruments ? Quels effets ont ces accords-définitions sur les modalités de l'action publique et sur les groupes intervenant dans l'action publique ?

Parler de lutte définitionnelle ou souligner l'importance de la formulation d'un problème sur les modalités de sa prise en charge ne signifie cependant pas que cette définition soit un élément purement discursif et donc que les interrogations que nous formulons s'inscrivent dans la perspective des approches « cognitives » des politiques publiques. Au contraire, on peut entendre le terme « définition » dans un sens à la fois discursif et sociologique ou avoir recours au terme de problématisation. Problématiser constitue en effet tout à la fois lier ensemble différentes dimensions d'un problème mais aussi relier entre eux des acteurs porteurs de ces différentes dimensions.

L'atelier s'inscrivait également dans le prolongement du séminaire « Risques et définition des problèmes publics : quelles perspectives de recherche ? » organisé à l'initiative de l'Axe Risques et crises collectifs de la MSH-Alpes en partenariat avec le GSPE et la MSHS de Toulouse dont trois réunions ont eu lieu en 2006 2007 et qui devrait déboucher sur une publication collective dès 2008. L'atelier de Toulouse constituait la première mise en débat des travaux de ce séminaire au sein de la communauté des politistes.

Après une brève introduction de Claude Gilbert et Emmanuel Henry, une première intervention de Emmanuel Henry et Frédéric Pierru, intitulée « Des *social problems* à l'*agenda building* : quelles ressources théoriques mobiliser ? », a cherché à pointer quels apports pouvaient être trouvés dans deux traditions de recherche qui, bien que dialoguant peu, paraissent pouvoir être mobilisées dans le cadre de nos interrogations. Quatre chercheurs ont ensuite présentés une communication :

- Jean-Noël Jouzel (politiste, PACTE, IEP de Grenoble) - *Les risques collectifs sont-ils des problèmes publics comme les autres ? Réflexions autour d'une menace chimique en France*
- Pascale Metzger (géographe, Environnement urbain, IRD La Réunion) - *La formulation du problème chikungunya : un problème de moustiques ?*
- Christine Dourlens (Université Jean Monnet St Etienne, MODIS CNRS) - *La « construction » des problèmes fluides. A propos du saturnisme infantile*
- Philippe Zittoun (politiste, LET, ENTPE, Vaulx-en-Velin) - *L'agencement d'un nouvel énoncé entre problème, public et instruments, l'exemple de la carte du bruit parisienne*

Plutôt que de présenter chacun son article (ce qui était impossible dans le décali trop bref des deux heures de l'atelier), les intervenants ont orienté leur communication orale autour des cinq questions suivantes, à partir des terrains de recherche mobilisés par chacun d'entre eux :

- Que signifie « définir » un problème ? Pourquoi s'y intéresser ?
- Peut-on distinguer une phase de stabilisation de la définition du problème et une phase stabilisée où le problème devient une « évidence » ? En quoi le contenu de la définition d'un problème (son « cadrage ») peut être un élément de stabilisation ou de fragilisation des coalitions d'acteurs et des instruments mobilisés ?
- Comment analyser les liens entre définition des problèmes publics et configurations d'acteurs ou interactions entre acteurs ? Une coalition d'acteurs peut-elle regrouper des acteurs porteurs d'une définition distincte et à quel prix ?
- En quoi les instruments utilisés contribuent-ils à orienter un certain nombre d'éléments de contenu de la définition d'un problème ? Sont-ils pour autant toujours univoques ?
- Comment comprendre la place de la « solution » dans le processus de définition/stabilisation du problème (à commencer par la qualification même de « solution » qui semble lié à l'idée même de problème) ?

Les débats avec les nombreux participants à l'atelier ont montré que cette perspective de recherche suscitait un intérêt important parmi les politistes et comptait parmi les pistes pour impulser une dynamique de recherche féconde en sociologie de l'action publique. L'ouvrage en préparation devrait permettre d'aller plus loin dans ces directions de recherche, en conservant l'articulation entre approches théoriques, études de cas et dans leur mise en débat. L'atelier a ainsi constitué un espace de confrontation productif des principales hypothèses autour desquelles il se construit.

Claude Gilbert Directeur de recherche au CNRS (UMR PACTE/MSH-Alpes)
Emmanuel Henry Maître de conférences IEP Strasbourg GSPE (UMR PRISME)

Bilan de l'atelier 23 *Les médias alternatifs en question*

L'atelier « Les médias alternatifs en question » s'est tenu le vendredi 7 septembre de 8h à 10h, puis s'est prolongé jusqu'à 11h30 de façon informelle. Il a réuni 13 personnes (organisateur, discutant, intervenants et public). Les communications présentées se sont caractérisées par une variété d'objets et d'approches qui a donné des éléments de réflexion précis sur les trois axes de discussion proposés dans l'appel à communication : les luttes pour la dénomination et la légitimation des médias alternatifs, les stratégies de distinction entre médias alternatifs et médias conventionnels, les relations d'interdépendance entre les médias alternatifs et des univers sociaux connexes, en particulier le champ politique.

La catégorie indigène de « média alternatif » apparaît à la fois comme une cause militante et un objet d'étude scientifique, ce qui n'est pas sans poser des problèmes épistémologiques. Comme le montre Michel Sénécal, les luttes pour la démocratisation de la communication ont des origines anciennes, et se manifestent de façon variable selon les contextes socio-historiques et géopolitiques considérés. Ces luttes sont visibles notamment à travers la multiplicité d'appellations de ces médias (communautaires, libres, associatifs, populaires, autonomes, radicaux, indépendants, du tiers-secteur,

etc.). A travers une stratégie de transnationalisation, ces luttes visent une légitimation à la fois idéologique ou philosophique des pratiques médiatiques alternatives (dont les prémices sont repérables chez Thomas Paine dès le siècle des Lumières), et une légitimation institutionnelle (mouvement pour un « nouvel ordre mondial de l'information et de la communication », NOMIC, qui a fortement impliqué l'UNESCO dans les années 1970-1980), pour contrer les logiques hégémoniques de l'industrie de la communication et de la répression étatique. Dans un tableau de synthèse, Michel Sénécal souligne les différences qui existent, à l'intérieur du mouvement des médias alternatifs, entre les groupes qui se légitiment par les médias, et ceux qui se légitiment dans les médias.

La communication de Soulay Hassane sur la fabrication de l'information dans les médias des minorités ethniques introduit également la question de la conceptualisation du terme "média communautaire", à travers l'étude de magazines visant un public « noir », qui rompent avec les stéréotypes diffusés par les grands médias d'information sur les communautés d'origine subsahariennes et caribéennes, mais dont certaines logiques économiques et éditoriales n'apparaissent dans certains cas que comme des versions à peine euphémisées du fonctionnement de la presse capitaliste et des défenseurs de l'idéologie néolibérale.

Florence Brisset-Foucault met en évidence les difficultés à faire reconnaître la cause des médias alternatifs comme cause autonome, dans le contexte du Forum social mondial (FSM) de Nairobi, qui s'est tenu en 2007. Les relations entretenues par les organisations de médias alternatifs africains aux bailleurs de fonds internationaux favorisent leur « mise au service » d'autres causes jugées plus fondamentales et plus urgentes : les militants informationnels africains souffriraient ainsi d'une sorte de « complexe de l'inutilité sociale » en raison de la dimension immatérielle de leur cause. Florence Brisset-Foucault insiste également sur l'absence de représentation des médias kenyans au FSM de Nairobi : ce sont avant tout des journalistes kenyans professionnels qui s'investissent dans les médias alternatifs qui couvrent le forum. Elle en conclut que le professionnalisme journalistique constitue une source de tensions, puisque sa légitimité sociale est intégrée par les ONG, les mouvements sociaux et les bailleurs de fonds internationaux, au détriment de formes moins corporatistes de production de l'information.

Le phénomène de la presse politique « nouvelle » en France, étudié par Marc Endeweld, se caractérise par un positionnement éditorial à « gauche de la gauche » de certains titres, comme *Politis*, *Témoignages chrétiens*, *le Monde diplomatique*, *Alternatives économiques* ou *Marianne*, et fait apparaître un mouvement de (re)politisation, qui introduit la question des alternatives politiques et professionnelles au sein du champ journalistique. L'analyse de ce phénomène révèle les tensions constitutives du métier de journaliste, pris entre des logiques politiques, professionnelles et économiques : les logiques dominantes (notamment la valorisation du « professionnalisme ») restent prégnantes ces journaux, à la fois dans les relations internes aux rédactions et entre les rédactions : si l'on peut observer des formes de subversion de la « pensée dominante », ces titres demeurent d'un point de vue structurel des entreprises de presse classiques.

L'étude par Bruno David de la naissance et des évolutions d'un mouvement hétérogène de photographes indépendants organisés en collectifs, qui contestent l'homogénéisation du regard photographique dans la presse, illustre un phénomène comparable de désaffiliation relative de professionnels des médias, qui trouvent dans des structures plus autonomes des outils de publicisation de leur travail plus favorables à des formes d'expression non-conformistes.

La question des autodéfinitions indigènes de la catégorie de « média alternatif » est également posée par Benjamin Ferron qui montre les logiques différenciées qui existent entre militants israéliens et palestiniens de l'information alternative : alors que la définition dominante en Israël s'apparente aux rhétoriques des médias alternatifs occidentaux vis-à-vis de la « fausse conscience » des médias *mainstream* dans les démocraties capitalistes, les militants palestiniens se retrouvent davantage dans les luttes traditionnelles pour la liberté de la presse, l'indépendance des journalistes et la reconnaissance de leur profession dans un contexte d'occupation militaire et de déstructuration des relations sociales, économiques, politiques et culturelles. La communication s'intéresse ainsi aux logiques de reproduction et de réduction des formes dominantes de médiatisation du conflit israélo-palestinien dans les médias contestataires israélo-palestiniens, et invite à considérer avec prudence l'antagonisme supposé entre *alternative media* et *mainstream media*, pour insister sur la complexité des interdépendances directes ou indirectes entre ces deux types de producteurs d'information.

Les organisateurs de l'atelier ainsi que les participants ont exprimé leur grande satisfaction à la suite de l'atelier, tant du point de vue de la richesse et de la qualité du débat scientifique que des contacts professionnels et personnels que l'atelier a donné l'occasion de nouer. Un projet de publication collective dans un numéro spécial d'une revue scientifique ou un ouvrage est en cours. Les organisateurs souhaiteraient valoriser les travaux présentés lors de l'atelier en proposant aux auteur-e-s de retravailler leurs propositions sur trois points :

1) utiliser systématiquement des données empiriques pouvant être mobilisées.

2) insister sur les éléments de réponse apportés par chaque communication aux trois axes de l'appel à communication

3) ne pas se limiter à une analyse discursive des publications alternatives, mais à leurs mécanismes de production, leur environnement politique et économique, les propriétés sociologiques et les trajectoires sociales de leurs militants-journalistes ou journalistes-militants.

Benjamin Ferron

CRAPE, doctorant, IEP de Rennes, moniteur

Nicolas Harvey

CRAPE, doctorant, Université de Haute Bretagne, ATER

Eugénie Saitta

CRAPE, post-doctorante (*MinorityMedia*, Marie Curie Excellence Team, Université de Poitiers)

Bilan de l'atelier 25

Les militants des partis de droite. Etudes de cas en Europe

L'atelier « Les militants des partis de droite. Etudes de cas en Europe » s'est déroulé de manière satisfaisante aussi bien pour les intervenants que le discutant et le public. Il a été l'occasion d'échanges pertinents avec les collègues venus assister à la présentation des communications. Il a notamment permis de rediscuter la notion de « rétribution » à l'engagement ainsi que les préjugés souvent associés à l'étude du militantisme. Un projet de publication a été mis en œuvre à l'issue de l'atelier.

Récapitulatif des intervenants :

Florence Haegel (CEVIPOF), « Eléments d'une sociologie des adhérents UMP »

Lucie Bargel (CRPS) et Anne-Sophie Petitfils (CERAPS), « « Militant et populaire ! ». Sociologie et rapports au militantisme des adhérents jeunes de l'UMP

Stéphanie Dechezelles (SPIRIT), Existe-t-il des cultures militantes de "droite" ? Quelques réponses à partir de récits d'engagement à Forza Italia »

Julien Fretel (CERAPS), « Ce que la droite fait à la sociologie des partis politiques »

Discutant : Jean-Louis Briquet (CERI)

Lucie Bargel et Stéphanie Dechezelles

Bilan de l'atelier 26

Récits sur la guerre : Une comparaison Irlande, Algérie, Afrique du Sud

Proposition

Le conflit d'Irlande du Nord, la guerre d'Algérie (1954-1962), les affrontements meurtriers qui ont secoué l'Afrique du Sud pendant plusieurs décennies revêtent tous des dimensions de guerre civile, inter-communautaire où des nationalismes ou des conceptions de la nation antagonistes s'affrontent. La proximité de ces trois conflits réside peut-être surtout dans le rapport colonial entre les acteurs politiques en compétition violente et entre les sociétés impliquées dans le conflit –soit en tant que combattants, soit en tant que population civile touchée par les heurts. D'autres points communs sont aisément repérables, comme l'importance de l'occupation du territoire, des mythes et des symboles, des déplacements de population, des violations des droits de l'homme et bien sûr leur caractère militarisé.

Les sorties de conflit renvoient à des combinaisons variées. En Algérie et en Afrique du Sud, la victoire politique des mouvements de libération aboutit à des changements institutionnels profonds, en l'occurrence la naissance de l'Algérie indépendante et la formation d'un régime démocratique en Afrique du Sud alors qu'en Irlande du Nord, si le statut institutionnel de la province a bien été modifié, les gains et les pertes des protagonistes sont ambivalents. En Afrique du Sud et en Irlande du Nord les communautés qui se sont affrontées sont invitées et contraintes à vivre ensemble alors qu'en Algérie, le

départ des Pieds-noirs sonne le glas de la séparation entre « Musulmans » et « Européens ». Ainsi, selon les cas, les ex-ennemis doivent se réconcilier, parvenir à cohabiter, ou à se dissocier pour mieux se détester ou davantage se désirer.

Le choix des termes de la comparaison relevant de trois aires géographiques différentes et de temporalités décalées peut apparaître audacieux et porteur de complications méthodologiques. L'éclatement de ces études de cas est assumé dans la mesure où notre approche s'applique à désenclaver les aires culturelles et à mobiliser ici ou dans un ailleurs exotique les mêmes outils d'analyse de la sociologie politique⁸. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que les protagonistes des conflits ont pu se référer aux expériences des autres. Pour les membres de l'ANC, la lutte victorieuse du FLN contre un adversaire militaire bien plus puissant a constitué une raison d'espérer. Parmi certains Algériens et Pieds-noirs, le modèle de réconciliation sud-africain et sa société multiraciale alimentent les regrets sur leur propre expérience. En Irlande du Nord enfin, beaucoup d'unionistes s'identifient au destin des Afrikaners, tandis que l'ANC constitue une référence pour les nationalistes républicains.

Néanmoins, l'objet de cet atelier n'est pas de revenir sur les dynamiques de ces conflits, ni de mesurer l'écart qui les sépare, ou les similitudes qui les rapprochent ; il n'est pas non plus d'étudier les modes de résolution de ceux-ci ou de procéder à une évaluation comparée des trajectoires post-confliktuelles. L'objectif est d'interroger les récits produits sur le conflit au sein des sociétés concernées. Ex-combattants membres d'armée régulière ou de guérillas engagés dans les affrontements, générations de militants politiques formés pendant les années de guerre, anciens prisonniers, exilés fuyant la violence ou l'ordre politique imposé par les vainqueurs, adhérents d'associations pacifistes constituent autant de groupes susceptibles de produire un discours sur le conflit, sur la manière dont ils l'ont vécu et la façon dont ils entendent le transmettre. Par cette démarche, on ne cherche pas à comprendre ce qui s'est passé pendant le conflit, mais on s'intéresse à la manière dont les protagonistes narrent leur guerre, se mettent en scène durant le conflit et articulent ce discours à l'analyse sur leur propre trajectoire en temps de paix⁹. Notre réflexion accorde une place centrale au récit, moins pour ce qu'il livre comme information ou comme témoignage que comme processus de subjectivation et comme production d'une mémoire particulière, voire comme un outil de revendication .

Les récits mettent en scène des acteurs préoccupés par la défense de leurs intérêts et de leur survie, par un souci d'estime de soi ; en ce sens ils sont stratégiques. Mais ils s'inscrivent également dans un imaginaire dont ils sont porteurs et propres à leur société. Cet imaginaire que les acteurs ne cessent de façonner, et par lequel ils sont tenus est à la fois une production collective et individuelle qui énonce un rapport aux valeurs, à l'histoire, au monde et à autrui. C. Castoriadis a mis en évidence ce caractère fécond et créateur de l'imaginaire, qui permet aux hommes d'inventer et de modifier le sens et la forme du monde qui les entoure¹⁰. Il produit aussi une sorte de liant social, un ciment qui fournit des croyances communes aux membres d'une société donnée ou d'un groupe plus restreint, et donne sens à leur parole et à leurs actions ; de cette manière, il structure le lien social, et permet l'adéquation entre les modèles, les rôles sociaux d'une part, et les motivations, les légitimations et les conduites des individus d'autre part¹¹.

Raconter sa guerre peut se révéler d'autant plus problématique et douloureux que l'issue du conflit et ses prolongements actuels ne correspondent pas aux objectifs, aux intérêts, aux représentations ou aux idéaux au nom desquels un groupe s'était mobilisé pendant la guerre, ou bien parce que les protagonistes peinent à donner un sens au conflit qui a eu lieu, ou aux accords politiques qui y ont mis un terme. Le récit produit sur le conflit nous éclaire sur le statut des locuteurs à l'intérieur de leur propre communauté politique, du rapport consensuel ou conflictuel qu'ils entretiennent à l'égard de la mémoire officielle du conflit. L'étude de ces discours est également un moyen d'interroger le regard des protagonistes vis-à-vis des adversaires contre lesquels ils se sont mobilisés ou auxquels ils ont été confrontés.

Le but de cet atelier n'est pas de mettre en parallèle tous les groupes identifiables présents dans chacun des conflits mais plutôt d'offrir un cadre qui permette au chercheur de se décentrer de son objet en lui offrant une grille d'analyse plus large. Les contributions de cet atelier doivent chercher à éclairer le sens des récits et des recompositions identitaires se manifestant dans les sociétés post-confliktuelles que nous avons évoquées en mobilisant de préférence l'outil méthodologique de la comparaison. Les

⁸ Celle-ci n'est pas d'ailleurs inédite. Plusieurs auteurs ont mené des travaux comparatifs sur certains de ces pays : Ian Lustick, *Unsettled States, Disputed Lands : Britain and Ireland, France and Algeria, Israël and the West Bank-Gaza*, Cornell University Press, 1993, ou Donald Harman Akenson, *God's Peoples, Covenant and Land in South Africa, Israel and Ulster*, McGill – Queen's University Press, 1992, Hermann Gillomee, Jannie Gagiano (eds.), *The Elusive Search for Peace, South Africa, Israel and Northern Ireland*, Cape Town, Oxford University Press, 1990 ; Frank Wright, *Northern Ireland, A comparative Analysis*, Dublin, Gill and Macmillan, 1992.

⁹ Sur les questions de narration et de mise en récit de soi, voir Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, p. 138 et Danilo Martuccelli, *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard Folio, 2002, p. 369.

¹⁰ Comélius Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

¹¹ Sur ces questions, voir également Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1996 et Bronislaw Baczko, *Les imaginaires sociaux, mémoires et espoirs collectifs*, Paris, Payot, 1984.

études monographiques, dans la mesure où elles se fondent sur une recherche fouillée et généralisable d'un des aspects évoqués, pourront également être acceptées. Les travaux peuvent se fonder sur des entretiens avec les membres de groupes identifiés, se nourrir des écrits autobiographiques d'une série de protagonistes qui nous livrent un matériau exploitable, et en ce sens réfléchir aux types de récits qui émergent. Il est aussi possible de croiser les sources et d'étudier notamment le contenu des discours officiels en s'interrogeant sur son impact et ses usages.

Participation

- Bucaille Lætitia, MCF, Bordeaux 2, Département de Sociologie, *Remarques introductives*.
- Guiffan Jean, Université de Nantes, Histoire, *La propagande républicaine et loyaliste à travers les murals en Irlande du Nord*.
- Tosser Renée, MCF, Université de La Réunion, Etudes du Monde Anglophone et Féral Claude, MCF-HDT, Université de la Réunion, Etudes du Monde Anglophone, *Récits autobiographiques féminins, une comparaison entre une militante sud-africaine et irlandaise*.
- Tebbakh Sonia, chercheuse associée UMR Pacte, *Récits sur la guerre d'Algérie : paroles de parents et mémoire de descendants*.
- Féron Elise, MCF, Institut d'Etudes Politiques de Lille, discutante.

Bilan

Si de toute évidence la guerre est bien au centre des récits étudiés lors de l'atelier, qu'elle ait eu lieu il y a plusieurs décennies (Algérie) ou beaucoup plus récemment (Irlande du Nord), elle est le plus souvent décrite d'une manière schématique, et sa mémoire est instrumentalisée, à des fins politiques ou plus personnelles. Les récits sont donc d'une grande fluidité, en perpétuelle évolution et adaptation au contexte et aux besoins du moment.

On assiste le plus souvent à des tentatives de dématérialisation et de dé-subjectivisation des combats, au travers de montées en généralités par le biais desquelles les locuteurs essaient de donner une teneur universelle à leurs propos.

Il semble par ailleurs que les mémoires de la guerre jouent un rôle plus important dans les rapports entretenus par le groupe vis-à-vis de l'extérieur (afin de se positionner, de se justifier, de réitérer son idéologie, etc.) que vis-à-vis de l'in-group. Parler de la guerre est un acte public, presque un acte militant, tandis qu'elle est semble-t-il peu évoquée dans les cercles familiaux.

Les sorties de conflit en elles-mêmes, les actes de réconciliation ou les compromis consentis, sont pour leur part peu l'objet de récits et de discours, tant ils semblent remettre en cause les valeurs sur lesquelles l'identité du groupe se fonde. Ainsi, peu d'Algériens ou de descendants d'Algériens évoquent spontanément l'acte d'émigration dans un pays qui leur a fait la guerre, et les murals en Irlande du Nord ne sont que très rarement dédiés aux valeurs et figures fondamentales développées durant le processus de paix. On peut ainsi se demander si ces récits sur la guerre ne constituent pas une sorte de continuation du conflit à un niveau avant tout symbolique et imaginaire, qui varie cependant en fonction des destinataires visés.

Plusieurs autres interrogations demeurent, au premier rang desquelles le statut de la période de colonisation dans ces récits sur la guerre. Il semble en effet que pour les peuples colonisés, les récits sur la guerre ne puissent être totalement dissociés des récits sur la colonisation, assimilant cette dernière à une forme de guerre larvée, dont le conflit n'est que le prolongement, ou la suite logique.

Il convient enfin d'évoquer la question de l'éventuelle spécificité des discours féminins sur la guerre, qui s'apparente le plus souvent à un discours sur l'oppression au sens large, à vocation universelle, et non communautaire. Une explication possible évoquée tient au double carcan pesant sur les femmes militantes dont nous avons étudié les discours : d'une part celui d'appartenir à une minorité, ou à un peuple colonisé, et d'autre part celui du statut de femme, souvent peu valorisé dans leur communauté d'origine.

De nouvelles pistes de recherche s'ouvrent ainsi, au croisement de l'étude des sociétés post-confliktuelles et post-coloniales, et de celle des anciens combattants et militants, en particulier de sexe féminin.

Lætitia Bucaille, MCF- Département de Sociologie- Bordeaux 2
Elise Féron, MCF – Institut d'Etudes Politiques de Lille

Bilan de l'atelier 27

Maintien et Consolidation de la Paix : les Nouveaux Paradigmes

Le panel se proposait d'examiner les derniers développements dans le domaine des opérations de maintien de la paix (OMP). Le maintien de la paix, malgré son importance actuelle dans la discipline des Relations Internationales (RI), étant assez peu étudié en France, il nous a paru pertinent d'organiser un atelier sur ce sujet. Le succès de l'appel à communications (*Call for Papers*) a d'ailleurs démontré que le sujet est particulièrement porteur dans le monde universitaire francophone. Nous avons reçu des propositions de Belgique, du Canada, de France et de Suisse. Les restrictions propres aux ateliers se déroulant lors des congrès nous ont toutefois forcé à refuser plusieurs propositions pertinentes.

Au final, nous avons retenu cinq propositions qui couvraient des aspects qui nous semblaient importants dans le développement et l'évolution des OMP. Notre choix reflète également notre volonté d'ouverture disciplinaire, épistémologique et géographique. Ainsi, une juriste (Josiane Tercinet) a traité du rôle ambiguë des grandes puissances dans la mise sur pied et le déroulement des OMP ; Sandrine Lefranc a adopté une lecture micro-sociologique pour analyser les modalités récentes de construction de la paix ; Julien Toureille de l'Université du Québec à Montréal a présenté une analyse stratégique du concept de consolidation de la paix. Corrado Scognamillo et Thierry Tardy ont quant à eux respectivement présenté le rôle du PNUD dans la consolidation de la paix et le lien entre ONU et Union européenne dans les OMP.

Cette diversité méthodologique et épistémologique permet peut-être d'expliquer le « succès » de l'atelier puisque malgré son heure matinale (8h00 à 10h00), la salle comptait une bonne douzaine d'auditeurs. Les présentations ont été suivies d'une discussion entre présentateurs et auditeurs. Cette discussion a permis de clarifier certaines ambiguïtés et de soulever d'autres questions qui pourront servir à approfondir les agendas de recherche des présentateurs. De plus, cet atelier a également permis aux personnes présentes (présentateurs et auditeurs) de se connaître et d'échanger leurs « cartes de visites ». C'est peut-être un des éléments les plus importants qui ressort de l'organisation de cet atelier. En effet, l'atelier a non seulement permis aux présentateurs de faire connaître leurs travaux mais également de les mettre en contact avec d'autres chercheurs intéressés par des sujets connexes.

Malgré la satisfaction générale des responsables de l'atelier, certains éléments moins positifs doivent être soulignés. En premier lieu, la qualité de notre organisation a rapidement démontré ses limites. En voulant retenir plusieurs (trop ?) papiers intéressants (cinq), nous avons empiété sur le temps imparti à la discussion finale, et ce malgré la rigueur du président de l'atelier. A retenir pour l'organisation d'autres ateliers. Le deuxième point concerne l'absence de certaines communications écrites. Le président/discutant aurait apprécié en avoir une copie avant l'atelier. Il en manquait deux. Cela n'a pas été dramatique mais il faudrait essayer d'éviter cette situation à l'avenir. Cela est d'autant plus nécessaire si le but est de transformer les communications en livres ou en numéro spécial de revue.

Pour conclure, force est de constater que pour les organisateurs de l'atelier la mission a été accomplie. Les communications ont été présentées et commentées par les nombreux auditeurs présents, les personnes en présence ont pu garder contact si elles le désiraient et des idées intéressantes ont été échangées sur les nouvelles OMP. Le Congrès a donc été un moment fort stimulant qui laisse un agréable souvenir à ses participants.

Ronald Hatto
Thierry Tardy

Bilan de l'atelier 29

L'amitié dans les relations internationales / Friendship in international relations

En acceptant le projet de l'atelier 29, le conseil de l'AFSP avait donné son feu vert à la tenue d'un atelier bilingue, largement ouvert à des chercheurs étrangers, ce qui est plus souvent une pratique de table-ronde. En cela, le conseil manifestait son intérêt tant pour le thème proposé que pour cette initiative franco-écossaise d'un atelier un peu expérimental dans sa forme, vu la courte durée des ateliers. Afin de

donner au conseil des éléments d'appréciation sur l'opportunité de reconduire ce type d'expérience, nous dresserons un bilan moral de l'opération, avant d'en venir au bilan scientifique proprement dit.

1. BILAN MORAL DE L'ATELIER 29

L'atelier a réuni environ trente personnes le jeudi de 11 H à 13 H : les deux organisateurs, cinq contributeurs, de nombreux doctorants, et nos collègues Dario Battistella, Yves Schemeil et Wolf-Dieter Eberlein.

1.1. Forme de l'atelier

L'appel à communications lancé en début d'année 2007 avait été diffusé sur les listes de diffusion nationales, mais aussi sur la liste de diffusion de l'ISA. Par ailleurs, un certain nombre de collègues ayant participé en 2005 au workshop 'Friendship and politics' des *Joint sessions* de l'ECPR à Grenade a fait l'objet de sollicitations personnelles.

Nous avons donc reçu une quinzaine de propositions à la suite de cet appel, émanant de chercheurs de différentes nationalités (Etats-Unis, Canada, Russie, Nouvelle-Zélande, Corée, Royaume-Uni, Pays-Bas, République tchèque, et France).

Dix papiers ont initialement été sélectionnés pour un atelier sous forme de papiers tablés :

1. Van der Zweerde Evert (Université de Nijmegen) : *International Relations and Transnational Friendship : some paradoxes and reflections*
2. Smith Graham (Université de Lancaster) : *Friendship and the State*
3. Berenskoetter Felix (London School of Economics) : *Friendship among Nations? Steps Towards an Intimate Reframing of Inter-national Politics*
4. Roschin Yevgeny (Université européenne de Saint-Petersbourg) : *Friendship as a Constitutive Element of International Order*
5. Schwarzenbach Sibyl (Université de New York) : *A Global Principle of Fraternity?*
6. Constantin Cornelia (Université Paris I Panthéon Sorbonne) : Des « grands amis » : représentations et politiques de coopération des réseaux perpétuant la mémoire des « pères de l'Europe »
7. Deschênes Dany, Patsias Caroline (Université de Sherbrooke) : *L'insociable sociabilité : les relations canado-étatsuniennes de Diefenbaker à Harper (1957-2006)*
8. Viltard Yves (Université Paris I Panthéon Sorbonne) : *Quand les amitiés étrangères désignent l'ennemi intérieur ou Du danger d'avoir des amis étrangers*
9. Devere Heather, Mark Simon, Verbitsky Jane (Université d'Auckland) *The language of Friendship in international treaties*
10. Anand Dibyesh (Université de Bath) : *'Hindi Chini Bhai Bhai': Sino-Indian Relations and the International Politics of Friendship*

Sur ces dix papiers sélectionnés, seuls 7 ont fait l'objet d'une communication originale, trois contributeurs ayant dû déclarer forfait pour des questions de bouclage de thèse (Berenskoetter et Anand) ou de surcharge de travail à la rentrée (Van der Zwerde). Par ailleurs, deux des sept contributeurs ont dû annuler leur voyage, l'une pour des raisons médicales d'urgence (Schwarzenbach), l'autre pour des raisons financières (Roschin). Malgré nos efforts pour trouver des financements pour la venue de Yevgeny Roschin, il n'a pas été possible de prendre en charge ce voyage de Saint-Petersbourg à Toulouse. Le premier constat est donc celui des difficultés de financement des doctorants russes, fussent-ils aussi excellents que notre collègue, auteur de papiers de très grande qualité sur ce sujet, et déjà reconnu comme un auteur majeur, avant même la soutenance de sa thèse. Notons aussi, plus logiquement, que

certaines co-contributeurs établis dans des pays lointains (Canada, Nouvelle-Zélande) ont laissé le soin à un collègue de présenter seul leur papier.

Le constat général qui ressort, et qui était évidemment prévisible, est celui du coût d'opportunité pour les jeunes chercheurs étrangers de la participation physique à un atelier de l'AFSP. C'est aussi la raison pour laquelle la formule de la mise en ligne des papiers et d'une large place donnée à la discussion de papiers tablés est nécessaire.

Ce type d'atelier nous semble en revanche parfaitement répondre à des objectifs de structuration de réseaux de recherche sur des objets originaux ou émergents, dans la mesure où ils représentent une réelle opportunité pour les étrangers.

De ce point de vue, l'atelier a été l'occasion de créer un réseau de recherche sur ces questions, avec des perspectives de rebond, tant au sein de l'ISA que de l'ECPR (création possible d'un standing group), et de publications collectives (voir infra le bilan scientifique).

1.2. Enjeux de l'expérience pour l'AFSP

Il nous semble que ces éléments d'appréciation doivent inciter le conseil à évaluer d'éventuels futurs projets de ce type selon les critères suivants :

- Coûts d'opportunité pour les chercheurs étrangers et risques de défection : l'atelier viable est celui qui permet un fonctionnement variable. La formule de dix papiers tablés garantit la mise en ligne d'au moins six ou sept textes, et la participation physique d'au moins cinq ou six contributeurs. Cela suppose donc beaucoup de sérieux en amont, avec des contraintes draconiennes de délai pour la remise des papiers, et des normes éditoriales prédéfinies, voire aussi des contrats ou des projets d'édition crédible, qui garantissent au chercheur la perspective d'une publication rapide.
- Coûts de transaction et d'administration pour l'organisateur de l'atelier : les échanges électroniques pour l'organisation de ce type d'atelier sont plus nombreux, plus coûteux en temps (écriture des mails en anglais, précisions pratiques multiples), les démarches informelles plus nombreuses : coups de téléphone pour aider certains participants à remplir leur formulaire d'inscription, etc. Ajoutons à cela que les règles de civilité et d'hospitalité conduisent l'organisateur français à inviter ses collègues, en l'absence d'accueil officiel par l'AFSP. Il est malheureusement peu probable qu'un organisateur en cours de thèse ou en fin de thèse puisse assumer financièrement ce type d'invitation.
- Coûts d'administration pour l'AFSP. La systématisation de ce type d'atelier engendrerait pour l'AFSP des coûts d'administration importants : traduction des formulaires d'inscription pour limiter la répétition des échanges informels, problèmes de paiement et transactions bancaires éventuels, prise en charge de l'accueil des chercheurs étrangers sous la forme d'une participation au dîner des tables-rondes ou autre, surcroît d'échanges électroniques ou téléphoniques avec les organisateurs.

Tous ces coûts méritent d'être pris en compte pour évaluer l'opportunité de systématiser l'expérience au nom de l'ouverture internationale de l'association.

2. BILAN SCIENTIFIQUE DE L'ATELIER 29¹²

2.1. Débats

L'atelier s'est déroulé en deux sets, l'un plus théorique, l'autre plus empirique.

Dans un premier temps, trois papiers théoriques ont été discutés : ceux de Graham Smith, Sibyl Schwarzenbach et Yves Viltard. La principale question ressortant des débats a été celle des

¹² Ne pas citer ou reprendre les analyses de ce bilan sans autorisation des auteurs. Merci.

changements de paradigme auxquels donnait lieu l'interrogation sur l'amitié dans la théorie des relations internationales.

Graham Smith a plaidé pour le dépassement des approches hobbesiennes et la reformulation des théories prémodernes de l'amitié. Réfléchir à cette question requiert selon lui de reconsidérer l'analyse des relations internationales de manière à prendre en compte des espaces de réflexion qui transcendent nos visions stato-centrées. En particulier, la notion d'amitié peut nous permettre de comprendre les affinités qui sont nécessaires à la constitution des groupements politiques, les logiques de reconnaissance et les valeurs partagées. Ceci permet d'aller au-delà des paradigmes modernes de l'individualisme et de la souveraineté, et d'explorer les dimensions occultées par les discours dominants qui s'y rattachent. Il n'y a selon Graham Smith aucune raison d'accepter a priori la conception moderne de l'amitié comme une relation basée sur l'affection privée et personnelle. Au contraire, il développe une acception du terme qui ouvre à une nouvelle compréhension de la *polity* et des communautés de valeurs sur lesquelles se configurent des ordres. De cette façon, il ne s'agit pas pour lui de chercher artificiellement à entretenir un héritage des pré-modernes, encore moins à usurper l'amitié comme une adjonction de souveraineté (Schmitt), mais de chercher la pertinence d'une notion qui permette de penser des relations à la fois entre les Etats, mais aussi au-delà des Etats.

Sibyl Schwarzenbach proposait dans son papier de repenser le système international en termes d'amitié civique. Selon elle, l'image de l'équilibre de la puissance se craquèle aujourd'hui depuis la résurgence des thèses néo-kantiennes et du discours concomittant sur la justice globale. Son papier s'attachait plus spécifiquement aux débats entourant les propositions d'un principe de différence global (propositions de Beitz et Pogge, rejetées par Rawls). Ces nouveaux discours continuent de rejeter le langage de l'amitié dans les affaires internationales. Ils ne s'attachent pas plus à considérer les formes alternatives de travail des femmes (s'occuper des enfants, des pauvres, des personnes âgées, etc.) que l'on peut rattacher à l'idée d'amitié civique. C'est comme si toutes ces activités féminines mondialisées n'avaient aucun droit de cité dans la théorie. Ainsi, malgré les préventions des théoriciens actuels de la justice globale, elle faisait droit à l'argument selon lequel l'amitié joue un rôle estimable dans la réalité internationale. D'abord, l'amitié joue le rôle indispensable de norme directrice pour la théorie, pour la conception et la pratique de l'Etat, adaptée aux changements actuels. Ensuite, cette norme ne peut plus être qualifiée d'utopique aussitôt que l'on considère le potentiel de transformation sociale des activités féminines pour évaluer la puissance de l'Etat.

Enfin, Yves Viltard, en s'interrogeant sur la portée même de la notion d'amitié pour l'analyse des relations internationales, a livré une stimulante analyse critique des thèses de Schmitt, Wolfers ou Wendt, et proposé d'historiciser les changements de paradigme à travers une réflexion sur l'évolution du statut de la notion d'amitié dans la théorie des relations internationales. Le débat avec la salle a été l'occasion d'insister sur l'originalité de ces approches au regard des multiples débats moins féconds qui se développent depuis quelques années sur les travaux de Carl Schmitt ou Jacques Derrida. Il a ensuite porté sur la discussion des thèses de Wendt, leur filiation avec la pensée de Karl Deutsch, et les problèmes posés par ce type d'analyse. Elle a aussi conduit à s'interroger sur l'universalité de la notion, et les différentes appréhensions culturelles de l'amitié dans l'activité diplomatique.

Le deuxième set était ensuite consacré à des études plus empiriques. Les premières portaient sur les traités d'amitié, les autres sur la place des procédures de coopération bilatérale et des entreprises mémorielles dans l'institutionnalisation de l'amitié.

Le papier de Yevgeny Roschin analysait un corpus de traités d'amitié anglais et soviétiques. Contrairement à l'idée que l'amitié pourrait être un type idéal de relation à l'intérieur d'une communauté de sécurité libérale, il s'agissait selon lui de montrer que l'amitié joue principalement un rôle instrumental dans les relations existantes. Premièrement, la référence à l'amitié apparaît en situation de crise ou de transformation d'un ordre. Les parties utilisent l'amitié pour établir ou rétablir des relations. Deuxièmement, les traités d'amitié jouent un rôle crucial dans la constitution internationale de la souveraineté. Non seulement ces traités contiennent d'importantes clauses générales de reconnaissance de souveraineté, mais ils assurent aussi la mise en œuvre efficace de fonctions qui en sont constitutives (établissement des frontières, contrôle du territoire et des ressources, etc.). Troisièmement, l'amitié a une nature largement contractuelle. Quatrièmement, l'amitié sert à maintenir la sécurité de l'Etat. En fait, l'amitié condense les différentes propriétés qui permettent de fixer les stratégies des parties et d'assurer leur sécurité mutuelle. Le papier de Heather Devere, Simon Mark et Jane Verbitsky explorait quant à lui une variété de traités entre différentes nations, comme, par exemple, le Traité anglo-japonais de 1954, le traité d'amitié entre les Etats-Unis d'Amérique et la République de

Kiribati de 1979, le traité de bon voisinage entre la Russie et le Chine de 2001. Il discutait l'usage des concepts et la terminologie liée à l'amitié, ainsi que le langage employé dans les traités d'amitié par comparaison avec celui des traités de paix, afin d'examiner les similarités et les différences.

Le papier de Dany Dechenes et Caroline Patsisas étudiait la fluctuation des relations entre le Canada et les Etats-Unis. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs des dirigeants politiques des deux pays ont eu des relations personnelles difficiles et des différends sur certains enjeux – tout récemment Jean-Christien et Georges W. Bush, en raison du refus canadien de soutenir la politique américaine en Irak, ou encore, plus loin de nous, John F. Kennedy et John Diefenbaker à propos du déploiement d'armes nucléaires sur le territoire canadien. A *contrario*, à certaines occasions, comme lors de la 1^{ère} guerre du golfe en 1991, les relations entre les dirigeants politiques des deux pays ont été plus que chaleureuses. Le papier cherchait d'abord à élargir à la période contemporaine la théorie de la «paix démocratique» développée dans certaines études antérieures, à savoir de la mise en place du NORAD (1958) jusqu'à la question irakienne (2003). Cet élargissement empirique renforcera la validité de l'hypothèse de la «paix démocratique» dans le cas des relations Canado-américaines. Ensuite, le papier explorait les mécanismes institutionnels de régulation des différends comme source de stabilité du statut d'ami par delà les controverses ou débats publics.

Enfin, le papier de Cornelia Constantin étudiait les entreprises politiques créées pour perpétuer la mémoire des personnalités appelées « pères de l'Europe », dont certains sont créés comme associations d'amis: l'Association Jean Monnet, la Fondation Jean Monnet pour l'Europe qui gère les archives de Monnet à Lausanne, l'Association des Amis Robert Schuman de Scy-Chazelles, ses filiales étrangères et la constellation des structures associatives qui gravitent autour de Scy-Chazelles, la Fondation Paul-Henri Spaak en Belgique et la Fondation Guy Mollet. Elle montrait que la catégorie de l' « amitié » joue un rôle majeur dans la genèse et le développement de ces groupes, dans le recrutement des élites faisant partie des organismes administrateurs : la sociographie de ces réseaux découvre des passeurs, des Français vivant à l'étranger, qui sont recrutés souvent à partir des liens d' « amitié » qu'ils auraient entretenus avec tel ou tel « père de l'Europe ». Ces réseaux mettent ainsi en œuvre ainsi une « diplomatie du souvenir » alternative à l'action des Etats nations et des institutions européennes, sur un terrain délaissé par ces derniers, selon des politiques conçues à partir des représentations autour de l' « amitié » entre les hommes politiques vénérés élevée au rang d' « amitié » entre les peuples.

La synthèse finale des organisateurs portait sur deux points essentiels relatifs à la démarche de recherche collective qui s'engage. Andrea Oelsner insistait sur la nécessité de dépasser l'ironie que soulève généralement le thème pour reposer théoriquement et empiriquement la question de l'amitié dans les relations internationales sous une autre forme que le décisionnisme schmittien, le postmodernisme derridien ou les thèses relatives aux communautés de sécurité et à la paix démocratique. Elle insistait tout particulièrement sur la dimension bilatérale de l'institutionnalisation de l'amitié.

Enfin, Antoine Vion soulignait l'originalité de l'entreprise de l'atelier rassemblant philosophes et sociologues, dans un milieu où il n'est pas rare qu'ils s'ignorent. La richesse des débats provenait selon lui du fait que l'atelier avait permis de mener ce que Livet et Ogien nomment « l'enquête ontologique », préalable à toute entreprise de construction d'objet sociologique. Par enquête ontologique, les auteurs entendent une interrogation portant sur les conditions auxquelles peut exister ce dont nous parlons. En proposant un schéma de lecture des démarches de recherche engagées, Antoine Vion soulignait la très grande diversité des modes d'approche de l'amitié dans l'analyse des relations internationales. Les questions posées étaient de deux ordres : comment peut-on ontologiquement passer d'une acception moderne de l'amitié comme relation interpersonnelle à une interrogation sur l'amitié entre groupements politiques comme élément constitutif de la *polity*, qu'elle soit bilatérale ou globale ? En quoi les différentes définitions de l'amitié qui émergent dans le débat constituent-elles un analyseur original du passage d'un ordre westphalien à une société mondiale fondée ou non sur des normes universelles ?

En réponse au premier problème, il apparaît que l'ironie que suscite le thème tient sans doute au scepticisme qu'éveille l'idée de sincérité dans les relations interpersonnelles entre responsables politiques, comme le soulignait Yves Viltard. Néanmoins, il faut au moins prendre analytiquement la qualification d'une relation comme amicale en tant qu'acte de langage (*speech act*). Si l'idée d'amitié entre les peuples est souvent critiquée par les analystes comme dénuée de fondement empirique, c'est bien sans doute parce qu'il, est difficile d'établir empiriquement le passage de relations interpersonnelles d'amitié à des relations plus larges englobant des sociétés tout entières, un peu comme Karl Deutsch tentait de le faire il y a cinquante ans. Les études empiriques des mouvements d'amitié, encore peu nombreuses à ce jour, font au contraire apparaître un paradoxe déjà noté par Tocqueville : les promoteurs de valeurs

élevées, voire universelles, sont souvent regroupés, comme le montrait encore le papier de Cornelia Constantin, dans des communautés fermées vers l'extérieur, pour parler comme Max Weber. Il apparaît donc un peu vain de chercher empiriquement une sorte d'élargissement tardien des cercles d'amitié conduisant au plan macro à des raisonnements en moyenne sur l'amitié entre les peuples, comme pouvait chercher à le faire Ronald Inglehart à partir des Eurobaromètres. C'est plutôt sous la forme d'un fait institutionnel au sens de Searle qu'il faut chercher l'amitié entre des groupements politiques. Ce que montrent les études des traités d'amitié proposées par Devere, Mark, Verbitsky, et Roschin, c'est que la mise en forme de l'amitié a pour objet de reconnaître de nouveaux Etats, de garantir un rapport de non agression, de garantir les frontières et cadrer les relations frontalières, ou encore de promouvoir les échanges commerciaux ou autres. Ce travail de formalisation repose généralement sur l'expression d'idéaux communs élevés, et de promesses quant aux moyens mis en œuvre pour les poursuivre. Ontologiquement, l'amitié dans les relations internationales pourrait donc être analysée comme un fait institutionnel issu de promesses mutuelles, c'est à dire, au sens où l'entend Livet, comme un trajet virtuel allant de ce qui doit être dans le futur à ce que l'on s'engage à faire pour y parvenir. C'est ici que la philosophie de Schmitt apparaît si pauvre : dans le décisionnisme schmittien, l'amitié comme l'inimitié ressort d'une stipulation au temps t. S'intéresser donc, à l'amitié comme un processus d'engagement mutuel et non comme un état des relations stipulé permet de résoudre ontologiquement le passage à une conception plus politique de l'amitié sans détour par la menace. Ce type de fait institutionnel ressort-il simplement de l'existence d'une culture politique kantienne comme le prétend Wendt ? Les papiers relatifs aux conceptions indiennes et chinoises ou aux traités d'amitié dans l'océan pacifique, montrent à l'évidence que non. Yevgeny Roschin est lui-même assez radical quand il prétend que les traités d'amitié ont été le moyen par lequel les Grandes puissances ont assuré l'extension de l'ordre westphalien.

Un autre versant de cette réflexion sur le passage des relations interpersonnelles aux relations d'amitié politiques est proposé par Graham Smith et Sibyl Schwarzenbach : l'émergence de formes d'amitié civique à l'échelle mondiale. Cette idée rejoint les préoccupations d'auteurs aussi différents que Kant et Derrida. Alors que Smith cherche à définir les bases de ce type d'amitié d'un point de vue de philosophe politique, Schwarzenbach pose la question apparemment plus empirique du rôle des femmes et de leur capacité à promouvoir l'attention, le soin, le souci de l'autre, etc. Ce qu'elle appelle l'émergence de formes d'amitié civique serait donc différent de la fraternisation par le serment ou de la coopération par la promesse. Il reste qu'il manque sans doute à son raisonnement une théorie de la référence du type de celle de Goodman. En effet, nous pouvons dire que l'amitié civique est exemplifiée par le soin, l'attention, le souci de l'autre, et non que ces dernières formes de relation dénotent l'amitié civique. Au fond, nous avons besoin d'exemplarité pour croire à ce type d'abstraction, qui ne peut exister par elle-même. Ceci nous amène à faire la proposition exactement inverse de celle de Wolfers : là où ce dernier considère que l'*amity* entre Etats peut aider à promouvoir la *friendship* au sens plus émotionnel, nous supposons au contraire que cette *amity* est exemplifiée par de multiples mouvements de solidarité, qu'elle ne peut donc être instituée sans référence, sans production d'un sens commun.

La deuxième question relative au passage de l'ordre westphalien à une société mondiale fondée sur des normes globales rejoint la majeure partie des travaux actuels d'analyse des relations internationales. Ce qui est intéressant, c'est que les papiers proposés voisinent de façon originale avec toute une série de travaux sur la diplomatie, la paix démocratique, la fin de la souveraineté ou autres, en reformulant précisément les fondements ontologiques. Quoi que l'on pense au final de la portée empirique de la notion d'amitié dans l'étude de la politique internationale, l'atelier a permis de clarifier les débats ontologiques, par une collaboration originale et fructueuse entre praticiens de la sociologie politique et praticiens de la philosophie politique.

2.2. Projets de publication de valorisation

- Panel de l'ISA 2008 organisé par Yevgeny Roschin, Felix Brenskoetter et Graham Smith
- Proposition de standing group à l'ECPR dirigé par Graham Smith et Antoine Vion
- Publication d'un numéro spécial de la revue *Etudes internationales* coordonné par Dany Deschenes et Antoine Vion ou de la *Revue Française de Science Politique*
- Publication d'un *Special issue* dans *International Politics* coordonné par Andrea Oelsner et Antoine Vion ou publication de certains papiers dans *International Political Sociology*

- Publication de nouveaux papiers des auteurs et des papiers à venir de Dibyesh Anand, Evert Van der Zwerde et Felix Berenskoetter dans l'ouvrage collectif *Friendship in World Politics*, à paraître dans la collection CERI/Palgrave (2009) dirigé par Andrea Oelsner et Antoine Vion.

Andrea OELSNER
Antoine VION

<p>Bilan de l'atelier 30 <i>Sociologie du travail et des membres du Parlement européen</i></p>
--

Présentation et introduction

Guillaume Marrel : Le projet de cet atelier remonte à la rencontre de 3 projets de recherche :

- tout d'abord, le croisement de mes travaux sur la longévité au Parlement européen avec ceux de Willy Beauvallet au GSPE sur l'étude des trajectoires des eurodéputés, en décembre 2004 lors du colloque de Strasbourg sur les élections européennes,
- puis à Istanbul, où Laurent Godmer (post-doctorants à l'Université Marmara) et moi (à l'Université Galatasaray) avons en quelque sorte mutualisé nos deux projets de recherche CNRS sur les membres du Parlement européen et qui étaient tous deux soutenus par le GSPE

Nous avons alors décidé de monter une équipe de travail sur ces questions et envisagé des rencontres. Proposé et structuré en 2006, l'atelier se déploie en réalité sur deux lieux en 2007 : En mai à Québec (C4P) et en septembre, aujourd'hui à Toulouse.

Willy Beauvallet : L'objet de la démarche est de requestionner le Parlement européen via les outils d'une sociologie constructiviste, d'une sociologie de l'institutionnalisation.

1. Comment l'institution s'invente dans les usages que les acteurs en font ? Quand on parle des acteurs, il s'agit bien évidemment des élus, mais plus largement encore des fonctionnaires, des assistants parlementaires ou même d'un ensemble d'intervenants extérieurs.
2. Comment se dessine dans ce cadre des rôles institutionnels qui enserrant les acteurs au-delà d'une diversité constitutive, mais qui sont en même temps l'objet d'appropriations différenciées ?
3. Comment s'organise, plus largement, une véritable socialisation parlementaire, entendue, moins comme un processus linéaire de soutien progressif à la construction européenne (devenir *prointegrationnist*), que comme l'insertion dans un espace clivé de représentations communes, de savoir-faire spécifiques ?
4. Comment s'impose progressivement une élite politique autonome – dans une certaine mesure – des élites politiques nationales, c'est-à-dire d'un groupe d'acteurs dépositaires de ressources et d'intérêts partiellement différenciés (du national).

En définitive, c'est donc la question du pouvoir de sa recomposition sous l'effet des processus européens qui se trouve ici posée.

Laurent Godmer : présente les contributions et les contributeurs puis préside la séance.

Organisation des échanges : 2h

- 5 minutes de synthèse des contributions pour les 5 interventions
- 15 minutes de discussion pour les 3 rapporteurs
- 30 minutes d'échange

Partie I - Autonomie, capital institutionnel et autorité au Parlement européen

1. *Pour une sociologie des parlementaires européens : les genèses d'un personnel politique spécifique - Jimmy Corvo (doctorant en science politique à l'université de Paris-X Nanterre)*

La contribution s'insère dans le développement de ma thèse de doctorat qui traite des conséquences de l'apparition d'un nouveau mandat, celui de député européen. Ce travail porte sur le

capital politique (Gaxie, Offerlé) des parlementaires européens qui siègent durant deux mandats continus au minimum. La question s'est posée de savoir quels étaient les types de capitaux politiques dont étaient détenteurs ces élus qui connurent la réélection tout en s'interrogeant sur l'influence des positions de pouvoir (présidences et vice-présidences de délégations et commissions, postes au bureau du Parlement européen) occupées dans l'assemblée européenne sur leur destinée. Cette étude repose sur une prosopographie des députés européens ayant siégé depuis 1979, remplaçants inclus. Les classements furent opérés à partir de deux critères principaux, la détention présente ou passée de mandats politiques et l'exercice de fonctions politiques au sein des partis aux niveaux local et national. Le choix de ne prendre en considération que les parlementaires réélus au moins une fois a pour mérite de distinguer les individus dont la présence au Parlement européen s'accompagne d'une volonté d'y demeurer de ceux qui, en dépit d'élections à répétition, ne considèrent, en grande majorité, ce mandat que comme une solution de repli après la perte d'un mandat national ou d'un poste ministériel.

Trois catégories de trajectoires se distinguent par la constance de leur présence et leur effectif relativement élevé. La première est celle des anciens élus qui, après une carrière marquée par la conquête de mandats plus ou moins prestigieux, achèvent leur vie politique au Parlement européen, ceci est attesté par un âge élevé. La seconde catégorie est celle des élus locaux dont les motifs de longévité au Parlement européen pour ces individus sont de deux ordres, si certains n'eurent comme volonté que de rejoindre les bancs de l'Assemblée européenne, d'autres ne purent que se raisonner en évaluant défavorablement leurs chances de participer aux luttes pour la conquête de mandats nationaux et durent se contenter de siéger au sein de l'instance européenne. Nous pourrions inclure dans ce groupe, les responsables ou « fonctionnaires » du parti que ce soit au niveau national ou local. Ce sont ceux qui ont gravi tous les échelons de la hiérarchie jusqu'à disposer d'une place prépondérante au sein du siège du parti qui sont les plus clairement récompensés pour leur dévouement au parti. Dernier groupe, celui des individus sans aucune expérience au sein d'un parti ou dans la vie politique que ce soit à l'échelon national ou local. Ils doivent le succès sur la scène européenne à une expérience acquise dans la direction d'associations professionnelles, notamment dans le secteur agricole ou à une spécialisation acquise dans un secteur d'activité déterminé.

Si des trajectoires spécifiques conduisent au parlement européen, l'existence d'une hiérarchie des pouvoirs au sein du Parlement rend également possible le maintien d'hommes politiques au fil des élections. Même si ne pas en posséder ne nuit pas nécessairement à la possibilité de faire une carrière européenne.

2. *Les modalités d'acquisition d'un capital institutionnel au Parlement européen - Sébastien Michon (Docteur en sociologie de l'université de Strasbourg-III) et Willy Beauvallet (Doctorant en science politique IEP Strasbourg)*

Présentation par Sébastien Michon : Le Parlement européen (PE) est souvent appréhendé comme un espace faiblement structuré. Dans le papier, on souhaite au contraire montrer que le PE est une arène politique en partie autonome, régulée par des logiques propres et des intérêts spécifiques, en recourant à la notion de « capital » spécifique.

Le PE nous apparaît comme un univers possible de socialisation, un espace où se forment des connaissances, des croyances, des façons d'agir, progressivement devenues indispensables pour entrer dans le jeu institutionnel et y obtenir les « trophées » disponibles. Ce processus est bien évidemment lié à l'institutionnalisation du PE.

Notre hypothèse est donc que la distribution du pouvoir interne au PE ne dépend pas seulement de logiques nationales, mais aussi et surtout de la distribution d'un capital institutionnel spécifique au PE. Un capital institutionnel qui assure le contrôle de l'assemblée par les eurodéputés aux profils les plus européanisés.

Deux entrées pour cela : l'une quantitative, l'autre plus qualitative.

Première entrée : À l'aide de données quantitatives, nous avons étudié la distribution des positions de leadership (présidences, vice-présidences de commission, de groupe, membre du bureau) : bref, l'élite parlementaire. D'une part, nous avons comparé les propriétés sociopolitiques des élus du début des années 1980 avec celles des élus de la fin des années 1990 – c'est-à-dire les propriétés sociodémographiques, les trajectoires politiques et professionnelles, les indicateurs d'investissement dans l'assemblée. D'autre part, nous avons étudié ces propriétés auprès des élus de la sixième législature, ceux présents au PE entre juin 2004 et décembre 2006. Cette approche rend compte de propriétés endogènes toujours plus décisives dans l'accès aux positions clés de l'assemblée. Pour citer quelques chiffres, sur la sixième législature, les députés aux positions de leadership présentent en moyenne 2,5 mandats contre 1,76 pour l'ensemble des députés. Pour la présidence de groupe, on a même une moyenne de 3,9 mandats. L'étude témoigne ainsi du processus d'européanisation de l'élite

parlementaire et de la spécificité croissante des logiques parlementaires au détriment des seules logiques nationales.

Deuxième entrée plus qualitative : Plus d'une centaine d'entretiens avec des députés et des collaborateurs de députés renseignent davantage sur les caractéristiques et la structure du capital institutionnel. Les députés se font une place dans l'assemblée en acquérant une expérience et des savoir-faire spécifiques par la conversion de ressources (comme la capacité à la négociation internationale), mais aussi via un apprentissage sur le tas. Une analyse plus fine permet d'identifier les dimensions individuelles et collectives de ce capital, ainsi que les oppositions entre d'un côté, le national et l'europeen, et d'un autre côté, le technique et le politique, comme des éléments décisifs dans l'étude de ce capital et de l'espace institutionnel.

3. *Les « constituants » du Parlement européen. Esquisse d'analyse ethnosociographique d'un groupe d'autorité - Laurent Godmer (Maître de conférences Université de Marne-la-Vallée) et Guillaume Marrel (Maître de conférences Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse)*

Guillaume Marrel : L'objet de notre recherche est la population des MEP dominants de la commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen (AFCO). L'approche problématique concerne d'une manière générale l'institutionnalisation des arènes politiques. Dans une telle institution à la légitimité et à la fonctionnalité fragiles, l'institutionnalisation passe par la production d'une élite interne, et plus précisément par la construction de ressources d'autorité au moyen d'une accumulation de capitaux spécifiquement parlementaires. Méthodologiquement, notre approche d'*ethno-sociographie* tend à relayer les travaux de sociographie classique attentifs aux ressources socioculturelles et aux propriétés professionnelles externes. En se focalisant sur l'ordre des pratiques parlementaires, on tente en effet de mettre en lumière la diversité et l'importance des ressources internes dans la construction des carrières. Il s'agit donc de mettre en œuvre un programme d'étude ethnographique du travail d'accumulation interne de ressources de légitimité parlementaires (compétences institutionnelles, spécialisation, leadership...).

Laurent Godmer : L'hypothèse principale de notre contribution s'articule autour de la notion de « groupe d'autorité ». Le groupe d'autorité s'inscrit et se développe dans l'institution : l'AFCO apparaît ainsi comme un sous-espace des possibles dans lequel on observe la construction d'un groupe d'autorité spécifique qui cumule des ressources rares (et dont le cumul est également rare) et qui « fait groupe » en les cumulant dans le cadre d'une structure d'opportunité particulière. C'est l'exemple d'un usage différencié de l'institution, lié à des processus de spécialisation interne. L'enquête est partie d'une sociographie classique des membres actifs des 5^{ème} et 6^{ème} législatures, pour ensuite réparer ensuite un travail de terrain (entretiens, observations) à Bruxelles auprès des acteurs de l'AFCO. Les premiers résultats de cette recherche sont les suivants : on observe que l'autorité tend à se routiniser entre les « mains » d'un groupe très restreint de députés qui en quelque sorte « sur-accumulent » des ressources externes et internes ; que ce groupe s'impose comme porte-parole du PE sur la question de l'avenir de l'Union et que, surtout, cette autorité est constituée et activée dans un travail parlementaire spécifique, notamment dans la production de « rapport » construits et considérés comme des moments clés de la délibération parlementaire ; des rapports distribués entre les figures dominantes de l'AFCO et produit dans différentes configurations relationnelles entre l'élus porteur, ses assistants, les administrateurs de groupe et les membres du secrétariat. C'est en particulier le cas quand on étudie le cas du président de la commission, Jo Leinen, et celui de sa jeune « étoile montante », le Finlandais, Alexander Stubb. On assiste ainsi par le biais de l'institutionnalisation de l'institution à l'institutionnalisation de ressources d'autorité et d'une élite interne.

4. *1^{ère} Discussion - Niilo Kauppi (directeur de recherches au CNRS, Prisme/IEP de Strasbourg)*

Merci de m'avoir invité, c'est pour moi très intéressant, notamment car c'est la première fois que j'ai l'opportunité de me rendre à un congrès de l'AFSP, j'y suis un peu comme un anthropologue ou un ethnologue. Je vais d'abord faire quelques remarques générales, avant d'en venir plus précisément à chaque article. Comme le soulignait Alexander Wendt, on assiste à un tournant sociologique des études sur l'Union européenne, c'est un domaine stimulant, et cela participe du tournant sociologique plus large qu'on observe en philosophie, en anthropologie, en linguistique.

Les articles présentés amènent, en cela, des nouveautés intéressantes. Le problème qui se pose tient au fait qu'ils apparaissent trop francophones. Il faut de ce point de vue se convaincre de l'intérêt de publication en anglais, ce qui suppose alors de s'interroger sur les conditions de transmission de cette

posture sociologique. Plusieurs questions vont en effet se poser à un lectorat anglo-saxon. Il convient d'expliciter les termes et les méthodes : pourquoi analyser les caractéristiques sociales des acteurs ? (Qu'est-ce que cela apporte ?) ; Pourquoi utiliser des méthodes comme celle de l'analyse des correspondances multiples ? ; Que signifient des concepts tels que « représentations collectives » ? De même, dans l'analyse du pouvoir politique que signifie la notion de « capital politique » ? Il me semble que vous montrez que les institutions existent objectivement et subjectivement. Par l'analyse des trajectoires sociale des agents, vous apportez une vision réelle, humanisée des institutions politiques et sociales, notamment par le biais de la notion de capital institutionnel. Il s'agit en fait de se demander comment la stratification des compétences et du pouvoir se construit en interne au Parlement européen.

Je vais maintenant faire quelques commentaires sur chacun des papiers. En ce qui concerne le papier de Jimmy Corvo : dans l'analyse des trajectoires d'acteurs, il faut faire une distinction, me semble-t-il, entre institution intermédiaire et institution terminale. Il y a par ailleurs un certain nombre de questions qui se posent, d'éléments qui n'apparaissent pas clairement : utilisez-vous tous les parlementaires européens, ou seulement les français ? Il est dommage que vous n'utilisiez pas plus précisément d'éléments diachroniques, ainsi que des indicateurs du type âge ou autres, je n'ai pas bien compris la construction de votre population. Enfin, les références utilisées dans le papier m'apparaissent très anciennes et mériteraient d'être actualisées.

En ce qui concerne le papier de Willy et Sébastien : Le recours au schéma issu de l'analyse des correspondances ne m'apparaît pas pertinent. Il est de peu d'enseignements, surtout pour un lectorat anglophone. Il faut systématiquement penser l'utilisation des techniques descriptives en fonction, aussi, de ce public. Deuxièmement, vous auriez intérêt à différencier le capital institutionnel en capital bureaucratique d'une part, capital politique et électif d'autre part. A la différence du capital économique, ou même du capital bureaucratique, le capital politique est moins facile à stocker, il doit être utilisé ou il perdrait de sa valeur. Dans ce cadre, il se pose un problème lié à la transmission de ce capital ainsi qu'au facteur lié aux hiérarchies nationales. Comment agissent-elles ? Enfin, on a une impression de forte linéarité du processus d'autonomisation qui pose problème. Où sont les processus contradictoires dans ce cadre ?

En ce qui concerne Laurent et Guillaume. Il conviendrait de faire référence à la notion d'espace liminal pour durcir la compréhension de l'espace de pratiques étudié ici. La question de l'autonomie pose problème. Qu'est-ce que l'autonomisation d'un personnel spécialisé : distanciation, détachement ? mais de quoi ? N'observerait-on pas plutôt une transformation des contraintes liées à l'action politique, de nouvelles dépendances et opportunités ? Je pense qu'on doit analyser également en fonction de l'interaction entre dépendance et interdépendance, qui explique l'habitus des agents et les nouvelles structures d'opportunité. Je crois qu'il serait utile de reformuler en termes d'éléments intérieurs et extérieurs, en termes de structuration de l'action politique. En interne, il convient de voir comment se passe la transformation de l'institution par elle-même. Sur l'AFCO, il conviendrait aussi de mobiliser plus directement les travaux relatifs à la constitutionnalisation de l'Union européenne, qui est un sujet controversé (Michael Madsen a écrit pas mal de choses sur le sujet). Une comparaison avec une autre commission serait aussi quelque chose d'intéressant pour contraster les caractéristiques sociographiques des membres de l'AFCO. Par ailleurs, Becker mobilisait, dans l'un de ses ouvrages, *Les mondes de l'art* je crois, un concept qui pourrait vous être utile, celui de « réseaux coopératifs », pour penser votre notion de « ressources humaines » et la relation entre assistants, élus, fonctionnaires, etc. et donc c'est ce qui permet d'examiner par exemple de quelle manière les différents acteurs coordonnent leurs activités ?

Pour finir, je voudrai revenir sur un plan d'ensemble. Trois éléments m'apparaissent importants à souligner :

Le premier, c'est celui de la transmission du pouvoir. Comment des groupes négocient en s'appropriant du pouvoir. En effet, la dialectique autonomie/hétéronomie et celle de la dépendance et de l'interdépendance se trouvent au cœur du mécanisme d'*empowerment* du Parlement européen.

Le second point, c'est la trajectoire des acteurs « après » le passage au Parlement, comment circulent, plus largement, les personnels politiques ? Comment se décline cette circulation en fonction des pays ? Il est important, de ce point de vue, de travailler sur les reclassements politiques.

Le troisième, repose sur l'approfondissement théorique de la notion de « capital ». A mon sens, la notion de « ressource politique » est plus flexible. Quelles sont dans ce cadre les caractéristiques des ressources politiques européennes ?

La question de la déeuropéanisation des ressources se pose également (celle de la perte de valeur européenne de ses ressources).

Réponses et compléments :

- Jimmy Corvo précise qu'il a travaillé essentiellement sur les parcours politiques des MEP français.
- Olivier Nay (professeur de science politique à l'université de Lille-II) : J'aimerais ajouter un mot aux remarques qui ont été faites. Je crois que l'objectif est ambitieux, croiser une démarche sociographique et une approche qualitative, croiser les angles d'attaque. La piste clé ici c'est l'hypothèse de *l'autonomisation*. La question de l'autonomie, c'est un problème, car une institution est toujours perméable : il faut voir les reclassements, les déclassements, les repositionnements sur l'échiquier politique national. En outre, la mobilité est plus ou moins forte selon les pays. L'autonomisation est une hypothèse relative, il faut analyser les travaux parlementaire, la production législative et avoir un recul sur les reconversions professionnelles. D'où l'importance de l'examen des trajectoires post-parlementaires.
- Sébastien Michon : Juste un mot sur les constructions statistiques et l'usage des tableaux. Travailler sur les trajectoires et caractéristiques sociales ou politiques des élus est intéressant pour comprendre les rapports qu'ils entretiennent au monde, en particulier aux institutions et aux mandats qu'ils occupent. L'analyse des correspondances permet d'évaluer la proximité des variables entre elles, et de donner à penser un certain nombre de classements objectifs.
- Willy Beauvallet : un mot aussi sur le rôle des hiérarchies nationales et le caractère linéaire des processus observés. Comme nous l'avons signalé dans le papier, les hiérarchies nationales ne disparaissent pas au Parlement européen. Elles continuent de structurer en partie l'espace institutionnel et les modes de distribution du pouvoir, mais elles sont retravaillées sous l'effet de leur insertion dans un espace qui s'organise aussi selon des logiques endogènes, autonomes. Elles ne produisent pas d'effets, en elles-mêmes. C'est ce qu'on explique en disant qu'être François Bayrou ne suffit pas, ou plus, à être quelqu'un au Parlement européen et surtout à y occuper des positions de pouvoir. Les ressources nationales ne produisent de plein effet que si elles parviennent à être reconverties au sein de cet espace, si elles parviennent à « s'europaniser ». Mais le processus n'est pas linéaire pour autant, ce que l'on tente d'expliquer aussi. On observe aussi des processus de « déseuropanisation » des ressources, que ce soit par un individu ou un collectif, du fait de comportement, de positionnement qui contribuent à casser ou diminuer le crédit détenu. Le cas de Pervenche Bérès ou de la Délégation socialiste française dans son ensemble est patent de ce point de vue. Le positionnement « contre » le traité constitutionnel a singulièrement jeté le discrédit sur les socialistes français au sein du PSE dans son ensemble, diminuant la capacité des socialistes français à s'imposer en son sein et plus largement au sein du Parlement.
- Guillaume Marrel : Juste un mot sur la difficulté de travailler d'une manière générale sur les trajectoires post- parlementaires...

Partie II. - Socialisation et professionnalisation au Parlement européen

On va maintenant passer à la seconde partie de l'atelier, avec l'exposé des papiers d'Hüseyin Sevim et Laurent Kestel.

5. *La socialisation des parlementaires d'États candidats à l'adhésion au sein du Parlement européen : le cas des députés turcs - Hüseyin Sevim (doctorant en science politique à l'université de Paris-II Panthéon-Assas)*

Dans ce travail, je me suis d'abord focalisé sur les structures communes mises en place par l'Accord d'Ankara de 1963 qui établit une relation officielle entre Bruxelles et Ankara. Puis, pour saisir l'évolution de cette relation, je me suis attardé sur la période Post-Helsinki date à la quelle l'UE décidera d'ouvrir les négociations avec Ankara. Dans cette perspective, j'ai isolé un acteur interne particulier d'un Etat candidat à l'adhésion, tel que la Grand Assemblée Nationale Turque (GANT) et j'ai analysé comment celle-ci établissait ses rapports avec le Parlement européen.

Dans un premier temps, j'ai étudié l'interaction horizontale entre la GANT et le Parlement européen. Dans cette perspective, j'ai pris deux espaces permettant cette interaction horizontale, c'est-à-dire la Commission Parlementaire Mixte (CPM) et la COSAC. Au sein de la CPM, j'ai analysé la régularité des interactions entre parlementaires turcs et européens. L'analyse de la régularité constitue un élément important, parce qu'elle permet d'observer si l'interaction se réalise d'une manière continue

ou pas. Plus tard, je me suis attardé sur la COSAC, puis j'ai essayé de saisir comment l'implication, des parlementaires turcs, s'effectuait au sein de cette structure.

Dans un second temps, j'ai étudié l'interaction verticale, c'est-à-dire l'implication indirecte de la GANT aux questions européennes. En effet, on constate que la GANT prend une place assez déterminante soit dans la phase de légitimation soit dans la phase d'intériorisation des normes européennes dans l'arène politique turque.

Finalement, par ce travail, j'ai voulu non seulement identifier les principales structures mises en place qui animent la relation du Parlement européen et de la GANT, mais je me suis consacré aussi à étudier leurs fonctionnements. Enfin, j'ai inclus quelques exemples dans ce travail afin de montrer le sens que les députés turcs attribuaient aux structures mises en place. En conséquence, je constate, malgré la présence d'une certaine socialisation limitée réalisée en particulier par le fait de travailler ensemble au sein de la CPM depuis 1966 au encore au sein de la COSAC depuis 1999, que le sens attribué aux instances communes interparlementaires par les députés turcs est strictement animée dans une logique nationale visant à compléter l'action gouvernementale.

6. *Le Front National au Parlement européen : professionnalisation politique et ressources partisans - Laurent Kestel (post-doctorant à la Fondation pour la mémoire de la Shoah)*

Dans ce travail j'ai été, si je puis dire, victime de l'agenda électoral : certains entretiens ont été réalisés très tardivement, sans parler de ceux qui doivent normalement avoir lieu au cours des semaines à venir. Il reste que les premières recherches m'ont permis de parvenir au constat suivant : parler du Front national au PE, c'est parler bien davantage du Front national que du Parlement européen. Il me semble en effet qu'une sociologie de la représentation parlementaire se focalisant uniquement, ou même principalement, sur le travail législatif des élus frontistes, depuis leur entrée au PE en 1984, reviendrait à passer à côté du sujet. Il me semble en effet qu'il y aurait un intérêt très limité à évoquer la présence de Le Pen dans la commission environnement en 1984.

L'intérêt d'étudier le comportement des élus frontistes passe d'abord par l'analyse des usages de l'institution parlementaire. Une analyse qui prenne en considération le fait que le PE est, après la fermeture du marché des postes électifs nationaux, la seule assemblée accessible aux primo-dirigeants de ce parti, par le biais du mode de scrutin proportionnel. En d'autres termes, il faut entrevoir le PE comme une institution de repli pour des dirigeants dont les investissements politiques sont objectivement orientés vers la représentation nationale. C'est la raison pour laquelle j'ai parlé du PE comme d'un « chemin de traverse de la professionnalisation politique » du personnel politique frontiste. C'est donc l'ensemble de ces stratégies de reconversion que j'ai essayées d'évoquer. A ce titre, j'ai cru bon devoir insister sur les luttes pour la constitution des listes en entamant une réflexion sur la détention monopolistique du pouvoir d'investiture de J.M. Le Pen, mais aussi de réfléchir sur ce qu'était, concrètement, ce monopole et faire ainsi retour sur de vieilles représentations (savantes) du « pouvoir » au sein d'un parti d'extrême droite. Dans un second temps, j'ai abordé la question des rétributions (matérielles et symboliques) du personnel politique frontiste – de l'élu aux collaborateurs. L'analyse des propriétés politiques des collaborateurs fait état d'une surdotation relative en capital partisan des assistants FN, traduisant ainsi le faible coût d'entrée aux sphères dirigeantes ou aux investitures.

En définitive, l'analyse des rapports qu'entretiennent les personnels frontistes (élus ou non) avec l'institution parlementaire européenne montre une inférence des logiques nationales. Il est vrai qu'outre les stratégies de conversion précédemment évoquées, c'est aussi l'espace des possibles parlementaires frontiste qui dépend étroitement des logiques nationales. A cet égard, labellisations européennes et « nationales » du FN produisent insensiblement les mêmes effets. De même, on s'aperçoit que la construction des systèmes d'alliances avec les autres partis de droite radicale (Ligue du Nord, Vlaams Belang, etc.), tout particulièrement la création du groupe ITS, dépend étroitement des recompositions de ces partis au sein de leur champ politique nationaux.

7. *2ème discussion : Olivier Nay*

C'est un peu difficile de commenter ces deux papiers en lien l'un avec l'autre, puisqu'ils sont très différents. Ce sont 2 notes de recherche très empiriques et trop riches en hypothèses, plus que des papiers aboutis. Il faudra les resserrer. De surcroît, à partir de 2003 lorsque j'ai travaillé pour l'ONU, j'ai arrêté de travailler sur les parlementaires... c'est un vieil objet pour moi et j'y retourne avec plaisir.

Le papier de Hüseyin Sevim porte sur les liens d'interaction entre députés européens et députés turcs, délégués de la GANT. J'ai été étonné d'apprendre qu'il y avait une telle densité institutionnelle sur ces questions, on voit une intéressante accumulation de mécanismes institutionnels, mais on ne voit pas grand-chose sur l'objet de cet atelier. Il y a tout un travail qui apporte des informations intéressantes sur les relations entre Turquie et UE ainsi que sur les lieux de cette relation. Vous vous concentrez, dans cet

article, sur des aspects formels. Le problème qui se pose est celui de cette boîte noire que vous n'ouvrez pas vraiment : quels sont les réseaux informels de relation entre « turcs » et « européens » ? Quel est le poids des groupes d'amitié qui existent dans les Parlements nationaux ? Quels rôles des associations issues de la société civile ? Quels sont les sujets de discussion entre les différents élus ? L'acquis communautaire ? Les libertés publiques ? Les pressions, les attentes de l'Union européenne sur les minorités en Turquie, il faut creuser des pistes. Autre grand questionnement : qui sont ces élus ? Il faut utiliser cette grande tradition française sur cette question, se demander comment ils ont été sélectionnés ? De quels partis sont-ils, quelle différence cela fait-il s'ils sont de l'AKP, le parti au pouvoir, ou du parti laïc, le CHP ? Les positions sur l'Union européenne sans doute diffèrent sensiblement, mais comment cela s'opérationnalise-t-il ? Il s'agit non seulement des députés turcs, mais aussi des partis européens. En ce qui concerne ces derniers, on peut s'interroger sur le poids des députés issus des pays limitrophes à la Turquie, sur le poids des députés grecs, et donc sur la répartition à la fois politique et géographique des députés de la délégation du Parlement européen.

En ce qui concerne le papier de Laurent Kestel. Sa perspective et les hypothèses qu'il pose sont intéressantes. Il montre que le PE est un lieu de mobilisation de ressources permettant de faire carrière pour le groupe d'élus FN qui est un groupe très stable dans le temps. Il permet de rompre avec l'idée selon laquelle, le PE est une arène secondaire. Il y a cependant un éparpillement des sources et des hypothèses qui rend la lecture difficile. Dès lors, on se retrouve face à un ensemble de frustrations qui sont proportionnelles aux hypothèses stimulantes, mais non abouties, que posent les papiers. En rapport avec le groupe ITS, il faudrait voir ce qu'y font les députés FN, comment ils travaillent (ou non) avec les autres formations nationales, avec les autres groupes (en particulier souverainistes). Assiste-on à des mécanismes de socialisation dans le cadre des groupes souverainistes ? De même, il serait intéressant de se pencher sur leur présence, leurs pratiques dans les commissions : qu'y font-ils et comment le font-ils ? Quelles relations entretiennent-ils, concrètement, avec les administrateurs, au-delà de ce qu'ils en disent ? Il conviendrait ici de creuser la différence, le contraste entre le caché et l'officiel. Enfin, il serait intéressant d'étudier plus précisément ce que font les élus FN de ce mandat sur la scène centrale. Comment les élus mobilisent-ils le PE pour leur propre légitimation ?

Réponses et compléments :

Huseyin Sevim : Il s'agit, comme je l'ai dit au cours de ma présentation, d'un travail intermédiaire. La réponse à la question « qui sont les députés turcs » n'est pas évidente. Il manque des travaux sur ce point, surtout sur la relation à la question européenne. Beaucoup de députés moyens sont issus de régions dans lesquelles la société est encore très tribale. Mais on trouve beaucoup d'ambassadeurs et d'universitaires dans la délégation chargée des relations avec le Parlement européen.

Laurent Kestel : C'est bien un travail *in progress*. Je me suis surtout intéressé au système de rétribution matérielle.

Synthèse et discussion générale

8. Synthèse - Olivier Costa (chargé de recherches au CNRS, Spirit (IEP de Bordeaux))

Merci de me donner à faire la synthèse de cet atelier en 15 minutes avec des contributions qui ont fort peu à avoir entre elles !! Pour parler rapidement des papiers, je vais faire un tour d'horizon critique succinct.

- Pour Hüseyin Sevim, cela n'a pas grand-chose à voir avec le Parlement européen et vous ne définissez hélas la socialisation qu'à la fin.
- Pour Laurent Kestel, il est davantage question du Front national que du Parlement européen, et se qui pose toujours la question d'un groupe politique nationaliste dans une arène internationale, devant travailler avec d'autres nationalistes. A l'inverse, le groupe ITS commence à faire parler de lui par ses décisions et ses positions sur les droits de l'homme, les musulmans, etc., par exemple avec le projet de conférence de presse qui doit être organisée en même temps que la manifestation interdite du 11 septembre, la semaine prochaine, avec le soutien du Vlaams Belang.
- Pour Jimmy Corvo, c'est intéressant, mais il n'y a pas suffisamment d'indicateurs d'autorité : l'ancienneté, ça ne suffit pas, ça n'explique rien.
- Pour Willy Beauvallet et Sébastien Michon, il y a des données et de la réflexion, vous vous opposez à Scully, mais il y a une certaine malhonnêteté intellectuelle vis-à-vis de la littérature anglo-saxonne, attention à ne pas la caricaturer. On ne peut pas faire comme si tout ça n'existait pas et comme si une seule vision, la française était possible. Il ne faut pas tomber dans un truc autoréférentiel. Par exemple, il me semble qu'il y a un évitement exagéré de cette littérature internationale et une

tendance dommageable à l'autocitation qui est considérée comme une faute capitale dans le monde anglo-saxon. Je crois qu'il convient de faire attention sur ce point à une certaine mauvaise foi (pas de référence aux néo-fonctionnalistes, justement comme Moravcsik qui ont montré qu'il y avait un angle mort de leur théorie sur le Parlement européen). Tous ces travaux, il faut les publier en anglais.

- Autre remarque parmi d'autres, sur le papier de Laurent Godmer et de Guillaume Marrel : sur les positions de leadership, je ne suis pas d'accord avec l'utilisation de l'expression « groupe d'autorité », c'est synonyme de leadership. Or, il y a des centaines de bouquins sur cet aspect de la sociologie politique. Vous n'utilisez pas cette littérature énorme, tous ces travaux sur le leadership. Donc, à quoi sert une typologie qui n'est généralisable à aucun objet autre que celui que vous étudiez ? Quant à la typologie finale on le sentiment qu'elle ne sert à rien. Est-ce un outil intellectuel exportable ou bien une spécificité de l'AFCO ?

D'une manière plus générale : Nous étions au congrès de l'APSA la semaine dernière à Chicago avec Didier Georgakakis dans la panel consacré à l'Union européenne. Il y avait beaucoup de communications bancales. Et c'est Simon Hix qui était le discutant et la discussion était très abstraite, dépourvues de toute épaisseur sociologique. Et le problème, c'est qu'on n'est pas visible nous les Français sur le plan européen. Le risque en tant que français, c'est je pense un peu le même que celui des Américains : c'est-à-dire reprendre ce qu'a fait la sociologie française de ces 30 dernières années et de simplement l'appliquer au Parlement européen. Il faut réfléchir de manière plus globale et pouvoir transmettre un *pitch* de ce qui est fait ici. Il faut se situer un peu mieux sur la littérature internationale sur le Parlement européen, il y a beaucoup de contributions par exemple sur le site de l'ECPR. Il faut proscrire l'auto-référencement.

Mais l'ensemble est positif et il y a là des éléments explicatifs du comportement des acteurs du PE. Il y a un espace scientifique à combler là-dessus. Je crois que, d'une manière générale, ce qu'il faut faire, c'est enrichir ce débat qui est très pauvre au niveau européen, mais je pense qu'il faut connaître et faire des bouquins en anglais, qu'il faut clarifier le propos et pas se contenter de ressasser des rengaines franco-françaises.

Discussion générale :

Laurent Kestel : Je voudrai dire surtout qu'il faut sortir des logiques purement idéocentrées, c'est ce que j'ai essayé de faire. Je voudrai dire à Olivier Costa que le FN n'est pas isolé au PE parce qu'il est xénophobes et qu'il ne pourrait donc travailler avec des étrangers ; il me semble que c'est surtout un personnel politique intermédiaire, qui s'intéressent beaucoup aux ressources énormes que peut fournir l'institution, au « pognon » pour le dire inélegamment, mais pas plus. Il faut je pense se départir de l'approche idéocentrée et observer qu'il y a des logiques partisanses qui s'appliquent.

Olivier Rozenberg (chargé de recherche FNSP au Cevipof) : Je ne suis pas tout à fait d'accord avec tout ce qui a été dit dans la synthèse. Je pense sincèrement qu'on peut être intéressés par la théorie. Je trouve qu'on a une approche sociologique très française du personnel parlementaire, mais je crois que c'est utile et qu'il faut se demander ce que les élus font, quel est l'impact sur les politiques publiques. Il faut se demander à mon avis surtout en quoi l'analyse permet de dire des choses sur les *outputs*. Pour cela, on peut prendre pour exemple, en juillet 2007, l'accord du Parlement européen sur l'ouverture à la concurrence des activités portuaires. ...

Didier Georgakakis (IEP Strasbourg, Institut universitaire de France) : Il y a beaucoup de choses qui ont été dites aujourd'hui. Nous sommes des êtres humains et force est de constater que la production scientifique est un processus long et difficile. Je suis là aujourd'hui pour attester le soutien à cette démarche. La question intéressante me semble-t-il à Bruxelles pourrait être finalement de voir s'il y a un véritablement un espace des positions. Peut-on au fond parler d'un espace politique européen ? Ca ne va pas de soi et il y a là une sociologie à faire. C'est-à-dire qu'en fait les acteurs forment un ensemble mais il n'est pas dit qu'ils ont des relations entre eux, parfois, souvent ils n'en ont pas, contrairement à ce que pourraient faire croire les effets de plume, y compris dans la littérature néo-institutionnaliste.

Je ne crois pas qu'on puisse dire que l'approche dominante de cet atelier soit essentiellement des rengaines françaises. En effet, la sociologie du personnel politique est quand même un des axes majeurs de la littérature internationale en science politique, même s'il est vrai qu'elle n'est pas très développée dans le sous-champ spécifique des études européennes. Je ne pense vraiment pas que nous ayons besoin d'avoir cette attitude du genre « on n'est pas suffisamment insérés ». Il y a d'ailleurs, notamment à la section d'études européennes de l'AFSP qui se réunit après cet atelier où je présente un projet de recherche sur l'espace politique européen (sur ce qu'on veut dire quand un acteur européen

s'européanise, penser les milieux par les trajectoires en voyant qu'on s situe dans une structure à trous, avec des effets d'hystérésis qui font que des acteurs s'appuient sur des gens qui croient à la matérialité de cet espace, créant des effets de dissonance cognitive avec les nationaux qui ne sont que des intermittents, etc.), une démarche qui est aussi une démarche d'insertion dans les dynamiques internationales. Mais évidemment un certain type de travaux ne sont pas publiés dans les revues d'études européennes.

Compte rendu établi par Willy Beauvallet, Laurent Godmer et Guillaume Marrel avec l'aide des intervenants.

Bilan de l'atelier 31

Dieu loin de Bruxelles. L'eupéanisation informelle du religieux

Les débats récents ont focalisé l'attention sur les enjeux institutionnels du religieux dans le contexte de l'intégration européenne, comme la participation des Eglises à la gouvernance de l'UE, la référence à l'héritage chrétien de l'Europe dans le préambule du traité constitutionnel ou les prétentions renouvelées de forces confessionnelles à peser sur les choix politiques dans certaines arènes nationales. Le croire se développe pourtant aujourd'hui en Europe essentiellement sous des formes individualisées et dérégulées qui échappent largement au contrôle et à la médiation des structures politiques et spirituelles organisées. L'objectif de l'atelier était donc d'étudier ces phénomènes religieux non institutionnels dans leur interaction avec les processus d'eupéanisation qui traversent les sociétés des Etats membres.

Différents terrains empiriques ont été explorés par les contributeurs dans une perspective comparative: le débat intellectuel autour des racines chrétiennes de l'Europe (Virginie Riva) ; les médias à travers l'exemple des perceptions nationales de la mort de Jean-Paul II (Nicolas Hubé) ; la régulation des signes religieux dans l'espace public (Sylvain Crépon) ; le local comme niveau d'articulation du politique et du religieux (Jacques Palard).

Ces contributions constitueront le noyau d'un dossier à paraître dans la revue Politique européenne, Hiver 2008, n° 24.

François Foret (ULB), Xabier Itçaina (SPIRIT)

Bilan de l'atelier 33

Les acteurs du « régionalisme » : nouvelles perspectives

Cet atelier visait à interroger le décalage entre des identités régionales fortes en France et une littérature scientifique peu apte à l'appréhender, et donc à comprendre les ressorts des identités régionales, car trop souvent focalisée sur l'échec des partis politiques dits « ethno-régionalistes ». Pour ce faire, l'atelier a cherché à déplacer le regard vers les acteurs du « régionalisme » dans toute leur diversité, c'est-à-dire sur les acteurs sociaux créateurs de territoire régional, leurs pratiques et leur idéologie. Quatre réponses différentes et complémentaires ont été données grâce au recours à des outils intéressants nous aidant à rendre compte des modalités de construction d'une région.

Patrick Joseph Carlin s'est intéressé aux politiques publiques linguistiques dans le nord-ouest du Pays de Galles (Gwynedd et Anglesey). Il a analysé les stratégies mise en œuvre pour revitaliser l'usage de la langue galloise au sein des administrations et des communautés qu'elles servent. À partir de 1974, le Conseil de Gwynedd mit en place un plan linguistique et un sous-comité au bilinguisme qui eurent un succès incontestable. Cette communication met donc bien en relief le rôle d'une administration publique comme acteur régionaliste.

Yann Fournis a étudié les mobilisations des entreprises et des acteurs patronaux en Bretagne depuis les années 1980. Il a ainsi observé que la combinaison des analyses structurelles du régionalisme et des études plus récentes permet de concevoir sur un mode dynamique les interactions entre développement économique et régionalisme. Il a aussi mis en évidence la spécificité de la Bretagne dans une France où les intérêts économiques sont peu régionalisés. Depuis les années 1950 et le CELIB au moins, le niveau régional structure et unifie les intérêts et revendications économiques en Bretagne. Deux types de territorialisations (et donc de régionalismes) sont toutefois à l'œuvre : une territorialisation

sectorielle et fonctionnaliste, à l'instar du réseau Performance 2010 mis en place par Citroën (qualifiée de régionalisme de libre-échange par l'auteur), et une territorialisation plus politique et prospective voire marketing, à l'instar des réseaux autour de Produit en Bretagne et de l'Institut de Locarn (qui développent un régionalisme à tendance néo-interventionniste). Ainsi, en Bretagne, le régionalisme économique produit du territoire en permettant d'unifier un territoire ailleurs fragmenté, palliant ainsi partiellement aux carences du politique.

Jean-Marie Izquierdo, à travers son étude de l'Agence Pays Basque des NTIC (aNTIC), a analysé la mise en place d'une gouvernance localisée innovante grâce à internet. Cette structure a encouragé des dynamiques locales, en intégrant des mécanismes de la globalisation sur un territoire localisé, et a ainsi implicitement construit du territoire. En effet, en moins de dix ans, l'aNTIC est passé de son rôle de promoteur des NTIC à un rôle de promoteur d'e-initiatives. Il a ainsi mis en place le label « Pays basque numérique ». Il développe aussi une culture de démocratie locale en impulsant des dynamiques politiques bottom-up.

Caroline Maury a mobilisé la notion d'échange politique territorialisé pour étudier la politique « catalane » de la ville de Perpignan, et plus généralement la construction de la catalanité des Pyrénées-Orientales. Elle montre ainsi comment les réseaux catalanistes, en interaction avec les acteurs politiques locaux, participent à la construction d'un territoire local ad hoc à leur conception de l'identité locale. Elle souligne en outre que le territoire construit peut aussi devenir une ressource pour les acteurs. Dans le cas perpignanais, le territoire ainsi construit est un territoire transfrontalier explicitement dédié à l'intensification des échanges avec le voisin « catalan du sud ». Il apparaît qu'à Perpignan le territoire s'est révélé à la fois un construit politique et une solution politique pour le maire. Ce dernier a utilisé la catalanité de sa ville comme outil de développement mais aussi de création d'un leadership territorial s'étendant au-delà de sa commune.

Pour conclure, nous pouvons dire que cet atelier a mis en évidence le dynamisme continu de la construction territoriale, qui est un processus pluriel et collectif. Il a éclairé des pistes encourageantes aidant à mieux appréhender les régionalismes en France et ailleurs. Il apparaît en effet que si les régionalismes n'investissent pas de façon privilégiée l'arène électorale ils s'investissent dans d'autres arènes : économique, administration, internet, etc. Le succès d'un régionalisme ne peut donc être réduit aux scores électoraux des partis nationalistes et régionalistes. Il doit au contraire être élargi à la diversité des acteurs construisant le territoire régional. A l'issue de cet atelier, nous réfléchissons à « transformer l'essai » en poursuivant cet effort par la publication d'un numéro spécial ou d'un ouvrage collectif dédié à ce sujet.

Jean-Marie Izquierdo (SPIRIT) et Tudi Kernalegenn (CRAPE)

Bonus !

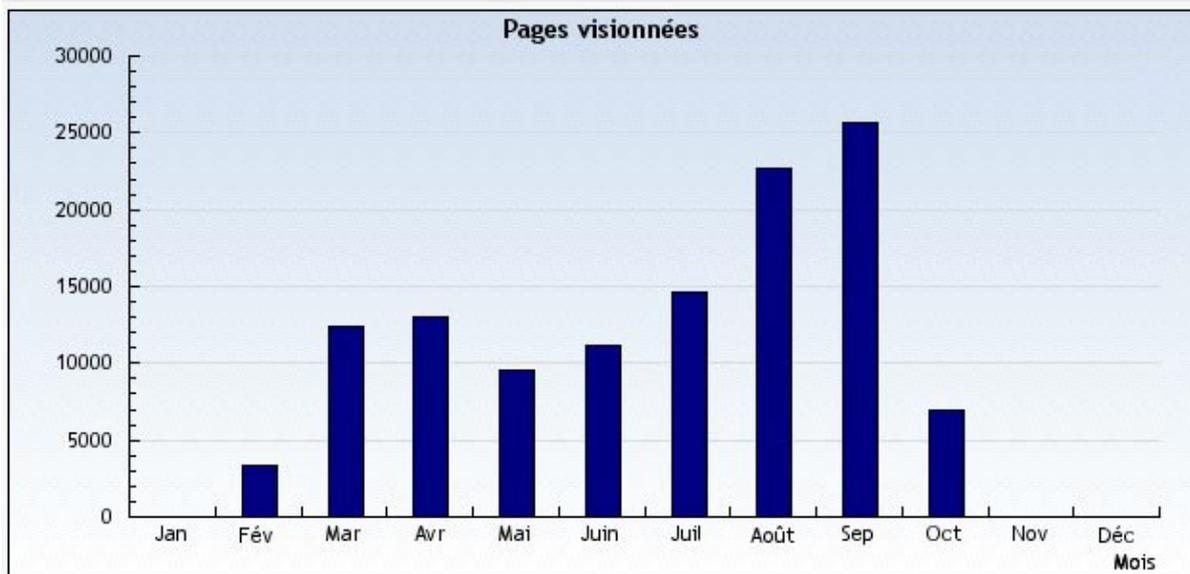
Télécharger le keynote speech (format pdf) de la conférence de **Gary King** "**What to do about Biases in Survey Research ?**" sur le site du congrès (page d'accueil, espace « Actualités ») www.congres-afsp.fr

L'outil numérique...

Utilisation du site internet du Congrès sur l'année 2007

près de 120.000 pages...

Du 1 Janvier 2007 au 31 Décembre 2007



De l'ouverture du site web dédié au 9^{ème} Congrès de Toulouse en février 2007 jusqu'au 17 octobre 2007, ce sont 119.563 pages qui ont été visitées.

Retrouvez toutes les communications aux différentes sessions sur le site web du congrès qui reste en ligne au

www.congres-afsp.fr



Bonus ! Ecoutez l'interview post-congrès de Nonna Mayer dans l'émission radio de France Culture « La suite dans les idées » du 11 septembre 2007 (mp3), téléchargeable depuis la page d'accueil du site internet du congrès



De l'avis général, ce 9^{ème} congrès de l'AFSP fut une réussite sur le plan de l'organisation. Nous le devons à l'équipe toulousaine dynamique, chaleureuse et professionnelle qui n'a pas compté son temps, son énergie, sa bonne humeur pour accueillir nos congressistes trois jours durant dans les meilleures conditions. Qu'ils soient assurés ici de notre profonde reconnaissance. Un grand merci à : Delphine, Elif, Florian, Héléne, Jacobo, James, Jean-Baptiste, Joëlle, Khadoudja, Ludivine, Manon, Marie, Muriel, Nadia, Nathalie, Raphaëlle, Ralf, Sandra, Vera, Sophie.